

C'est l'impasse au Conseil de sécurité

L'armée indienne vise Dacca

d'après AFP, AP et Reuter

Les affrontements armés entre l'Inde et le Pakistan ont continué hier de prendre de l'ampleur sur terre, sur mer et dans les airs...

Les antagonistes publient des communiqués contradictoires, annonçant, selon des usages bien établis, l'avance de leurs propres troupes...

certain que la guerre s'installe avec toutes ses séquelles. Le Comité international de la Croix-Rouge a donc rappelé hier, à l'Inde et au Pakistan...

L'Inde fait état de victoires décisives dans sa poussée au Pakistan Oriental tandis qu'à l'ouest, le Pakistan affirme avoir maîtrisé une partie du Cachemire.

L'Inde soutient également avoir coulé

trois navires pakistanais, dont deux destroyers, dans une bataille navale au large de Karachi, au Pakistan Occidental.

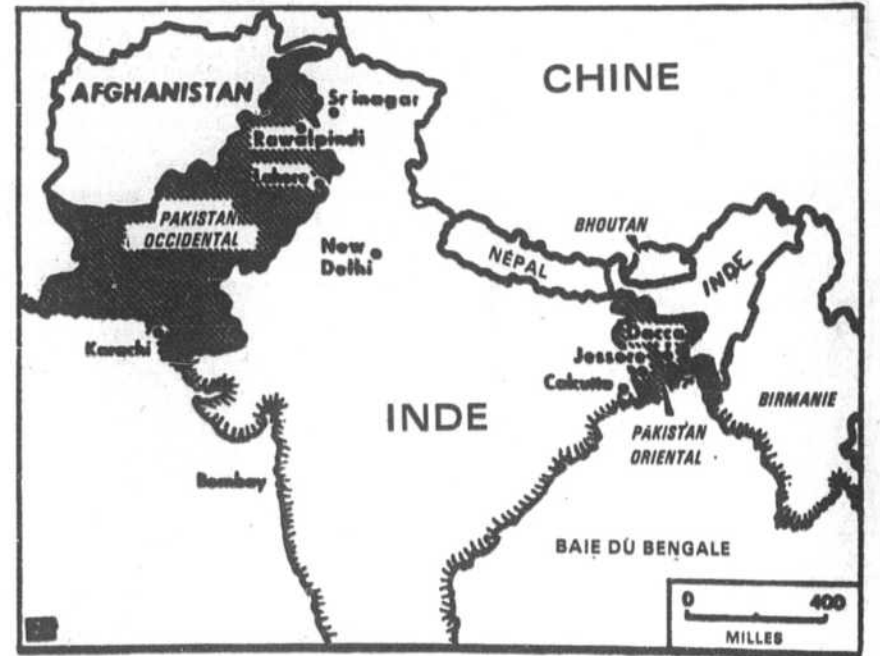
Un porte-parole pakistanais a démenti ces affirmations indiennes, mais des étrangers évacués de Karachi ont rapporté que les bombardiers indiens attaquaient la ville jour et nuit.

De leur côté, les avions de guerre pakistanais ont continué hier de pilonner

les villes indiennes, dont Agra qui abrite le fameux palais Taj Mahal.

"Notre destination est Dacca", déclarait hier soir un porte-parole du quartier général indien sur le front oriental. Celui-ci précisait également que les troupes indiennes progressaient en étroite coopération avec "l'armée de libération du Bangla Desh"...

Voir page 2: L'armée



Enfoui sous terre, il donne l'alerte. Il est à Jessore, alors que la guerre est partout, sur toutes les frontières. Plus à l'est, les Indiens ont annoncé la prise d'Akhaura, position clé dans leur marche sur Dacca. (Téléphoto AP)

Le congrès de la FTQ reconnaît le droit à l'autodétermination

par Gisèle Tremblay

La FTQ a non seulement refusé samedi, dernière journée de son congrès, de réaffirmer son opposition traditionnelle au séparatisme, mais elle a reconnu officiellement le droit du Québec à l'autodétermination...

La seconde partie de la résolution sur l'autodétermination confirme, en outre, la position de la centrale en faveur du français comme seule langue officielle au Québec.

Les 900 délégués à ce 12ème congrès biennal ont également approuvé en assemblée générale:

• La création d'un front commun intersyndical (FTQ-CSN-CEQ) permanent en matière politique et sociale.

• Un programme économique à court terme qui propose le renforcement des institutions économiques d'Etat (Soquem, Soquip, Rexfor, SGF) à même les fonds publics présentement dilapidés sous forme de subventions à l'entreprise privée...

C'est le comité des résolutions qui a présenté le texte relatif à l'autodétermination, après avoir reformulé les propositions de deux conseils régionaux qui demandaient à la FTQ de reconnaître son appui à un Québec séparatiste issu de la classe ouvrière.

Les dirigeants de la FTQ ont estimé qu'il ne fallait pas préjuger du choix politique qui ralliera finalement tous les Québécois. L'appui au principe d'autodétermination permet toutefois aux militants de la FTQ de travailler à l'aise au sein du Parti québécois sans contredire de ce fait les positions officielles de la centrale...

Le secrétaire général, M. Fernand Daoust, a affirmé au cours du congrès qu'il évaluait à 50% la proportion des militants FTQ qui avaient voté PQ aux dernières élections.

La centrale a retiré de ses statuts l'appui automatique au NPD, mais le congrès a adopté par ailleurs une résolution qui renouvelle l'allégeance de la centrale au NPD sur la scène fédérale.

Ce partage implicite entre le NPD au fédéral et le PQ au Québec s'accorde avec la position de M. Raymond Laliberté, président du NPD-Québec, qui dans son discours au congrès invitait

les travailleurs syndiqués à s'assurer d'une présence au niveau fédéral tant qu'Ottawa détiendra toujours la moitié des pouvoirs.

De même, le projet de front commun intersyndical répond au vœu qu'exprimait mercredi matin M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ. Celui-ci pressait les syndiqués de dépasser les fronts communs occasionnels au sommet par l'engagement des militants de toutes les centrales dans l'action intersyndicale.

Les délégués ont confié au conseil général de la FTQ la responsabilité de ratifier "les mandats, les structures, les modalités de fonctionnement et les outils d'action" de ce front commun.

berge a annoncé qu'il doit rencontrer à ce sujet les dirigeants de la CSN et de la CEQ dès le 14 décembre prochain.

Le préambule de la résolution rappelle que M. Pepin, président de la CSN, a soutenu devant le congrès la suggestion de M. Charbonneau et énumère ensuite les avantages d'un front commun intersyndical permanent sur les questions politiques et sociales.

Cette structure, indique-t-on, facilitera les alliances du même ordre autour d'objectifs liés aux négociations collectives, champ de bataille traditionnel du syndicalisme; elle rapprochera de plus les centrales d'une permanence conjointe pour l'action politique.

Voir page 2: La FTQ

Allocations familiales

Québec proposera une formule de rechange

par Pierre-L. O'Neill

Le Québec proposera à Ottawa une formule de rechange concernant la distribution des sommes destinées aux allocations familiales.

C'est ce qu'annonçait samedi le premier ministre Robert Bourassa aux jeunes libéraux réunis à Montréal pour planifier leur action politique au sein du parti pour les prochains mois.

M. Bourassa a précisé que son ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, est présentement chargé d'élaborer les termes de cette nouvelle proposition au gouvernement fédéral. Participant hier à une émission de télévision, M. Castonguay a affirmé de son côté que si aucune entente n'intervenait avec le fédéral, le gouvernement du Québec établirait son propre régime d'allocations familiales.

Le Québec tentant actuellement un effort d'assouplissement à l'égard du fédéral et des provinces, M. Bourassa a indiqué que la formule de rechange ne réclamera pas la priorité législative en matière d'allocation

familiales. M. Castonguay est d'avis qu'il serait très décevant que les choses en viennent là. "Le concept de primauté législative y subirait un dur coup. Ce serait décevant non seulement pour le Québec mais pour tout le Canada. C'est une avenue intéressante qui n'aura pas donné les résultats espérés."

M. Castonguay a également souligné que le pouvoir de dépenser du fédéral est un principe remis en question par plusieurs provinces. "Il nous faut avoir les moyens nécessaires d'exercer notre responsabilité gouvernementale. C'est pour cela que nous réclamons la priorité législative."

Dans le cas où les négociations actuelles aboutiraient à un échec, M. Bourassa a fait savoir que le Québec s'efforcera alors de compléter le plan fédéral et étudiera la possibilité d'ajouter aux sommes qu'Ottawa entend verser au chapitre des allocations familiales.

Neanmoins, le chef du gouvernement

Rectificatif

Dans Le Devoir de samedi, nous écrivions que Me Jérôme Choquette annoncerait bientôt la nomination de neuf nouveaux juges à la Cour supérieure et à la Cour d'appel. Nos lecteurs auront compris qu'il se glissait là-dedans une erreur. Les informations que nous avons recueillies concernant la nomination prochaine de nouveaux juges demeurent sérieuses. On nous prie toutefois de rappeler que les nominations à la Cour supérieure et à la Cour d'appel relèvent de la compétence du gouvernement fédéral et sont normalement annoncées par celui-ci.

Nous écrivions plus loin que la Voir page 6: Rectification

Le congrès conservateur

Stanfield s'oppose à un statut particulier

de notre envoyé spécial, François Barbeau

OTTAWA — M. Robert Stanfield est bilingue et c'est en français qu'il a hier soir dit non au statut particulier pour le Québec et qu'il a esquivé une question sur la position d'un parti conservateur au pouvoir advenant une victoire du Parti québécois et une option claire pour l'indépendance du Québec.

M. Stanfield, en cette première soirée du congrès progressiste-conservateur, se prêtait aux questions de ses partisans qui ont fait leur possible pour ne pas le mettre sur des charbons ardents.

Devant près de 1,000 délégués réunis au Château-Laurier, le leader conservateur, de son débit caractéristique, a fait profession de foi de fédéraliste, de démocrate, de conservateur et de progressiste, utilisant à bon escient les questions qui lui étaient posées.

Et d'arrangement, la grande majorité de ces questions provenait de délégués du Québec et de l'Alberta, deux foyers de dissension au sein du parti.

La première question lancée portait sur les options d'un gouvernement conservateur devant l'indépendance du Québec: un refus catégorique appuyé par la force ou une solution pacifique.

"La solution à ce moment, a dit M. Stanfield, n'est pas de se perdre en hypothèses, mais de faire en sorte que les Québécois décident plutôt de

rester partie intégrante du Canada. Il faut travailler à la solution de leurs problèmes pour qu'ils puissent vivre comme des Canadiens au Canada."

Se référant à la question, M. Stanfield a souligné qu'il ne s'agissait que d'une hypothèse qu'il souhaitait jamais n'avoir à trancher.

C'est aux applaudissements des délégués que M. Stanfield a répondu à un autre Québécois qu'il ne voyait pas d'un bon oeil le statut particulier pour le Québec pas plus que pour les autres provinces.

Par contre, a-t-il ajouté, si les provinces faisaient certaines demandes, nous pourrions au moins les étudier pour dé-

Voir page 6: Stanfield

Le saut de M. Trudeau à Washington

Le Pacte de l'auto sera-t-il révisé?

par Claude Lemelin

OTTAWA — A treize heures trente, aujourd'hui, un réacté des forces armées canadiennes emportera le premier ministre Trudeau et sa suite vers Washington, où le chef du gouvernement canadien s'entretiendra avec le président Richard Nixon de l'état des relations canado-américaines et, plus généralement, de la situation internationale.

M. Trudeau sera accompagné de son ministre des finances, Edgar Benson, de son ministre de l'industrie et du commerce, Jean-Luc Pépin, ainsi que d'une batterie de hauts fonctionnaires, dont le sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, A.E. Ritchie, le sous-ministre des finances, Simon Reisman, et le sous-ministre de l'industrie et du commerce, J.F. Grandy.

Les deux chefs de gouvernement passeront l'après-midi en tête à tête dans le bureau de M. Nixon, à la Maison-Blanche, pendant que leurs collaborateurs poursuivront, dans la salle du cabinet attenante, les discussions entamées peu après le 15 août dernier sur les aspects techniques du contentieux canado-américain. L'ambassadeur du Canada à Washington, Marcel Cadieux, participera à ces discussions. Après deux heures de relâche, MM. Nixon et Trudeau rejoindront leurs collaborateurs pour un dîner de travail qui pour-

rait se prolonger fort avant dans la soirée.

Toutes les spéculations sont possibles sur l'issue des pourparlers d'aujourd'hui, depuis les protestations d'amitié et d'harmonie retrouvées, jusqu'à la conclusion d'ententes précises sur l'un ou l'autre ou plusieurs des éléments du contentieux canado-américain, en passant par l'accord de principe, au niveau des chefs de gouvernement, devant être précisé dans les semaines qui suivront par des négociations techniques, au niveau des ministres et des fonctionnaires.

Neanmoins, la visite-éclair de M. Trudeau à Washington confirme ce que divers indices laissent déjà entrevoir: soit que le "climat" dans lequel se déroulent les négociations bilatérales s'est nettement amélioré depuis quelque temps et que les positions des deux gouvernements sur des questions aussi controversées que le pacte de l'automobile et l'accord de production de défense se sont nettement rapprochées. Pour qui sait, en effet, combien soucieux le premier ministre s'est montré jusqu'ici du prestige de sa fonction, il est impensable que M. Trudeau ait sollicité un entretien de M. Nixon (entretien que celui-ci lui aurait accordé avec empressement) sans être assuré qu'il en découlerait

quelque chose de positif, peut-être même de concret.

Le premier ministre a d'ailleurs pris soin de dépêcher en éclaircur à Washington, vendredi dernier, Mitchell Sharp, son secrétaire d'Etat aux affaires extérieures; et celui-ci aurait obtenu du secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, des éclaircissements utiles sur les orientations de longue période de la politique étrangère des Etats-Unis en ce

qui a trait au Canada. Enfin, de nombreux observateurs mandent que, devant la détérioration, pour ne pas dire le pourrissement, des relations des Etats-Unis avec certains de leurs alliés et partenaires les plus fidèles — dont le Canada — le président Nixon, à l'instigation du docteur Henry Kissinger, son conseiller de politique étrangère, aurait repris en main les dossiers de négociation dans

Voir page 2: Le Pacte

La Presse: au tour des journalistes

Les pourparlers doivent reprendre ce matin entre les représentants de La Presse et les porte-parole des journalistes, peut-être même sur les clauses professionnelles qui ont fait l'objet jusqu'ici d'un désaccord total entre les parties.

Du moins l'espère-t-on au ministère du travail, rue Crémazie, où s'est poursuivie ce week-end avec les quatre autres syndicats CSN impliqués dans le conflit la médiation extraordinaire entreprise il y a deux semaines par le ministre, M. Jean Cournoyer, et ses adjoints.

De 9h30 à 23h samedi, les négociateurs patronaux, les distributeurs, les messagers, les employés de bureau et le personnel du service technique des opérations de la production (TOP) ont passé en revue avec le sous-ministre, M. J. O. Leblanc, deux conciliateurs et un conseiller "ad hoc", les points essentiels de la négociation.

La sécurité d'emploi, les salaires, les droits de gréance et la procédure de griefs ont été au centre des entretiens et les parties devront encore s'échanger des réponses avant que le ministre ne formule ses recommandations.

Vendredi soir, mais à la demande de M. Cournoyer, cette rencontre avec la partie patronale a été reportée à ce matin.

Voir page 8: La Presse

Corée du Sud: état d'urgence

TOKYO (AFP) — L'état d'urgence a été décrété en Corée du Sud ce matin, annonce l'agence japonaise Jiji.

Selon le correspondant à Seoul de cette agence, le président sud-coréen, M. Park Chung Hee, a déclaré que son pays se trouve dans une "situation sérieuse" du fait de la menace qui pèse sur la sécurité nationale.

Le président sud-coréen, poursuit l'agence Jiji, a ajouté que l'état d'urgence était promulgué du fait des changements intervenus dans la situation internationale avec l'admission de la Chine aux Nations unies, ses conséquences pour la péninsule coréenne, et du fait que la Corée du Nord prépare activement une opération d'invasion de la Corée du Sud.

Voir page 6: Corée

Deux autres bombes explosent

Deux bureaux de poste de la ville de Westmount ont été la cible d'attentats à la bombe hier soir.

Une première explosion est survenue vers 21h45, au bureau de poste situé au 4901 ouest rue Sherbrooke, près de Prince-Albert.

La porte arrière de l'édifice a volé en éclats sous une charge de trois ou quatre bâtons de dynamite.

Seize minutes plus tard, une autre explosion endommageait le bureau de poste situé au 4225 ouest rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Green. Dans ce cas, la charge de dynamite avait été placée dans la ruelle en ar-

rière de l'édifice. Personne n'a été blessé lors de ces deux attentats qui ont fait somme toute peu de dommage.

La police de Westmount a fait appel aux escouades techniques et anti-terroriste de la police de Montréal qui poursuivent leur enquête.

Il s'agissait du cinquième attentat à la bombe à survenir dans la région de Montréal depuis vendredi soir. C'était la troisième fois en deux jours que le service postal de Montréal était la cible d'attentats à la bombe. (Voir nos autres informations à la page 3.)

suites
de la première
page

LE PACTE

lesquels fourrageaient avec abandon, depuis le 15 août, le secrétaire John Connally et autres "cowboys" du Treasury. Il est toutefois fort improbable que le président Nixon accepte dès aujourd'hui de soustraire les exportations canadiennes à la surtaxe de 10 pour cent imposée par lui il y aura bientôt quatre mois, en retour d'un consentement tout aussi improbable, de la part de M. Trudeau, à réévaluer formellement la monnaie canadienne (que la flottaison en vigueur depuis le printemps de 1970 a d'ailleurs réévaluée "de facto" d'environ dix pour cent par rapport à son ancienne parité vis-à-vis du dollar américain). Ce sont là des questions qui font l'enjeu de négociations multilatérales, au sein du Groupe des Dix, soit les Etats-Unis, le Canada, le Japon et les sept principales puissances monétaires européennes. Ce serait en effet mauvaise politique, et pour Washington de faire des concessions bilatérales à ce stade-ci de la négociation déclenchée le 15 août dernier, et pour Ottawa d'enfreindre la solidarité des "Neuf" devant les exigences américaines. Cela dit, il n'est pas exclu que MM. Nixon et Trudeau arrivent à l'entente d'une entente officieuse, qui pourrait infléchir utilement la position canadienne lors de la réunion du Groupe des Dix qui se tiendra quelques jours avant Noël et qui pourrait prestement être mise en vigueur, si cette rencontre devait aboutir à un échec.

Mais s'il est une initiative américaine dont M. Trudeau pourrait tenter d'épargner les retombées à l'économie canadienne en faisant quelques "concessions" à l'administration Nixon, c'est bien le programme "DISC". Il s'agit de nouvelles dispositions de la législation fiscale américaine, en voie de franchir les dernières étapes législatives au Congrès, qui confèrent des avantages fiscaux considérables aux "sociétés nationales de vente à l'étranger" ("Domestic International Sales Corporation", d'où le sigle "DISC") dont elles autori-

sent la constitution.

A maints égards, les "discs", seront, pour les entreprises multi-nationales, un substitut aux investissements directs à l'étranger; de sorte que ces entreprises pourraient désormais choisir d'exporter au Canada davantage de productions de leurs usines américaines, plutôt que d'établir des filiales chez nous ou d'investir dans celles qu'elles y ont déjà. Etant donné l'ampleur de la mainmise américaine sur l'industrie manufacturière canadienne, la mise en oeuvre du programme "DISC" pourrait donc entraîner la stagnation pendant plusieurs années des investissements dans ce secteur; et même si l'on souhaite désormais, rue Wellington, exercer un certain contrôle sur les investissements étrangers, la perspective d'un tarissement subit de ceux-ci, qui demeurent le moteur principal de l'expansion économique du pays, est jugée rien moins que cauchemardesque.

Or, il semble que même après qu'au donné force de loi au programme DISC, en paraphant la loi adoptée par le Congrès, le président Nixon disposera d'une certaine latitude quant aux modalités de sa mise en oeuvre. En effet, M. Sharp déclarait la semaine dernière, à son retour de Washington, que les répercussions des "discs" sur les relations économiques des Etats-Unis avec les autres pays du monde, chacun pris individuellement, dépendront en grande partie des règlements qui seront édictés par la Maison Blanche sous l'empire de la nouvelle loi. Usant de ce pouvoir de réglementation, M. Nixon pourrait donc barguigner avec M. Trudeau.

Mais quoi donc le premier ministre canadien pourrait-il lui céder en retour? Ecartons d'abord les vœux, comme le relèvement des exemptions accordées par la douane canadienne aux touristes qui rentrent au pays avec des marchandises achetées aux Etats-Unis. Ecartons aussi le dossier éminemment complexe des échanges énergétiques entre les deux pays, qu'Ottawa comme Washington ont convenu d'examiner distinctement des autres éléments du contentieux bilatéral. Ecartons enfin la politique canadienne à l'endroit des investissements étrangers, qui ne sera pas "mûre" pour la négociation aussi longtemps que le gouvernement Trudeau n'aura pas officiellement pris position sur le Rapport Gray.

Restent le Pacte de l'automobile, l'accord de production de défense et des poussières. A vrai dire, les positions du Canada sur ces deux questions sont - et ont toujours été - moins rigides qu'il n'y paraissait à première vue. A maintes reprises, les négociateurs canadiens se sont dits prêts à envisager l'abrogation des deux "garanties" canadiennes

inscrites dans le pacte de l'automobile, à condition que cette abrogation ne puisse ouvrir la porte à un "déplacement" de la production depuis le Canada vers les Etats-Unis; ce qui signifie que l'abrogation des garanties devrait s'accompagner d'amendements techniques de l'entente de 1965.

Quant à l'accord de production de défense, les Canadiens admettent volontiers qu'il a été excessivement bénéfique au Canada, du moins en ce qui a trait à la balance des échanges de quincaillerie militaire (le Canada a enregistré depuis 1963 un excédent d'un demi milliard de dollars). En conséquence, Ottawa est disposé à renverser pour un temps le poids des avantages, soit en plaçant des commandes importantes auprès des fabricants américains d'équipement militaire, soit en modifiant la clause de l'accord qui confère aux producteurs canadiens le privilège de faire des offres admissibles pouvant être de 10 pour cent supérieures à celles provenant des producteurs américains.

Annoncera-t-on demain, à Washington, la conclusion d'accords fermes sur l'une ou l'autre de ces pommes de discorde? Ou MM. Nixon et Trudeau se contenteront-ils d'astiquer la chaînette du "bon entente" qui relie l'un à l'autre l'é-léphant et la souris?

Rien ne sert de tenter le destin, quand il suffit d'attendre vingt-quatre heures...

L'ARMÉE

gale Oriental se trouvait dans "une situation désespérée".

Il apparaît en effet que l'effort principal de l'armée indienne se porte sur le front-est, conformément à la stratégie définie par le gouvernement et qui consisterait à contenir seulement les attaques pakistanaises à l'ouest pour tenter d'emporter rapidement la décision au Bengale. Du moins est-ce ce que l'on dit dans les milieux officiels indiens où l'on précise qu'une fois obtenue la reddition des troupes pakistanaises dans ce secteur, le contrôle du territoire serait laissé à l'armée de libération du Bangla Desh.

Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on déclarait hier soir que le conflit pourrait être porté aujourd'hui devant l'Assemblée générale.

Après plus de 24 heures de discussions et de consultations, le Conseil de sécurité demeurait en effet dans l'impasse. Aucune formule n'avait encore été trouvée qui évitât soit le veto de l'Union soviétique, soit celui des Etats-Unis ou de la Chine.

Certains membres du Conseil, les Etats-Unis, dit-on, et des membres non permanents estiment que la solution la plus simple serait de porter l'affaire de-

vant l'Assemblée générale, où les décisions sont prises à la majorité, sans veto.

Cependant les décisions de l'Assemblée générale ne sont que des recommandations sans caractère obligatoire.

D'autre part, un débat devant l'Assemblée qui compte 131 membres prendrait probablement plusieurs jours. Et l'Assemblée pourrait alors se trouver devant le fait accompli d'un gouvernement du Bangla Desh au Pakistan Oriental.

Quoi qu'il en soit, les travaux ont repris hier soir au conseil avec une violente diatribe du représentant de la Chine, M. Huang Hua, contre l'URSS pour avoir demandé que des représentants du Bangla Desh soient entendus par le Conseil. M. Huan Hua a commenté par spécifier que la question de savoir si ces représentants seraient invités à déposer devant le Conseil était de substance et non procédurière, ce qui évidemment la soumettrait au veto de la Chine.

Le "duo URSS-Inde" en faveur du Bangla Desh, a dit l'ambassadeur Huang Hua est un acte de subversion destiné à précipiter la désintégration d'un Etat souverain et représente une intolérable violation de la charte. Il rappelle, a-t-il poursuivi, la tentative des Etats-Unis de séparer Taiwan de la Chine. M. Huang Hua a dit encore qu'en 1962, l'URSS avait fomenté un mouvement de sécession et de subversion dans la province de Sinkiang et détenait encore des milliers de citoyens chinois.

Le représentant de l'URSS, M. Yakob Malik, a répliqué que le prestige et l'autorité de l'Union soviétique ont été acquis par le sang de millions de citoyens soviétiques et sont à l'abri des calomnies telles que celles que se plaît à répéter la délégation chinoise. Celle-ci, a dit M. Malik, ne siège pas au Conseil de sécurité pour coopérer sérieusement avec ses membres mais uniquement pour conspuer l'Union soviétique.

Grâce au sacrifice de vingt millions de Soviétiques, a ajouté M. Malik, l'URSS n'est pas l'esclave des nazis et la Chine n'est pas l'esclave de l'impérialisme japonais.

Le conflit continue par ailleurs à susciter de nombreuses réactions dans le monde. Le pape Paul VI s'adressant aux fidèles massés sur la place Saint-Pierre a condamné et déploré "cette calamité terrible et inhumaine, cette nouvelle guerre" et redouté qu'elle n'entraîne l'emploi de "nouvelles armes". Le ministre égyptien des affaires étrangères a précisé pour sa part, que l'Egypte n'avait pas l'intention de prendre le parti du Pakistan par solidarité musulmane, "la religion ne doit pas intervenir dans ce conflit" a-t-il dit. Quant au secrétaire au Foreign Office, sir Douglas Home, il a recommandé qu'un "consensus d'opinions" plutôt qu'une "position" se dégage le plus tôt possible aux

Nations unies.

En Inde, une manifestation d'unité et de solidarité sans précédent entoure la personne de Mme Indira Gandhi. La fille de Nehru est ainsi apparue en cette heure décisive comme la "mère" de la nation, fait capital dans une société où le personnage de la mère reste le plus important de tous.

C'est dans l'enthousiasme que les chefs de parti, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, ont acclamé au parlement les décisions prises par le cabinet et annoncées par Mme Gandhi. Le leader du parti communiste "marxiste" (indépendant de Moscou et de Pékin) a déclaré, au nom de l'extrême-gauche parlementaire, que "la nation se ralliera comme un seul homme afin de faire face au défi lancé par la junte militaire pakistanaise". Cette déclaration tend à prouver que, pour un temps du moins, les éternelles bagarres qui opposent à Calcutta et dans d'autres régions du Bengale Occidental les militants marxistes à ceux d'autres partis, ou plus simplement à la police, vont prendre fin.

LA FTQ

Ce dernier point apparaît important dans la mesure où le congrès de la FTQ a adopté plus tôt une proposition qui autorise la centrale à envisager, s'il y a lieu, la création d'un parti politique ouvrier. Ce ne se fera pas dans l'immédiat, certes, comme l'a déclaré M. LaBerge, mais le rapprochement des centrales est un pas concret dans cette direction.

Le congrès s'est clôturé samedi après-midi par la réélection de huit des neuf membres du bureau exécutif, dont cinq par acclamation. Le seul nouveau venu, M. Normand Cherry, agent d'affaires des Machinistes à Canadair, a été élu par acclamation au poste de vice-président laissé vacant par la démission de son prédécesseur.

M. Cherry avait fait impression le deux novembre dernier au Forum de Montréal, alors qu'il était l'un des nombreux orateurs invités à une assemblée syndicale sans précédent convoquée après la dramatique manifestation contre Power Corporation, propriétaire de La Presse.

ALLOCATIONS

ment ne perd pas pour autant l'espoir de voir le fédéral et les provinces accepter la proposition initiale du Québec comportant le principe de la priorité législative, "proposition qui se veut une preuve de souplesse positive envers le fédéralisme". Si le Québec a cru bon de préparer une formule de rechange, a-t-il expliqué, c'est qu'il ne

veut pas être pris au dépourvu advenant un refus définitif du fédéral et des autres provinces.

Dans le cas où le fédéral déciderait de refuser également la nouvelle formule de rechange, M. Bourassa a fait observer qu'il restera toujours au Québec la possibilité de s'intégrer au plan du ministre fédéral John Munro, "qui permet une certaine liberté de manoeuvre". Puis il ajoutait: "Mais je souhaite que l'on puisse s'entendre, si l'on croit vraiment au fédéralisme."

Quoiqu'il arrive, M. Bourassa a indiqué que des questions techniques ont prolongé le débat de plusieurs mois mais que sur le plan politique, le Québec ne saurait attendre indéfiniment, considérant qu'il lui faut commencer l'application de sa politique au plus tard en mai 1972. M. Bourassa a dit tenir encore à la formule initiale concernant la priorité législative et estime que les provinces qui n'y tiennent pas devraient tout simplement se prévaloir du plan fédéral.

Le premier ministre a rappelé que la première formule proposée par le gouvernement du Québec vise un triple objectif: un revenu minimum pour les personnes dans le besoin, une incitation au travail et la rationalisation des coûts sociaux.

"Cette formule permet une coordination efficace des dépenses sociales fédérales et provinciales, coordination qui est normale et légitime dans un régime fédéral."

"Il est certain, a dit encore M. Bourassa, que le refus fédéral équivaudrait à un excellent occasion de laisser échapper un fédéralisme véritable, c'est-à-dire un fédéralisme adapté à la réalité canadienne."

Tout en soulignant qu'il souhaitait encore en venir à une entente sur la première formule, le premier ministre a expliqué que la proximité de l'échéance et l'incertitude du fédéral l'avaient obligé à préparer une formule de rechange, tenant compte du plan fédéral mais y ajoutant les sommes provinciales destinées à le compléter "dans le sens de nos objectifs". Puis il a conclu: "Moins flexible, cette formule est néanmoins applicable. C'est en effet la responsabilité du gouvernement de gouverner, donc de prévoir les différentes situations auxquelles il peut avoir à faire face."

Outre le chef de parti, les députés Alfred Bossé de Dorion et Marcel Ostiguy de Rouville ainsi que Mlle Lyse Bacon, présidente du parti, ont participé à la réunion des Jeunes libéraux.

Conformément à la décision du 16e congrès du PLQ, les Jeunes libéraux ont défini les modalités de leur intégration à la structure unique. Ils ont convenu d'intensifier leur action politique à tous les niveaux et de manifester plus activement leur présence au sein du parti.

PAESANO
Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

Montrez votre savoir faire dans un **dîner d'affaires!..**

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraichissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages!

Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Montréal et Québec discutent des tarifs pour les vieillards

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier qu'il poursuit présentement des pourparlers avec le gouvernement du Québec en vue de réduire les tarifs du transport en commun pour les citoyens âgés.

Dans une entrevue sur les ondes du poste CKAC, M. Drapeau a émis l'opinion que la décision finale revenait aux plus hautes autorités gouvernementales.

Ce faisant, le maire Drapeau contredisait le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay qui, vendredi dernier, alléguait que le gouvernement provincial n'est pas concerné par le problème du transport public dans les villes.

C'est également vendredi qu'un groupe de citoyens rencontrait le maire de Montréal dans le but de le convaincre d'abaisser les tarifs dans le métro et les autobus.

Au cours de son entrevue hier, M. Drapeau a fait valoir que la ville de Montréal a mis des années avant de faire comprendre au gouvernement du Québec qu'il était de sa responsabilité d'accorder des subventions aux hôpitaux, aux uni-



LD36A

NE SOYEZ PAS CRÉDULE!

Il n'existe pas de traitement miracle pour les chauves. Ne vous résignez pas à voir diminuer votre chevelure. Les recherches très poussées permettent au Centre Capillaire Pierre de remédier à une perte excessive de vos cheveux et d'améliorer votre apparence.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
430 est. Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3822 - 288-7378 Sortie de Métro Sherbrooke-Berri
Mardi au vendredi 10 h. a.m. à 8 h. p.m. - Le samedi 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Verre Mdina fait à la main à Malte

Un nouveau concept dans l'art de la verrerie caractérisé par la chaleur et la liberté du motif et de la couleur. Le verre Mdina est entièrement fait à la main dans les murs de l'ancienne capitale de l'île de Malte. Seulement chez Birks... Vase-ballon, \$30. Vase cylindrique, \$25. Presse-papiers, \$10. Nous avons aussi d'autres pièces. Venez les voir.

BIRKS JOAILLIERS

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Appelez à tarifs réduits par l'interurbain automatique, au Québec et en Ontario

Durant toute la semaine, il y a des périodes qui vous permettent de faire des appels interurbains à tarifs réduits si vous composez vous-même*. Choisissez la période qui vous convient le mieux en vous guidant sur le tableau ci-dessous.

HEURE	DU LUNDI AU SAMEDI	DIMANCHE
DE 8 A 18 HEURES	TARIF ORDINAIRE	RÉDUCTION DE 3/4
DE 18 A 23 HEURES	RÉDUCTION DE 1/3	RÉDUCTION DE 1/2
DE 23 A 8 HEURES	RÉDUCTION DE 2/3	

Ces nouveaux tarifs s'appliquent aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste achèvera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Restez en contact par l'interurbain... tout en profitant des tarifs les plus bas.

demandez BERGER...
..le meilleur des pastis!
RAQ 213 1/26 oz. \$7.30

L'explosion de trois bombes est reliée à des conflits ouvriers

L'escouade anti-terroriste poursuit son enquête sur les trois attentats à la bombe survenus en fin de semaine dans la région de Montréal.

Aucun renseignement n'a transpiré de l'enquête policière mais il semble certain que ces attentats sont reliés à des conflits ouvriers.

Le premier attentat qui est survenu vers 11h15 vendredi a failli causer la mort de trois employés de la compagnie Lucky One.

C'est ainsi que M. Lucien Lacasse, du 693 rue Green, dans le quartier Saint-Henri, avait quitté sa voiture depuis quelques minutes à peine quand une violente explosion a complètement détruit son véhicule. M. Lacasse, expéditeur à Lucky One, venait de reconduire deux compagnons de travail sur la rue Jarry, à Laval, quand ceux-ci l'invitèrent à prendre une tasse de café. Il était environ 11h00. Quinze minutes plus tard, la Cadillac 1966 de M. Lacasse explosait, faisant voler en éclats plusieurs vitres du voisinage.

Selon les experts de l'escouade technique de la police de Montréal l'engin était composé d'environ deux livres de dynamite.

L'attentat de vendredi soir n'était pas le premier à survenir depuis le début du conflit qui oppose, depuis plusieurs mois, la compagnie Lucky One à un groupe d'employés mis à pied à la suite d'un lock-out.

La semaine dernière, 64 careaux ont été fracassés au cours d'un attentat. Auparavant, le 6 juin 1971, la police avait réussi à éviter que les opérations de la compagnie ne soient paralysées par l'explosion d'une bombe.

Un dirigeant de Lucky One a fait savoir que la compagnie commentait aujourd'hui la situation.

Par ailleurs, deux autres bombes ont fait explosion samedi soir à Montréal.

Ainsi, en l'espace de 20 minutes deux engins endommageaient considérablement un camion postal et une manufacture, ne faisant cependant aucun blessé.

Le premier de deux engins a fait explosion vers 21h10 à l'intérieur d'un des 80 camions postaux stationnés sur un terrain privé situé à l'angle des rues Moreau et Hoche-laga, dans l'est de la métropole. La bombe a lourdement endommagé le véhicule en plus de causer des dégâts à quelques autres, stationnés à proximité.

Enfin, le dernier attentat est survenu vers 21h35 samedi soir alors qu'une bombe a fait explosion à la compagnie Rémi Carrier Incorporée du 5035 est, rue Ontario.

L'engin qui a été placé sur le rebord de la fenêtre précédant l'entrée principale a causé des dommages importants à l'édifice de cette compagnie, où, depuis trois semaines, des employés sont en grève parce que leur employeur refuse leur syndicalisation.

Aucun des trois attentats de la fin de semaine n'a été précédé d'appel téléphonique. Il est de plus impossible par l'instant de lier ces explosions à des groupes du FLQ.

Un comité du Barreau rejette la plainte contre Me Lemieux

par Guy Deshaies

Le comité de discipline du Barreau de la province de Québec a accueilli favorablement, en fin de semaine, une motion de non lieu présentée par Me Robert Lemieux et a rejeté la plainte portée contre lui par le syndicat du Barreau.

On reprochait à Me Lemieux un certain nombre d'actes "dérogatoires à l'honneur, à la dignité et à la discipline du Barreau et de ses membres", le tout groupé en sept allégués de plaintes portant sur des incidents qui se sont passés en cour, devant le juge Bisson, les 9 et 10 septembre 1970.

Samedi, à l'édifice qu'occupe le Barreau de Montréal, Me Lemieux a comparu devant le comité de discipline et a défendu sa position par les voix de ses avocats, Mes Jacques Bellemare et Michel Proulx.

Pour la première fois, le comité de discipline a siégé publiquement en vertu d'un amendement au code de procédures du Barreau. L'amendement entrera en vigueur dans les prochains mois et permet à un membre de demander de comparaître en public.

Me Louis L'Anglais, syndic du Barreau, a prétendu que Me Lemieux s'était conduit de manière indigne lors du premier procès de Claude Morency. Il a fait entendre quatre sténographes de la cour qui ont produit les notes du 9 et du 10 septembre 70 devant le juge Bisson.

Me Lemieux s'était déclaré solidaire des prises de position et des déclarations passées et à venir de ses clients, lesquels, voyant qu'ils subiraient des procès séparés contrairement à ce qu'ils attendaient, avaient proféré des paroles peu orthodoxes à l'égard de la cour et du juge.

Le lendemain, lors du choix des jurés, Me Lemieux avait vainement tenté de poursuivre l'interrogatoire d'un candidat-juré et le juge était intervenu en demandant aux vérificateurs de se prononcer illico. Le bouillant avocat s'était écrié: "C'est dégueulasse, ça. C'est de la véulerie, Monsieur le président, vous me privez d'une défense pleine et entière."

Les plaintes portées par le Barreau se résument substantiellement comme suit: 1) Me Lemieux n'a pas servi la justice et soutenu l'autorité des tribunaux; 2) il a prononcé des paroles contraires aux lois; 3) il a aidé son client Morency qui voulait porter atteinte aux lois; 4) il a eu une attitude irrespectueuse à l'égard du tribunal; 5) il a affiché une conduite qui n'était pas empreinte d'objectivité, de modération et de dignité; 6) il a fait des commentaires faux et injurieux pour la magistrature; 7) il a encouragé son client à prononcer des paroles qu'il ne pouvait lui-même se permettre.

Toutes ces accusations sont portées en vertu des règlements du Barreau, qui

comme on le voit, se soucie beaucoup de protéger la magistrature.

Les membres du comité de discipline ont statué que même si le juge n'avait pas cru bon de citer Me Lemieux pour outrage au tribunal, le Barreau conservait juridiction quant à la dignité d'un membre de leur ordre devant les cours.

Cependant, la motion de non lieu, basée sur l'absence de preuves qui iraient à l'encontre de la présomption selon laquelle le président du tribunal a apprécié les paroles prononcées devant lui et les a jugées non répréhensibles, a été accueillie parce que Me L'Anglais, tout en se répandant sur le serment d'allégeance des avocats, sur les règlements du Barreau et sur le fait que sa preuve doit être jugée au mérite et non pas d'après l'appréciation présumée du juge, n'a pas prouvé, tout simplement, que Me Lemieux avait injurié le tribunal.

Une vingtaine de curieux, dont Claude Morency, Charles Gagnon, deux avocats

de l'étude de Me Lemieux, quelques membres du Barreau et quelques amis de Me Lemieux, ont assisté en même temps qu'une dizaine de journalistes à la comparution de Me Lemieux devant le comité de discipline présidé par Me Gabrielle Lavallée de Québec, assistée de Mes Vianney Therrien, de Mont-Laurier et Michel Pharand, de Hull.

En demandant une audience publique, Me Lemieux avait rappelé, dans un plaidoyer écrit, que le Barreau ne s'était jamais montré très empressé à le défendre. On sait que lors des événements d'octobre, Me Lemieux a été jeté en prison, en vertu des lois d'exception, et que la police a fait une perquisition dans les dossiers de l'avocat. Ce dernier avait plus ou moins vainement tenté d'obtenir l'intervention du Barreau qui, finalement, avait entrepris de servir les clients de Me Lemieux jusqu'à ce que ce dernier soit libéré.

Assurance-automobile Québec sera seul épargné par les hausses des primes

TORONTO (PC) — Les primes d'assurance-automobile devraient augmenter en moyenne de 4,8 pour cent en 1972 dans huit provinces canadiennes, indique une analyse de la Canadian Underwriters Association.

Le Québec est la seule province où les primes devraient baisser, le déclin moyen se situant à 4,7 pour cent au regard d'une hausse de 5,2 en 1971.

L'association est la plus importante groupant des compagnies d'assurance-automobile au Canada et ses taux de primes servent généralement de barème pour toute l'industrie.

Les chiffres sont actuellement étudiés par les ministères concernés dans chacune des provinces, qui devront les approuver en dernier ressort.

Voici comment s'annoncent les hausses de primes dans les diverses provinces:

Ontario: la hausse moyenne devrait être de 6,5 pour cent, mais les automobilistes des régions métropolitaines peuvent s'attendre à payer des primes un peu plus élevées. En 1971, l'augmentation moyenne avait été de 12,4 pour cent.

Alberta: hausse moyenne de 3,7 pour cent, comparativement à 13,3 pour cent en 1971.

Colombie-Britannique: hausse moyenne de 5,9 pour cent, au regard de 12 pour cent cette année.

Nouvelle-Écosse: hausse moyenne de 4,1 pour cent. Cette province avait bénéficié en 1971 d'une réduction des primes de 1,4 pour cent.

Île du Prince-Édouard: hausse moyenne de 15,4 pour cent, contre une réduction de 3,4 cette année.

Nouveau-Brunswick: hausse moyenne de 4,7 pour cent au regard d'une hausse de 2,9 pour cent cette année.

Terre-Neuve: hausse moyenne de 5,3 pour cent au regard d'une hausse de 7,9 pour cent en 1971.

En Saskatchewan et au Manitoba, où l'assurance-automobile est administrée par le gouvernement, les changements ne seront probablement pas connus avant le début de 1972.

Le président de la section automobile de l'Association, M. D. D. McKay, attribue les augmentations des primes à l'inflation et au plus grand nombre d'accidents survenus au Canada durant 1970.

Les accidents ont fait neuf morts

Neuf personnes au moins ont perdu la vie de façon accidentelle sur les routes du Québec, en fin de semaine. Sept des neuf victimes sont âgées de moins de 25 ans.

Le premier accident, un dérapage, est survenu vers 16h15 vendredi sur la route 5-32 près de Danville, dans le comté de Richmond. La victime est Laura Robinson, 16 ans, de Danville.

Un autre dérapage a causé la mort d'un jeune homme de 19 ans vers 02h00 samedi matin à Newport sur la route 6, dans le comté de Gaspé-sud. La victime est Jean-Louis Grenier, 19 ans, de Newport.

Un autre jeune homme, Maurice Drolet, âgé de 21 ans, du 1987 Champigny-ouest, à l'Ancienne Lorette, s'est tué lors d'une collision frontale survenue vers 07h30 sur la route 54, dans le Parc des Laurentides.

Un homme de 34 ans, Armand Chouinard, du 218 Oxford, à Cowansville, a trouvé la mort lorsque son automobile a dérapé sur la route 13, à East Farnham, dans le comté de Brome. L'accident est survenu vers 20h45, samedi.

Une heure plus tard, une collision frontale sur la route 15 près de Saint-Urbain, comté de Charlevoix, faisait deux morts dont un sergent de la Sûreté du Québec. Les victimes sont: Mme Noël Perron-Lavoie, 23 ans, de Sainte-Agnès et M. Arthur Audet, 57 ans, du 25 Terrasse Orléans, à Ville-neuve.

Enfin, une autre collision frontale survenue dimanche vers 13h00 a causé la mort de trois soeurs dans le rang Gosford, à Sainte-Agathe de Lotbinière. Les victimes sont Lorraine Hamel, 20 ans, et ses soeurs Rejeane, 15 ans, et Johanne, 12 ans, toutes trois de Saint-Gilles, comté de Lotbinière.

faits divers

par Jean-Pierre Charbonneau

Un lien entre le meurtre de Yanovitch et l'activité de la pègre à la Bourse?

Le meurtre d'un important associé de la Mafia de Montréal serait-il relié à la présumée infiltration du syndicat du crime à la Bourse de Montréal?

Certains documents saisis par la police établiraient en effet un lien entre le meurtre de Teddy Yanovitch, 47 ans, alias Tony Young, survenu le 24 juin 1971 et les faits révélés dans l'édition du Financial Post du 24 novembre dernier.

À la suite des allégations du Financial Post, le ministère des institutions financières du Québec a d'ailleurs institué une enquête.

Selon la police, Teddy Yanovitch était l'un des associés anglophones de la Cosa Nostra de Montréal. Très actif dans le domaine du prêt usuraire, il aurait été impliqué dans un réseau spécialisé dans l'écoulement des obligations volées.

L'enquête policière a de plus montré l'existence d'une étroite relation entre

le meurtre de Leroy Kerwin d'Atlanta, 41 ans, survenu le 13 juin 1971 à une vingtaine de miles de l'aéroport international de Toronto.

Kerwin, qui était également connu dans le milieu sous le nom de Silverman, occupait officiellement le poste d'agent d'assurance mais était impliqué dans le racket des prêts usuraires.

Selon les renseignements obtenus, Kerwin aurait fait fructifier son argent dans des transactions boursières frauduleuses.

L'enquête a permis d'établir aussi que Kerwin et Yanovitch se sont rencontrés à plusieurs reprises à Toronto où d'ailleurs Yanovitch se rendait souvent.

L'exécution des deux hommes pourrait s'expliquer, selon une hypothèse de la police, par le fait que ceux-ci, se croyant assez puissants, auraient décidé de ne pas respecter à la lettre leurs engagements avec le Syndicat du crime.

L'enquête se poursuit toujours.

Vol de 4 barils de rhum: \$16,596

Les escouades de la moralité et des alcools de la Sûreté du Québec ont arrêté en fin de semaine quatre individus en rapport avec un vol de boisson alcoolique dans le port de Montréal.

Les individus, dont l'identité n'a pas été révélée par la police comparaitront ce matin sous l'accusation de recel.

Ils ont été trouvés en possession de 4 barils de rhum d'une valeur totale de \$16,596.

Les quatre hommes transportaient la marchandise dans un camion quand ils ont été arrêtés sur la route no 1 à Saint-Césaire par les hommes de l'inspecteur Baril, de la Sûreté du Québec.

Attentat contre "Tony" Lemire

Antonio "Tony" Lemire, 31 ans, de Joliette, est toujours dans un état critique à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette où il a été conduit samedi matin, victime d'un règlement de compte. Lemire a été atteint de trois balles de calibre .38 tirées par un caçouillard. L'attentat est survenu vers 0h45 samedi ma-

tin, à l'hôtel Windsor de Joliette.

Selon les témoins, l'agresseur, qui semblait connaître très bien les lieux, a fait feu à plusieurs reprises sur Lemire. Une querelle qui existait entre la victime et certains motards du coin pourrait être à l'origine de ce règlement de compte.

Mère disparue

La Sûreté du Québec, du poste de L'Assomption, tente de retrouver une mère de famille de 35 ans, Mme Carmen Vachon de Saint-Lin, qui a disparu de chez elle depuis le 26 novembre en compagnie de ses deux enfants, Claudine, 10 ans, et Eric, 4 ans. Mme Vachon mesure 5'3" et pèse 130 livres elle a les cheveux brun roux mais a en sa possession une perruque blond gris. Au moment de sa disparition, Mme Vachon portait un manteau de suède brun et des bottes hautes noires. Quant à ses enfants Claudine portait un manteau de lainage beige et de hautes bottes brunes et Eric était vêtu d'un uniforme d'auto-neige brun. Toute personne pouvant fournir des détails concernant ces disparitions est priée de communiquer avec la Sûreté Québec de l'Assomption, au numéro de téléphone 395-4029, ou avec l'officier de service à Montréal, au 295-4120.



Smallwood sera remplacé le 5 février

SAINT-JEAN, T.N. (PC) — Le successeur du premier ministre Joseph Smallwood à la tête du parti libéral de Terre-Neuve sera choisi au cours d'un congrès qui se tiendra les 4 et 5 février.

La décision a été annoncée par le bureau de l'Association provinciale du parti à l'issue d'une réunion tenue à

Saint-Jean durant le weekend. On n'a toutefois pas précisé pour le moment l'endroit où le congrès aura lieu.

M. John Mahoney, président de l'Association, a dit qu'on attend environ 750 délégués à ces assises.

M. Smallwood, qui aura 71 ans la veille de Noël, a déclaré le 11 novembre qu'il abandonnerait la direction du parti et du gouvernement au début de la nouvelle année.

entendue avant Noël, une élection partielle aura lieu. Si les libéraux triomphent, la Chambre de 42 sièges sera partagée à parts égales. Par contre, un gain des conservateurs donnerait à M. Moores une majorité d'un siège après l'élection d'un président de la Chambre, ce qui lui permettrait de former le gouvernement.

aujourd'hui

- De 9h à 16h, à l'hôpital Jean-Talon, journée d'étude organisée par le district XI de l'Association des infirmiers et infirmières du Québec sur le thème: La formation en cours d'emploi.
- A 10h30, à la salle Hosner-Pillow-Vaughan du Musée des beaux-arts, conférence de presse annonçant un achat de très grande valeur.
- A 11h30, au coin de la Montée Saint-Hubert et du boul. Cousineau, à Saint-Hubert, cérémonie de la levée de la première pelle-tée de terre en vue de la construction du boulé Cousineau.
- A 11h30, à l'Hydro-Québec, la Fédération des femmes du Québec remet un mémoire sur la création d'un Office de la femme au premier ministre, M. Bourassa. Une conférence de presse suivra.
- A 12h30, au Canadian Club de Montréal, le Dr Toyomasu Fusé prononce une allocution intitulée: "An Emergent Giant? Japan in the 70s".
- A 14 heures, au 3875 Grande-Allée à La-fleche, la commission scolaire régionale de Chamby inaugure sa 5ème polyvalente, l'école Mgr A.-M. Parent.
- A 16 heures, à l'édifice de la CSN, la Cinéma-thèque québécoise et les Éditions québécoises lancent un ouvrage de Patrick Straram: "Gilles cinéma Groulx".
- A 17 heures, au 1044 ouest Laurier, lancement d'un ouvrage de Raymond Barbeau intitulé "La cause du cancer".

DES VACANCES AU SOLEIL

Pour vos réservations de voitures, appartements ou villa, écrivez en GUADELOUPE.

CABRES Entreprise de location

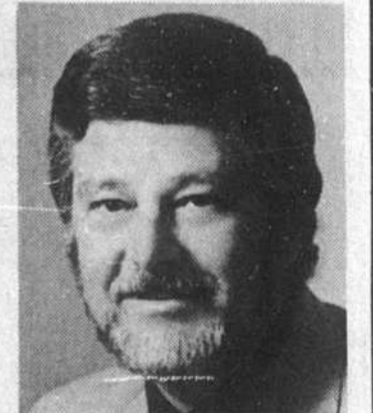
No. 15 Résidence Dugazon
Abymes GUADELOUPE (F.W.I.)
Télé: 822405

Appartement meublé à partir de \$20.00

Location de voitures à partir de \$7.00

La Chambre de commerce de Montréal

Dernier déjeuner-causerie avant les Fêtes
MARDI, 7 DÉCEMBRE



MONSIEUR PAUL GÉRIN-LAJOIE
président
Agence Canadienne de Développement International
Le sujet: "L'ACDI, un bas de Noël de \$424 millions"
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h.30
Le public est admis
Renseignements: 866-2861

Jean-Marc Brunet, N.D.
le cœur et l'alimentation



édicions du jour

VIENT DE PARAÎTRE...

LE COEUR ET L'ALIMENTATION

par JEAN-MARC BRUNET N.-D.

- Des conseils pratiques par un spécialiste de la santé par la nature
- A lire par tous les Québécois qui forment le peuple le plus cardiaque du monde

En vente partout au prix de \$2.50 - distribuée par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228).

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

L'Inde et le Pakistan en guerre

Pendant qu'aux Nations unies, les attitudes résolument partisans adoptées par la Chine et l'URSS semblaient devoir empêcher toute intervention efficace du Conseil de sécurité, le conflit armé qui sévit depuis quelques jours entre l'Inde et le Pakistan a revêtu en fin de semaine une gravité exceptionnelle.

Aucun des deux belligérants n'a officiellement déclaré la guerre à l'autre: certains observateurs s'accrochent à ce détail juridique pour espérer qu'on trouvera, au cours des prochains jours, une façon habile de ramener les deux parties à la table de négociation. S'il faut en juger d'après les déclarations faites par Madame Gandhi et le président Yahya Khan et l'état d'esprit que rapportent les dépêches en provenance des deux capitales, il y a lieu de croire, toutefois, qu'une guerre à finir vient de s'engager entre ces deux peuples qu'opposent depuis 1947 des tensions apparemment irréductibles.

Selon la plupart des indications en provenance du théâtre des hostilités, l'Inde aurait bel et bien pris l'initiative du déclenchement des opérations militaires. Elle se proposerait même, au dire de l'un de ses généraux, de déloger complètement du Pakistan oriental les forces armées du régime de Rawalpindi. Les assauts lancés contre la frontière occidentale de l'Inde par les forces pakistanaises ne seraient, dans ce contexte, qu'une riposte visant à détourner l'ennemi indien de son objectif premier.

Si cette version devait se confirmer, l'Inde porterait aux yeux de l'opinion mondiale la lourde responsabilité d'avoir décidé de se faire justice elle-même, au mépris des exigences les plus sacrées du droit international et de la paix. Sa responsabilité paraîtrait d'autant plus lourde, dans ce cas, qu'elle aurait attaqué l'adversaire en sachant pouvoir s'appuyer au départ sur une force de frappe deux fois plus imposante, tous les rapports confirment, en effet, que l'Inde dispose présentement d'effectifs militaires et d'équipement de combat très largement supérieurs à ceux du Pakistan.

Madame Gandhi a rattaché avec raison l'intolérable fardeau que font peser sur son pays les quelque dix millions de réfugiés est-pakistans à la répression dirigée par le président Yahya Khan a refoulés depuis mars dernier vers le sol indien. Aucun pays n'aurait pu tolérer indéfiniment une situation aussi grave, et l'on ne saurait trop déplorer à cet égard la lamentable incurie dont ont fait montre les grandes puissances. Le régime du président Yahya Khan se livre depuis dix mois, au Pakistan oriental, à l'une des plus barbares répressions politico-militaires de tous les temps. Au nom de l'ar-

gument de la souveraineté nationale inviolable, honteusement repris aux Nations unies par la Chine, on a laissé décimer un peuple qui n'avait commis d'autre crime que d'exprimer par la voie démocratique, lors d'élections régulières tenues en décembre 1970, son irrépressible désir de liberté.

L'impatience de l'Inde devant cette situation qui pourrissait aisément compréhensible. En décidant toutefois de recourir à la force pour se faire justice, l'Inde renie une fois de plus les principes sacrés de non-violence que lui avait enseignés Gandhi. Elle devient une puissance nationale comme les autres. Sa parole elle-même devient ni plus ni moins crédible que celle des autres. Une autre illusion finit ainsi de tomber chez ceux qui, dans le monde, croient par-dessus tout aux solutions pacifiques.

Aucune des trois super-puissances ne paraissant disposée à intervenir directement dans le conflit armé, l'opinion mondiale se tournait avec angoisse en fin de semaine vers les Nations unies.

Réuni d'urgence samedi soir, le Conseil de sécurité se serait rallié, n'eût été le veto soviétique, à la proposition américaine demandant la cessation immédiate des hostilités, le repli des troupes de chaque pays derrière sa frontière respective et l'envoi d'observateurs des Nations unies sur les lieux du combat. La résolution américaine ne disait pratiquement rien, cependant, sur le grave problème politique du Pakistan oriental: l'URSS a trouvé dans cette omission le prétexte d'un veto qu'exigeait le pacte de solidarité conclu il y a quelques mois entre son gouvernement et celui de Delhi.

Même s'il n'a recommencé à délibérer que dimanche soir, on pouvait conjecturer que le Conseil de sécurité rejetterait également deux motions en provenance de la Chine et de l'URSS. Chacune de ces résolutions appuyant carrément l'une la thèse pakistanaise, l'autre la thèse indienne, il n'y avait aucune chance qu'elles soient retenues par le Conseil.

Il ne restait plus, dans ces conditions, qu'à souhaiter la mise au jour d'une résolution de compromis insistant surtout sur certains points qui semblaient déjà, au moment où ces lignes furent écrites, faire l'objet d'un large accord.

Un premier point d'accord se dégageait de chacune des trois résolutions "non-engagées" dont ont été saisies en fin de semaine les membres du Conseil: il importe avant toute chose d'assurer la cessation immédiate des hostilités. Les propos tenus

par Madame Gandhi font craindre que l'Inde ne s'oppose fortement à cette exigence. C'est néanmoins la condition première du retour à la paix.

La résolution des Etats-Unis, approuvée par onze membres sur quinze (dont la Chine) demandait aussi que les troupes de chaque camp soient tenues de se replier sans délai derrière leur frontière respective. Cela serait plus difficile, chaque camp ayant déjà payé chèrement le territoire qu'il occupe désormais. Aussi la résolution italo-belge, qui demeure discrète sur ce point, avait-elle plus de chance de succès.

Il faudra enfin reconnaître, comme l'a opportunément rappelé le délégué de la France au Conseil de sécurité, que le conflit a de graves causes politiques et que tout projet de cessation des hostilités qui ne promettrait pas une action résolue à ce niveau serait vouée à l'échec. Le représentant de la Chine au Conseil a soutenu samedi que la question du Pakistan oriental est un problème intérieur qui ne regarde que l'autorité du gouvernement pakistanais. Si, en même temps qu'elle tient cette position, la Chine n'avait aussi laissé savoir qu'elle est intéressée à ouvrir des rapports diplomatiques normaux avec l'Inde, si elle ne s'était de même montrée très peu pressée à plonger dans le conflit actuel, il y aurait lieu de s'inquiéter de cette attitude. Ces derniers signes permettent toutefois de croire que la Chine acceptera éventuellement de se rallier à une position pratique mitoyenne.

Par les millions d'êtres humains qu'elle implique, par les souffrances sans nom qu'elle menace d'ajouter au martyre que subit déjà depuis des mois le peuple du Bangladesh, par le danger très grave qu'elle fait peser sur le monde, la guerre indo-pakistanaise engage au plus haut point la conscience des peuples de l'humanité.

Il faut souhaiter une intervention prompte et équitable des Nations unies dans le conflit. Au Conseil de sécurité, et à défaut de celui-ci aux peuples qui n'ont aucun intérêt direct dans cette guerre, il incombe de promouvoir une cessation prochaine des hostilités et de s'attaquer sans délai aux causes du conflit. Parmi celles-ci, figure au tout premier rang le statut politique actuel et futur du peuple Bangladesh: le gouvernement du président Yahya a hélas montré qu'on ne saurait s'en remettre à lui seul du soin de le régler dans la justice et le respect de la démocratie.

Claude RYAN

Les séquelles d'un congrès

De mal en pis

par Laurent LAPLANTE

La récente réunion des libéraux, provinciaux a donné lieu à un certain nombre d'incidents macabres. Des "commandos électroniques" sont intervenus dans les discussions au moment où les éminences grises du parti le souhaitaient. Quand le parti libéral a liquidé M. René Lévesque, au cours d'un congrès tenu au Château Frontenac, les commandos électroniques avaient joué le même rôle, mais sans se faire prendre. Comme quoi la meilleure méthode peut vieillir.

Il y eut quand même des cas où, délibérément, on a négligé de lancer les commandos électroniques à l'assaut. L'un des exemples les plus régnants concerne et implique le mi-

nistre québécois des Communications. Alors que des collègues, dûment mis en branle, venaient à la rescousse des ministres mis en difficultés, M. L'Allier a dû, pour sa part, se débrouiller seul. Il avait pourtant eu droit à quelques-uns des pires assauts, MM. Guy Morin, Ben Payer, Pierre Lortie en avaient long à dire sur la politique québécoise des communications et ils se sont vidés le cœur avec la parfaite assurance que personne ne viendrait prêter main forte à M. L'Allier et interrompre le procès. Malgré tous les torts qu'on peut imputer au ministre des Communications, il y a là une inadmissible mesquinerie sur le plan humain et une inquiétante partisanerie sur le plan des idées.

Parce qu'il fait partie d'une agence de publicité, le monsieur vend à son ministre la certitude qu'il faut découper les budgets de publicité, tout en les remettant, cela va de soi, entre les bonnes mains. Parce qu'il a entrevu l'horrible métrage que Radio-Québec a fait pour la visite de M. Castonguay à Rouyn, il en conclut que Radio-Canada mérite la décapitation. Parce que des citoyens se plaignent auprès du ministre de ne pas avoir eu satisfaction auprès des fonctionnaires, le savant conseiller suggère à son patron de regarder l'organigramme de plus près. Car nos loustics connaissent aussi bien les finances, la planification, la régionalisation, que la publicité, l'information, les affaires publiques, les affaires sociales et la justice. De la loi anti-casseurs au problème des paroisses marginales, rien de gouvernemental et de rentable ne leur est étranger.

Ce sont ces gens-là qui ont reproché à M. L'Allier de mal orienter son ministère des Communications. Si encore ils avaient indiqué au ministre en quel sens allaient les intérêts québécois. Si encore ils l'avaient aidé à préserver ce qui reste d'un désir de coordination et de rationalisation émergeant au début des années 60. Mais non! Ils ont reproché au ministre de ne pas aller assez vite dans le morcellement de l'information et de la production audiovisuelle du gouvernement, de ne pas politiser assez vite ce qui ne devrait d'ailleurs pas l'être.

Pour que ces gens-là, qui n'ont aucune parenté avec les géants d'audace et d'aventure, aient ainsi joué les jeunes voraces, il fallait que d'en haut soit venue une approbation tacite. Même s'il a montré patte blanche plus souvent qu'à son tour, M. L'Allier ne semble pas encore considéré comme un libéral de la stricte observance et le parti lui reproche visiblement de ne pas être allé assez vite ni assez loin dans le travail de démolition qu'il devait accomplir aux Communications. Nos ténors de la fin de semaine estiment que M. L'Allier aurait dû déjà fermer Radio-Québec et remettre à chacun des ministres un morceau de l'ancien Of-

fice d'information. Et le procès se fait, contrairement à la superbe description libérale, sur la place publique.

A ces querelles de palais s'ajoutent des gestes plus concrets et, donc, plus inquiétants encore. A Rimouski, l'ODEQ se débat depuis toujours pour maintenir ou créer un point entre la population et le gouvernement. L'information, dans ce contexte, devrait jouer un rôle majeur. Malheureusement, en raison de structures extrêmement complexes, il est aussi difficile d'émettre une nouvelle sur l'ODEQ que de dépendre les fonds qui sont promis au plan. Le moindre texte destiné à l'extérieur suit un dédale d'une navrante incertitude, ralentit dans trente-six détours, s'arrête sur vingt-trois bureaux pour autant de signatures, va à Québec, à Ottawa, revient à Rimouski... trop tard pour constituer une nouvelle. Avant que le gouvernement décrète qu'un œuf est frais, c'est à l'œuf qu'on a affaire. Avant que l'ODEQ ne parvienne au même résultat, on a devant soi une poule et ses dents.

Le nouveau ministre responsable de l'ODEQ, le docteur Georges Quenneville, souhaite comme tous ses prédécesseurs que cela change. Pensez-vous qu'il va insister sur la décentralisation, sur la nécessité de faire davantage confiance aux techniciens de la région? Ce serait rationnel. Sur les conseils d'une couple de nos "conseillers spécialisés en culture générale", il invite tout simplement le ministre des Communications à rapatrier son personnel et ses agents d'information et l'entreprend de se constituer un service autonome d'information. Multipliez ce genre de décision par dix régions et par vingt ministères et vous avez la pagaille, la partisanerie, le parfait vacuum recherché par l'Information-Canada.

On pouvait reprocher au "livre vert" du ministre des Communications et à ses projets de lois de manquer de clarté. L'offensive à laquelle le ministre fait face n'a, elle, aucune équivoque: ce qui n'a pas été dit au cours de la fin de semaine est en train de se faire. Pour avoir tenté de concilier les inconciliables, pour avoir promis au parti des organismes obéissants pendant qu'il promettait au public des organismes libres, M. L'Allier subit aujourd'hui sur les deux fronts d'insoutenables pressions.

Pendant qu'il en est encore temps, le public a tout intérêt à prendre conscience de ce que révèlent les incidents des derniers jours. Le parti libéral, de façon manifeste, entend prendre le contrôle absolu d'institutions qui doivent demeurer honnêtes et même le devenir sans cesse davantage. Le parti, prétextant d'une efficacité insuffisante, veut supprimer ou asservir l'ensemble des communications gouvernementales. Et, dans ce glissement, M. L'Allier prend l'allure d'une victime beaucoup plus que d'un Machiavel. Ses détracteurs politiques, quant à eux, ont pris l'allure de fossoyeurs.



lettres au DEVOIR

Des professeurs de Hull appuient le Front commun inter-syndical

Les négociations entre le Front commun et le gouvernement nous apparaissent, dans le contexte social actuel du Québec, comme un phénomène d'une importance primordiale. Aussi, le Département de philosophie du Cegep de Hull considère-t-il comme un geste essentiel la prise de position publique à cet égard. Si elle apparaît d'abord comme celle de professeurs de philosophie, i.e. de personnes qui ont non seulement pour tâche de promouvoir l'exercice d'une pensée réfléchie, mais de faire que cette pensée devienne active en face d'un réel à transformer, cette prise de position prend néanmoins pour nous un sens plus fondamental. Elle se veut en effet une parole, devenue nettement politique, qui exprime des travailleurs pour qui la démocratie, si elle doit un jour être possible, exige l'affirmation publique du pouvoir réel de la collectivité. C'est donc dire que loin d'être un pur symbole, ou pis encore une simple opinion sans conséquence, elle est plutôt la mise en pratique réelle et qui se veut efficace d'un droit et d'un devoir de faire savoir à nos dirigeants syndicaux la position de ceux pour qui le travail de négociation signifie quelque chose. Efficace, cette prise de position le sera d'autant plus qu'elle entraînera, nous l'espérons, d'autres gestes analoges. Car ce n'est surtout pas dans cette prétendue liberté de

silence où de tout temps le statu quo a trouvé sa justification fictive que pourront triompher les droits qui sont ici en cause. Ces droits que nous invoquons ici ne sont que l'expression conséquente des besoins réels d'une collectivité dont l'épanouissement et la libération ne pourront être possibles qu'à partir de l'acceptation par l'Etat québécois de deux principes fondamentaux: l'assurance d'un salaire minimal décent pour tous les travailleurs et un effort de rationalisation dans les domaines de la rémunération et des conditions de travail. L'application réelle de ces deux principes conditionne à nos yeux le respect du droit collectif à une existence digne. Et puisque cette double exigence constitue l'essentiel de la politique salariale soumise par le Front commun au gouvernement du Québec, l'action présente des forces syndicales ne saurait qu'attirer notre appui (...)

En plus de la reconnaissance de ces deux principes de base, l'appui que nous manifestons à l'action présente du Front commun entraîne de notre part une prise de position en faveur de la demande de participation réelle du travailleur à l'intérieur même de sa fonction. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, dans le domaine hospitalier, ou à l'intérieur de la fonction gouvernementale, la possibilité réelle de l'employé de participer d'une façon créatrice à

la direction de l'entreprise, à la mise sur pied de politiques qui le concernent, représentée à nos yeux, une exigence réaliste dont l'acceptation progressive par l'Etat contribuerait à enrayer ce sentiment d'impuissance et d'inutilité ressenti par la majorité des fonctionnaires québécois. C'est cette image trop facilement entretenue du fonctionnaire paresseux et insouciant qui disparaît au moment où, dans le secteur public, le travailleur arrive à participer d'une façon créatrice à une administration dont on a semblé longtemps oublier qu'elle est d'abord la sienne. La reconnaissance de la part du gouvernement d'une participation réelle encore là nous apparaît comme une étape essentielle à franchir en vue de la généralisation de cette politique au niveau du secteur privé.

Compte tenu du climat social résolument explosif qui est le nôtre aujourd'hui, l'acceptation réaliste par l'Etat québécois des présentes politiques syndicales représente une chance unique, si ce n'est la dernière, d'apaiser la colère justifiée qui remue d'année en année et d'une façon croissante, la masse ouvrière québécoise. Hull, le 30 novembre 1971.

Les professeurs du département de philosophie du Cegep de Hull.

P.S. - Cette lettre nous a été transmise par M. Louis Simard.

Biculturalisme ou multiculturalisme? Un autre débat stérile

Dans le présent débat entre les partisans du biculturalisme et du multiculturalisme, on oublie ou on évite de définir ce qu'on entend par le mot "culture". M. Gérard Pelletier, pour sa part, dit qu'il ne prétend pas régler une chicane de sociologues qui donnent des centaines de définitions différentes de la culture. S'il y a eu, au cours des siècles, des centaines de définitions de la culture, les ethnologues contemporains sont à peu près unanimes à entendre par le mot "culture" tout ce qu'un groupe d'hommes invente pour s'adapter à son milieu. Avec cette notion de la culture, on perçoit aisément l'absurdité de nos débats culturels. Il y aurait au Canada par exemple, autant de cultures qu'il y a de millions différents. En ce sens, on peut dire qu'il y a une infinité de cultures surtout si l'on tient compte des milieux formés par

les sexes, les générations, les métiers, etc. C'est pourquoi les ethnologues ont recours à "l'aire culturelle" pour mieux étudier et distinguer les différentes cultures. A l'aide de ce concept, on peut encore parler de multiculturalisme, mais à propos de cultures que l'on pourrait appeler culture des Maritimes, ou culture du Québec, ou culture de l'Ontario, ou culture des Prairies, ou culture des Rocheuses. Toutefois, pour être plus réalistes, nous devrions admettre que tous nous participons à une seule culture, à l'intérieur d'une seule grande aire culturelle: l'Amérique du Nord, divisée en sub-aires culturelles, dont l'aire québécoise est l'une des plus intéressantes et des plus dynamiques. L'erreur que nous faisons trop souvent et qui vient de notions complètement dépassées, c'est de parler de cultures anglaise,

française, ukrainienne, chinoise ou africaine au Canada ou aux Etats-Unis. Ces cultures qui sont les résultats d'adaptations humaines à d'autres milieux doivent se transformer pour répondre aux besoins d'adaptation des Canadiens et des Américains aux différents milieux, aux différentes aires nord-américaines.

L'esprit conservateur réussit souvent à faire persister artificiellement en Amérique des éléments culturels inutiles à l'adaptation au milieu américain. Ces "survivances" forment ce que les ethnologues appellent les "folklores". C'est ce genre de conservatisme que pratiquent ceux qui parlent de biculturalisme et de multiculturalisme. Il serait plus scientifique d'appeler cela du bi-folklorisme et du multi-folklorisme. Louis LANDRY, Repentigny, le 1er décembre 1971.

Lettre ouverte au ministre John Munro

M. John Munro, Ministre de la santé nationale et du bien-être.

Décidément vous tenez à ce que l'on achète des médicaments au prix très rabais, l'envoi de votre deuxième brochure le prouve, mais avec quel argent dites-le-nous? Certainement pas avec les allocations familiales ou les pensions de vieillesse. (Ca sent les élections, un vieux truc s'attire les votes). Dire qu'il faut aller à la pharmacie, c'est très juste: vous avez prouvé hors de tout doute que la compétition est féroce et ruineuse en pharmacie - le pharmacien du quartier a fait fuir d'autres pharmaciens ont tout simplement fermé, un gros-

sieste a fermé ses portes. Je crois que vous avez frappé à la mauvaise porte, vous auriez dû frapper chez les grands fabricants, les VRAIS RESPONSABLES des prix exorbitants en pharmacie; dernièrement n'ont-ils pas augmenté le prix de plusieurs produits au Canada, évitant de le faire aux E.U., et votre enquête passée chez ces grands fabricants de produits pharmaceutiques n'a-t-elle pas tourné à zéro? Vous vous en souvenez, M. Munro, vous laissez croire que les pharmaciens exploitent le public, comme le rapporte M.J.C. Turnbull, exécutif de l'Ass. Pharmaceutique Canadienne dans un article du Star 2 nov./71. Quel jeu jouez-vous, M. Munro? Il est

vrai, j'y pense, que les pharmaciens ne fournissent pas à la caisse électorale; comment en auraient-ils les moyens? Donc, pour montrer que vous jouez franc jeu, M. Munro, je m'attends à recevoir de vous l'avenir, des brochures de votre même genre me disant où acheter l'huile à chauffage, les aliments, les vêtements, chaussures, meubles, appareils ménagers, électro-ménagers, etc., ou serait-il vrai qu'une compétition féroce ruineuse n'existe qu'en pharmacie? Merci d'une réponse anticipée au nom de tous ceux qui retirent la pension de vieillesse ou des allocations familiales.

G. GINGRAS, Montréal, le 30 novembre 1971.

Réponse à Gérard Filion

La proposition suivante va paraître farfelue à plusieurs mais je ne doute pas qu'avec le fair play bien connu de nos amis ontariens sa logique finira par triompher. Il s'agit ni plus ni moins de transférer la capitale nationale d'Ottawa à Hull, avec interdiction à tous les fonctionnaires fédéraux d'habiter ailleurs qu'à Québec. Ainsi nous verrons \$14 milliards nous passer entre les mains chaque année et, puisqu'il paraît que les fonctionnaires et les forces armées en retiennent \$4 milliards, nous pourrions donc espérer qu'ils en dépensent un peu chez nous. De fait, il est même possible que par leurs dépenses ils créent 100.000 emplois! Ainsi, la capitale pourrait traverser la rivière à tous les cent ans et les rôles dévolus aux fonctionnaires seraient inversés chaque fois, les anglophones devant nécessairement vider les crachoirs et ramasser les bouts de cigarettes durant le siècle qui vient.

L'homonyme ontarienne de Hull s'appellerait Byhytown et ses 100.000 chômeurs recevraient l'assurance-chômage à cause de leur improductivité notoire. Il va sans dire qu'il faudrait aussi vider les laboratoires de recherche et transférer tout ça au Québec, avec les autres entreprises de la Couronne. Encore une fois, comme le fair play des anglophones est bien connu, ils refuseront de travailler dans une autre langue que le français, à compter de la date du déménagement. Comme les principaux ministères seront dirigés par des francophones, nous en profiterons pour imposer des droits de douane favorisant nos produits. Nos industries faisant ainsi des profits assurés par la protection fédérale, notre produit national brut grimpera bientôt à \$30 milliards (P.Q.). Nous n'aurons donc plus besoin des paiements de péréquation qui nous "sauvent de la banqueroute" et nous pourrions nous contenter de

verser \$1 milliard par année comme nous le faisons actuellement pour faire administrer notre argent par Ottawa. J'aurais compris M. Filion s'il avait dit: "Nous sommes stupides d'acheter de l'Ontario alors que celle-ci refuse nos poulets. Nous sommes stupides d'acheter notre blé de l'Ouest à un prix supérieur à celui qu'en paient la Russie et la Chine, grâce à l'Office canadien du blé. Nous sommes stupides de payer pour toutes les entreprises de la Couronne, pour les laboratoires de recherche installés en Ontario. Nous sommes stupides de payer de très gros salaires aux employés d'Ottawa, alors que ces salaires aident à créer de nouveaux emplois dans la province voisine, tandis que nous en avons plus besoin qu'eux." C'eût été trop demander à M. Filion. Roger BOURGAULT, Montréal, le 1er décembre 1971.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean-François. Directeur: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée, dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22, trois mois: \$12. Edition du samedi: \$10 par semaine. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Lettre ouverte au directeur du Devoir

Les journalistes de La Presse demandent-ils l'impossible?

par le comité de négociations de la section La Presse, du Syndicat général des communications

Monsieur le directeur. Les commentaires que vous avez formulés ces jours derniers sur le conflit à La Presse, et plus spécialement sur le caractère des revendications des journalistes, méritent d'être relevés. Ils risquent en effet de créer dans le public une impression erronée.

Vous avez écrit, le 1er décembre, que les clauses professionnelles concernant les journalistes "constituent désormais l'enjeu majeur du conflit". Il est exact que cette question soit au centre d'un désaccord profond entre notre syndicat et la partie patronale. Toutefois, en dépit du fait que les négociations avec les syndicats de métiers affiliés à la FTQ aient enfin démarré d'une façon plus sérieuse, il faut souligner que l'impasse persiste presque complètement sur les points majeurs de la négociation entre nos

camarades de l'atelier et La Presse. L'essentiel n'est pas réglé, au dire même des syndicats intéressés. La même situation, en plus grave encore, prévaut dans les pourparlers avec les autres syndicats de la CSN. Il est donc incorrect de laisser entendre que la fin du conflit à La Presse ne dépend plus que du règlement de clauses professionnelles exigées par les journalistes.

De surcroît, à ce jour la partie patronale s'est refusée à toute négociation sur nos propositions à cet égard.

Mais là n'est pas le fond de la question que nous voulons aborder. La question, c'est de savoir s'il est vrai que les exigences des journalistes soient "exagérées, irréalistes et inacceptables", comme l'a affirmé M. Paul Desmarais dans son intervention publique, ou qu'elles soient, comme vous l'avez vous-même écrit le 25 novembre, "tel-

les qu'aucune entente ne semble pouvoir être conclue dans un avenir prochain."

Dans cet éditorial du 26 novembre, vous affirmiez en particulier que le projet de convention proposé par les journalistes obligerait l'employeur à se soumettre "à des contraintes tellement rigides que son action en serait constamment paralysée"; vous ajoutiez que "l'employeur qui accepterait de se lier à de telles clauses signerait l'arrêt de mort de sa responsabilité propre". Nous ignorons ce qui vous a amené à une conclusion aussi péremptoire, puisque vous n'identifiez que les clauses "rigides" en question, et ne fondez votre jugement sur aucune démonstration. De même, revenant sur le sujet le 1er décembre vous vous contentiez d'affirmer vaguement que, prises à la lettre, certaines clauses professionnelles proposées par les journalistes donnaient "lieu d'être songeur".

Sur un seul point avez-vous été précis: le droit de veto que notre syndicat réclame sur la nomination du rédacteur en chef. Vous affirmez tout net que cette exigence est inacceptable. Nous y reviendrons.

Nous voulons souligner à ce moment-ci que ces commentaires sévères mais imprécis, ajoutés aux interprétations fantaisistes de M. Paul Desmarais, ont eu pour effet de laisser croire que les journalistes de La Presse avaient choisi de profiter de l'arrêt de travail pour réclamer, en toute déraison, des clauses professionnelles extravagantes. Jamais-vues, susceptibles d'empêcher un règlement du conflit, voire, si elles étaient acceptées, de conduire La Presse à sa perte.

Or pareille impression est, ou serait, diamétralement opposée à la vérité. La plupart des clauses professionnelles nouvelles exigées par notre syndicat existent déjà dans d'autres conventions collectives de journalistes au Québec. Notre projet de convention ne réclame ni l'auto-gestion, ni la co-gestion, ni même des formes de participation consécutives à certaines décisions telles qu'on en trouve déjà en vigueur au "Devoir", au "Soleil" et au "Montréal-Matin" en particulier.

Notre projet de contrat n'est pas un projet construit sur des théories nouvelles ou révolutionnaires dans le domaine des relations de travail et plus spécialement dans celui de la presse. Bien au contraire, il s'agit d'un projet de convention fondé essentiellement sur l'expérience pratique, celle que nous vivons à La Presse et que nos confrères vivent ailleurs au Québec. Ce projet est marqué avant toute chose au coin du réalisme

et même d'une certaine modération: il est étonnant et décevant que vous ne l'avez pas vu.

Passons aux faits. Notre syndicat a déjà indiqué, après un vote en ce sens en assemblée générale, que 13 points lui paraissent essentiels dans l'ensemble du projet de convention.

Ecartons-en ici quelques-uns (durée de la convention, salaires) qui ne sont pas typiquement des "classes professionnelles", et passons en revue les autres.

Le fameux droit de veto

Et d'abord, la question du droit de veto sur la nomination du rédacteur en chef. Concédon, ici, qu'il s'agit d'une réelle innovation dans notre milieu. Mais ajoutons aussitôt qu'il s'agit d'une revendication qui, pour peu qu'on y réfléchisse, est loin d'être extravagante.

Notons que le syndicat ne demande pas le privilège de choisir lui-même le rédacteur en chef de La Presse: il laisse cette responsabilité, comme la plupart des autres véritables pouvoirs d'orienter et de contrôler le journal, à l'employeur. Le syndicat demande simplement de pouvoir dire "non" à une nomination qui ne serait pas acceptable à la majorité des journalistes.

Avant de parler d'irréalisme, rappelez-vous qu'en moins de trois ans, à l'occasion de trois crises, les journalistes de trois quotidiens différents ont exigé publiquement la démission d'un ou de plusieurs de leurs supérieurs, et qu'ils l'ont obtenue dans tous les cas; même si rien dans leur convention ne leur donnait le pouvoir de démettre ces supérieurs. C'est arrivé au "Droit" et au "Soleil" dans l'histoire récente; cela vient d'arriver en fait à La Presse même. Ça, c'est la réalité.

On comprend qu'un cadre supérieur d'une entreprise de presse, mis en face du fait qu'il n'a pas la confiance de ses subalternes, choisisse en tout honneur de s'incliner.

Mais à cette solution "douloureuse", conflictuelle par nature et cruelle pour les intéressés, ne serait-il pas tous comptes faits infiniment préférable de substituer celle que nous préconisons, soit l'accord préalable des journalistes, avant la nomination d'un rédacteur en chef ou directeur de l'information? Il s'agit à notre avis d'une voie civilisée et normale, qui vaut mieux que les "putsches" à répétition.

Dans votre éditorial du 26 novembre, vous déclariez inacceptable l'idée d'un véritable droit de veto, tout en suggérant que La Presse consulte effectivement ses journalistes avant de désigner le successeur de M. Mathieu.

Etrange refus d'appeler les choses par leur nom, ou de reconnaître les exigences de la réalité. Supposons, en effet, que La Presse soumette à ses journalistes le nom du successeur désigné de M. Mathieu, à titre purement consultatif. Supposons que la majorité dise "non". Si La Presse retire son choix, il y aura eu en fait veto. Si elle ne le retire pas, et impose quand même une nomination, ce sera carrément le chaos. Au reste, quel homme d'envie accepterait d'occuper un poste sachant que ses futurs subalternes l'ont refusé à l'avance?

Alors, pourquoi ne pas tout bonnement consacrer la réalité dans les textes? Il s'agit, en effet, de créer à La Presse les conditions d'une véritable paix industrielle et d'un climat professionnel favorable - choses qui ont tragiquement fait défaut pendant les trois années de la convention qui a été maintenue à tout prix, et au mépris du réel, des "droits de gérance" sacro-saints et parfois inapplicables, pour le simple plaisir d'affirmer des principes, alors nous ne parlons pas des mêmes choses.

Le "pupitre" syndiqué

Passons à un autre point névralgique, la réintégration dans l'unité syndicale des nombreux "adjoints" aux véritables patrons du service de l'information et du service de l'éditorial.

Si on excepte en effet le directeur de l'information et son principal adjoint, ainsi qu'un adjoint - administrateur, les "adjoints" du chef de la rédaction ne sont en fait à La Presse que des chefs de pupitre tels que nous les connaissons avant la restructuration de 1969. Les chefs de pupitre étaient alors syndiqués: à la faveur d'une restructuration mémorable et de changement de titres, ils ont été retirés de l'unité syndicale. Or, l'expérience a amplement montré que ces adjoints n'ont pas de véritables attributions patronales au sens du code du travail, qu'ils sont en fait des journalistes comme les autres à cette différence qu'ils ne bénéficient pas des garanties professionnelles et syndicales assurées par une convention collective.

C'est d'autant plus grave que ces journalistes occupent un poste extrêmement important, étant placés au centre des choix quotidiens relatifs au traitement des nouvelles selon leur importance. Syndiqués, ces "adjoints" n'auraient jamais à craindre de "directives syndicales" pouvant les amener à infléchir la portée de la nouvelle: vingt cinq ans de pratique syndicale chez les journalistes le garantissent, de même que la constitution syndicale: non-syndiqués, ces cadres sont au contraire, comme nous avons pu le constater ad nauseam depuis des mois, de directives patronales inavouables qu'ils n'ont aucun moyen de contester, sauf par leur démission.

Selon les entreprises de presse, la démarcation exacte entre les fonctions de cadre "syndicales" et celles qui ne peuvent l'être varient en fonction de la taille et des structures de l'entreprise. Mais, à comparer les fonctions des adjoints prétendument patronaux de La Presse que le syndicat veut réintégrer dans ses rangs, et celles qu'exercent des cadres syndiqués au "Devoir", ou, pour prendre une comparaison plus appropriée, au "Soleil", on voit qu'il n'y a rien de saugrenu dans cette revendication syndicale essentielle.

L'esprit de cette exigence devrait être clair aux yeux des gens du métier à tout le moins. Il ne s'agit pas d'augmenter de quelques unités le nombre de cotisants au syndicat. Il ne s'agit pas, non plus, d'assurer au syndicat le "contrôle" de l'information. Ce "contrôle", hélas, demeurera pour l'essentiel aux mains d'un employeur qui a démontré ces derniers mois quel cas il faisait de la vérité et du fair-play, et de l'intégrité professionnelle. Le syndicat a

monté là-dessus un dossier éloquent. Il s'agit, dans les limites du possible et de l'acceptable (et de l'accepté ailleurs), que des cadres intermédiaires puissent être protégés contre les ingérences quotidiennes dans l'exercice de leurs fonctions.

Où sont les clauses inacceptables?

Un autre article très important de notre projet de convention porte exclusivement sur des clauses professionnelles. Il en comporte 21, et il serait donc impossible d'en décrire toute la teneur dans le cadre de cette lettre.

Soulignons quelques points majeurs: reconnaissance de la liberté professionnelle des journalistes et des droits de l'éditeur; protection de l'intégrité des textes signés; clause de conscience permettant le départ du journaliste en cas de changement d'orientation idéologique du journal; protection en cas de poursuites judiciaires, notamment dans le cas d'un journaliste inquiété par la justice pour refus de divulguer des sources confidentielles d'information.

Or, monsieur le directeur, s'agit-il là de clauses "inacceptables, exagérées, irréalistes"? De clauses de nature à "laisser songeur"? Dans ce

cas, songez que pour l'essentiel, ces clauses sont inspirées presque textuellement - ou adaptées à la lumière de l'expérience - de la convention collective en vigueur au "Soleil", et sur certains points, de la convention que vous avez signée comme employeur du "Devoir"...

Parmi ces 21 clauses, au moins une ouvre un précédent: c'est celle qui touche les droits de reproduction des textes et photos des journalistes. Ce n'est pas une théorie inédite de relations industrielles, mais bien une réalité nouvelle qui nous amène à demander là-dessus qu'on inverse le schéma classique accordant ce droit à l'entreprise. La Presse en effet, se lance dans l'édition, et les journalistes risquent de se retrouver malgré eux auteurs de bouquins que La Presse pourra décider de publier.

Au total, dans l'ensemble de ces projets de clause professionnelle, on cherche en vain les monstruosité qui vous ont fait tenir des jugements aussi catégoriques.

Parmi les autres points déclarés majeurs, et pour cause, par le syndicat, il y a un projet de chapitre entièrement nouveau relatif au règlement des griefs par voie d'arbitrage.

La paix ou les conflits perpétuels.


La caractéristique essentielle de notre projet est d'assurer que, en cas de congédiement par exemple, ou de toute autre décision patronale que le syndicat décide de contester par voie de grief et au besoin d'arbitrage, les choses restent en place telles qu'elles étaient avant la décision qui fait l'objet d'une contestation.

Cette disposition devrait vous être familière, elle figure depuis nombre d'années dans la convention collective du Devoir. Nous doutons donc qu'il s'agisse là d'une de ces "contraintes rigides" qu'un employeur ne saurait accepter sans "signer l'arrêt de mort de sa responsabilité propre". Soulignons que pour l'essentiel, la procédure que nous demandons et qui existe au Devoir est également en vigueur à "Montréal-Matin".

C'est déjà un argument. Mais ajoutons qu'il est capital qu'une telle procédure soit acceptée et mise en vigueur à La Presse. La procédure actuelle de règlement de grief est si mauvaise qu'elle est en fait inopérante.

Suite à la page 6

Tradition et Qualité



DEPUIS 1809

SAQ. 128 F/25 oz. \$10.75

des AUDIO-VISUEL ET PASTORALE

SESSION EN LITURGIE

Session de 40 heures Du 7 au 11 février à Trois-Rivières

- Des expériences vécues mettront en évidence le sens de la célébration liturgique.
- Des ateliers feront expérimenter différentes utilisations possibles de l'audio-visuel en liturgie.
- Cinq animateurs du GAP seront à la disposition des participants pendant ces quarante heures.
- Cette session s'adresse à tous ceux (prêtres ou laïcs) qui oeuvrent en liturgie.

AUX PRÊTRES:
Invitation à une expérience chrétienne (retraite)

THÈME:
- Des prêtres s'évangélistent

LIEU:
- Québec

DATE:
- du 24 au 28 janvier 1972

ANIMATION:
- Deux prêtres ou moins, expérimentés dans l'utilisation des techniques audio-visuelles en animation, seront à la disposition des participants pour les aider à vivre une expérience d'évangélisation dans une ambiance de fraternité, de vérité et de détente.

- Pour favoriser une meilleure animation, le nombre des participants sera limité.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, communiquez avec:

Le GAP, 296 Loranger, Cap-de-la-Madeleine, Qué. Tél.: (819) 378-1103

VOLS CANADA-EUROPE CANADA

Vers l'EUROPE aller-retour à partir de \$172

DESTINATIONS Paris Bruxelles-Zurich Madrid-Genève

VOLS aller simple vers l'Europe à partir de \$100

S.E.T.A. Vacances 1176 rue Drummond Montréal 107 Tél.: 861-0200

COURS DU SOIR LE CEGEP D'AHUNTSIC


OFFRE AUX ADULTES DES COURS EN

ARTS PLASTIQUES ET ESTHÉTIQUES
LANGUES: ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL
LITTÉRATURE: FRANÇAISE ET QUÉBÉCOISE
PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE
SCIENCES HUMAINES: ÉCONOMIE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE, SC. POLITIQUE.
SCIENCES PURES: BIOLOGIE, CHIMIE, MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES ET COMPTABILITÉ
TECHNIQUES D'INFORMATIQUE
TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET RELIURE

LES DEMANDES D'ADMISSION DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉES AVANT LE 15 DÉCEMBRE 1971.

POUR TOUTES INFORMATIONS, PRÉSENTEZ-VOUS ENTRE 15 HEURES ET 20:30 HEURES AU 9155, RUE ST-HUBERT OU TÉLÉPHONEZ ENTRE 9 HEURES ET 18 HEURES A 389-5921, POSTE 210.

Nouveautés en or Birks




Bagues à pierre synthétique

A s'y méprendre...ces pierres imitent avec un art consommé la topaze, l'aigue-marine, le grenat, l'alexandrite, l'améthyste et le saphir.

Vous choisissez la pierre synthétique qui sera sertie sur l'une des montures illustrées, en or jaune ou blanc 10 carats, de \$22.50 à 35.00

BIRKS JOAILLIERS

Gancia



Vins et apéritifs de prestige depuis 1850

Asti Spumante
Vin mousseux idéal avec desserts

Americano
L'apéritif dans l'vent

Vermouth rouge
Vin aromatisé au goût subtil

La Distillerie Meagher Limitée, agents.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

COURS DE LANGUES

Allemand
Anglais
Chinois
Espagnol
Français
Italien
Russe

DÉBUT DES COURS 17 JANVIER 1972

DÉPLIANTS SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél.: 876-3030

Service de Formation Culturelle et Professionnelle

suites de la première page

LA PRESSE

Quant aux six syndicats FTQ, la ronde de négociations s'est terminée dans leur cas vendredi matin et bien que certaines questions demeurent irrésolues, tous attendent maintenant les propositions du ministre.

Dans un communiqué publié samedi, le front commun des onze syndicats reproche à La Presse de refuser systématiquement le dialogue avec les journalistes depuis le début de la médiation. La dernière rencontre entre ces parties remonte à mardi soir dernier: chacune est demeurée alors sur ses positions et aucune négociation véritable n'a eu lieu.

Entre-temps, les onze syndicats auraient déjà entrepris des démarches afin d'étendre à tous les syndicats à l'emploi de Power Corporation le front commun qu'ils ont constitué à La Presse. Ce front commun élargi, s'il se réalise, pourrait exercer auprès du holding financier les pressions requises pour que le conflit se dénoue plus rapidement à La Presse.

Les moyens d'action n'ont pas encore été précisés mais l'impact toucherait des entreprises aussi diverses que Dominion Glass et la compagnie de transport Le Voyageur, toutes deux reliées à l'empire Power Corporation.

STANFIELD

terminer dans quelle mesure nous pourrions y accéder.

Le leader conservateur, pour la première fois depuis quelques semaines, s'est fait interroger sur ses intentions quant à la nomination d'un lieutenant québécois.

"Je n'ai jamais précisé, a-t-il réitéré, mon intention d'investir un homme seul d'un tel titre au départ. Je veux plutôt rallier à notre cause des hommes qui pourraient stimuler notre présence au Québec et rassembler les Québécois autour d'eux. Tous ensemble pourraient former une équipe."

M. Stanfield a répété en anglais pour être compris de tous que les efforts du PC au Québec en vue de raffermir le parti par une greffe à la tête, si l'on peut dire, ne signifiaient absolument pas le transfert d'une partie des pouvoirs du chef à un lieutenant, fût-il Québécois.

"Notre préoccupation va plutôt vers la formation d'une équipe."

Ayant ainsi disposé des questions des délégués québécois, sans toutefois omettre de dire que le Québec avait besoin de compréhension et de consultation, M. Stanfield a affirmé à un Albertain qui s'inquiétait de savoir si le parti conservateur, pour gagner les prochaines élections, devrait s'écarter de ses principes, que les réformes étaient essentielles aux conservateurs intelligents, qu'une institution en général se devait d'évoluer parce que tout évolue.

Une autre question albertaine portait sur la préservation de l'identité canadienne

RECTIFICATIF

nomination de Me Michel Côté à la magistrature serait à l'origine d'un différend qui oppose celui-ci depuis quelque temps à Me Jean Drapeau. Nos lecteurs auront compris que le différend serait à l'origine de la nomination anticipée, et non l'inverse.

La rédaction

ne et des investissements étrangers à l'origine de cette identité.

M. Stanfield a avoué qu'il y avait là matière à inquiétude, surtout en ce qui a trait à l'emprise américaine sur la destinée du Canada. Pour y remédier, il a proposé la mise au point d'une stratégie économique de concert avec les provinces, avec les secteurs industriels et syndicaux. Quant au commerce avec les États-Unis, il faut évidemment le conserver, a-t-il souligné, mais il faudrait aussi le régir.

De l'Alberta encore: "Le meilleur gouvernement pour le Canada ne serait-il pas le gouvernement qui se ferait le moins entendre?"

Le parti conservateur, a répondu M. Stanfield, n'est pas le parti de l'individualisme mais de l'ordre qui permet à l'individu de vivre sa vie, de développer sa personnalité, et cela n'est possible que par un gouvernement en santé.

A une autre question de l'Alberta, le leader du PC a laissé entendre que les provinces, dont l'Alberta évidemment, devraient être consultées par le gouvernement central sur des questions les touchant même quand l'autorité du gouvernement fédéral sur ces questions était suprême.

La première journée du congrès avait débuté par la lecture des rapports du président et du directeur national de l'Association progressiste-conservatrice du Canada.

Aujourd'hui, les délégués, en ateliers, étudieront les documents de travail portant sur l'identité canadienne, sur les affaires économiques et sur la société et l'individu. En soirée, ils écouteront leur leader dans son allocution officielle.

CORÉE

Le décret proclamant l'état d'urgence, qui a été pris ce matin au cours d'une réunion extraordinaire du cabinet de Corée du Sud, comporte les six points suivants:

- 1 - Le gouvernement accordera la priorité à la sécurité nationale.
- 2 - Aucun mouvement social, pouvant mettre en danger la sécurité, ne sera toléré et toute cause de malaise sociale devra être éliminée.
- 3 - Toute argumentation irréflective sur

les questions de sécurité est interdite.

4 - Chaque citoyen devra assumer sa part de responsabilités dans la défense de la sécurité nationale.

5 - Chaque citoyen devra établir pour lui-même un nouveau sens des valeurs en considération des impératifs de la sécurité nationale.

6 - Chaque citoyen doit être prêt à faire le sacrifice d'une part des libertés dont il jouit.

Vieillard assassiné?

La section des enquêtes criminelles de la police de Montréal enquête présentement sur le présumé meurtre d'un vieil homme qui serait survenu hier matin dans un appartement de l'ouest de Montréal.

Selon les premiers rapports de police, il s'agirait d'un homme qui aurait été frappé de plusieurs coups de couteau (ou un objet tranchant) dans le dos.

La victime, M. Travers Kooney, 70 ans, a été découverte vers midi trente dans son appartement du 2150 ouest, rue Sherbrooke. Le médecin appelé au chevet de l'homme a découvert que ce dernier n'était pas décédé de façon naturelle, et a alors appelé la police.

L'autopsie qui doit être pratiquée aujourd'hui révélera les circonstances qui ont entouré la mort de cet homme.

Entre-temps, l'enquête se poursuit sous la direction du lieutenant Guy Gaudreau, de la police de Montréal.

Régimes de retraite transférables

QUEBEC (PC) - Un accord signé entre le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique permettra la transférabilité des régimes de retraite des enseignants entre ces provinces, a annoncé à Québec le ministre d'Etat aux Finances, M. Oswald Parent.

Cet accord permettra aux enseignants qui, au cours de leur carrière, enseigneront dans l'une ou l'autre de ces provinces, de faire compter tout leur service lors de la mise à la retraite et ce, conformément aux dispositions de l'entente.

Premier arrivé des Nobel à Stockholm: Simon Kuznets

STOCKHOLM (AFP) - Le professeur Simon Kuznets, de l'université de Harvard, lauréat du prix Nobel de sciences économiques 1971, est arrivé hier à Stockholm où il recevra son prix le 10 décembre, des mains du roi Gustave VI Adolf de Suède. Le professeur Kuznets, qui était accompagné de Mme Kuznets, est le premier arrivé à Stockholm des lauréats de l'année qui assisteront

à la cérémonie solennelle de remise des prix.

Le professeur Kuznets a été accueilli à l'aéroport de Stockholm Arlanda, par le professeur Erik Rydberg, secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise des sciences, qui constitue le jury du prix Nobel de sciences économiques, ainsi que par M. Herman Chinn, attaché scientifique à l'ambassade des Etats-Unis.

JOURNALISTES

Suite de la page 5

Sur ce point, comme sur bien d'autres, La Presse ne paraît pas comprendre où réside son véritable intérêt.

Pour assurer des relations de travail normales et saine pendant la durée d'un convention collective, il est essentiel qu'une procédure de règlement des griefs soit efficace, rapide et accessible. Autrement, quand on bloque à dessein ce mécanisme, la seule alternative (l'expérience devrait pourtant avoir donné des leçons) réside dans la guérilla interne, le ralentissement de travail, les séances d'études, occupations, dénonciations publiques...

Or, selon le système actuel pour donner un exemple, un journaliste congédié injustement, pour des raisons futiles, demeurera sur le trottoir aussi longtemps que le grief ne sera pas réglé ou arbitré. L'employeur au beau jeu de retarder le processus (et il le fait) de sorte que la perspective d'être réinstallé par arbitrage devient tout-à-fait

rébarbative lorsqu'elle signifie une attente (et un chômage) de six mois ou plus. Résultat: le journaliste abandonne les conséquences de la conduite professionnelle de ses collègues si décise."

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, reconduire tout bonnement l'actuel convention pour un, deux ou trois ans signifie clairement le prolongement pour un, deux ou trois ans de relations de travail fondamentalement malsaines et d'un climat professionnel qui ne cesse d'aller en se dégradant.

Nous passons sans nous y arrêter sur les autres "points majeurs", faute d'espace pour en expliquer la portée, signalons toutefois que parmi les points jugés extravagants par La Presse, il y a les quatre semaines annuelles de congé payé et le congé "sabbatique" supplémentaire déjà assurés à ses journalistes par Le Devoir.

Et conclusions. Où sont, nous le demandons, les demandes extravagantes, exagérées, inacceptables? Où sont les preuves ou même les indices que les journalistes syndiqués veulent retirer tous ses droits à l'employeur et s'en, arer du contrôle de l'information?

Sans aucun doute monsieur le directeur une lecture plus attentive de notre projet de convention, et des contrats existants au "Devoir", au "Soleil", et à "Montréal-Matin" vous amènerait à des conclusions plus justes et plus pertinentes sur le sens de la lutte que nous menons pour obtenir des garanties syndicales et professionnelles qui seront enfin réalistes et fonctionnelles.

DESIGNER D'INTÉRIEURS
LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

"JE SOUFFRAIS DE DEMANGEAISONS"
"J'ai souffert jusqu'à ce que je trouve un médicament unique qui me procura un grand soulagement."
Les personnes souffrant de démangeaison vaginale ou rectale, de démangeaison sous les bras, d'urticaire, de eczéma, de dermatite, de psoriasis, de lésions de la démangeaison rapidement. Ce médicament en crème unique combat les bactéries irritantes, soulage la douleur et les brûlements tout en calmant les tissus irrités. En quelques secondes, une cicatrisation naturelle commence à s'opérer alors que l'agacement de la démangeaison cesse. Pour un soulagement immédiat, procurez-vous BICOZENE chez votre pharmacien.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD MI, 38
324-2580
VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561



Le rythme des saisons: accrochés en ombres chinoises à leur échafaudage, ils s'activent à revêtir de ses plus beaux atours l'arbre de Noël. Long de 60 pieds, cet arbre symbolisera le renouveau pour tous les Américains, depuis Washington. (Téléphoto AP)

Pour le PC, donner un nouvel esprit au Canada (Stanfield)

OTTAWA (d'après la PC) - M. Robert Stanfield a exhorté, samedi soir, les membres de son parti à travailler à l'avènement d'un gouvernement progressiste-conservateur qui, a-t-il dit, donnera "un nouvel esprit" au Canada.

Le leader national du Parti progressiste-conservateur a déclaré que son parti, une fois au pouvoir, doit créer un pays "basé sur la liberté des citoyens et sur la reconnaissance des droits de tous les Canadiens."

"Il doit y avoir un Canada qui accepte la contribution des Canadiens de toutes les régions et de toutes les cultures. Il doit y avoir un Canada qui se définit lui-même, non en opposition avec d'autres pays, mais en tenant compte de ses propres ressources économiques, sociales et humaines."

S'adressant à 250 jeunes progressistes-conservateurs fédéraux réunis en congrès, M. Stanfield a soutenu que maints indices montrent que le gouvernement libéral de M. Trudeau a été une faillite, qu'il sera défait lors des prochaines élections et que seul le Parti conservateur est aujourd'hui apte à diriger efficacement le pays.

Le congrès des jeunes conservateurs s'est tenu une journée avant celui des membres de l'Association nationale du parti. M. Stanfield a dit aux jeunes conservateurs qu'il avait besoin de l'appui de tous pour renverser le gouvernement Trudeau et ainsi relever le défi que, comme chef conservateur, il s'est fixé.

Le chef conservateur, qui a parlé presque entièrement en anglais, a déclaré que la grande tragédie du peuple canadien est d'être aujourd'hui gouverné par une équipe qui a perdu tout sens de la réalité.

M. Stanfield a dit que les conservateurs se sont donnés de meilleures structures régionales et qu'en 1971, ils ont remporté des victoires dans quatre provinces canadiennes. "Les faits montrent que le Parti conservateur se gagne la sympathie et l'appui populaire partout au Canada, de la Colombie britannique à Terre-Neuve. Et cela se produit alors que le gouvernement Trudeau, non seulement faiblit, mais donne des signes évidents d'effondrement."

A leur congrès, les jeunes conservateurs canadiens se sont prononcés en faveur de l'établissement d'un régime de revenu annuel garanti "pour tous ceux qui le veulent et tous ceux qui sont incapables de travailler". Mais, avant d'être adoptée, après trois votes, cette résolution a provoqué de longues discussions. La résolution a été adoptée, puis défilée, puis adoptée de nouveau par un vote de 96 à 69.

D'autre part, parlant samedi à l'émission "Question Period", au réseau CTV, M. Stanfield a déclaré que le parti conservateur a été sérieusement éprouvé par un manque de fonds depuis quelques années. "Tout indique que la situation s'améliore, par suite de la baisse de popularité des libéraux", a-t-il ajouté.

Le leader conservateur a précisé que, depuis 1968, les responsables de la caisse électorale n'ont pu recueillir que la moitié des fonds dont le parti a besoin.

"Quel pourcentage de la caisse électorale du parti conservateur provient des compagnies et des maisons d'affaires?" a-t-on demandé à M. Stanfield. "Très franchement, a-t-il répondu, je ne puis vous le dire ainsi, à brûle pour-

point. Mais il s'agit d'une part importante.

"Peut-être. Nous avons recueilli pas mal d'argent grâce aux banquets de souscription, par exemple, et une partie de ces recettes provenaient des billets achetés par des compagnies."

Interrogé sur la possibilité que le juge Claude Wagner, ancien ministre de la justice du Québec, devienne son lieutenant au Québec, M. Stanfield

n'a pas rejeté l'idée d'avoir "un bras droit" au Québec, comme il pourrait en avoir dans d'autres provinces. "Mais, a-t-il dit, cela ne va pas jusqu'à l'investir de l'autorité d'un second chef."

M. Stanfield s'est dit intéressé d'avoir au Québec des candidats conservateurs qui soient respectés de la population et soient reconnus comme des "porte-parole valables de leur province au sein de mon parti et au sein du Canada".

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
Centre d'Ingénierie Nordique
2500, Marie Guyard
C.P. 50 - Snowdon
Montréal 248
Le centre d'Ingénierie Nordique de l'École Polytechnique de Montréal est à la recherche d'un assistant au niveau de projet d'étude dans le nord canadien. Le centre n'existe que depuis une année.
Une formation supérieure et quelques années d'expérience en construction générale dans le nord canadien sont nécessaires. Le poste est ouvert soit à un ingénieur en construction, en mécanique ou à un architecte spécialiste de la construction dans le grand nord. Une bonne connaissance de la langue française est préférable.
Aux personnes intéressées, prière de faire parvenir un curriculum vitae à:
Professeur Laurier Juteau, ing.
École Polytechnique
Suite B-660
2500, avenue Marie Guyard
Montréal

Économisez de 15 à 25% et... PARLEZ ANGLAIS
LPS® vous offre:
Enseignement visuel en classe
amélioration de la compréhension
laboratoire
ANGLAIS
ESPAGNOL ALLEMAND
de 9h. à 21 h.
Sans obligation - Frais de scolarité déductible de l'impôt
LPS® MONTRÉAL 878-2821
Étogo F Place Bonaventure
LPS® QUÉBEC, 529-0331
4e étage, 500 rue Grande Allée
Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC
AVIS
LES PERSONNES CI-APRÈS MENTIONNÉES ONT DEMANDÉ LE PERMIS SUIVANT
PERELMITER, Jakob Plaza Alexis Nihon Vendeur de cidre (Jacob) Westmount "La Fromagerie de la Plaza Liée"
SAVIDIS, Constantin 5169, avenue du Parc S.A.M. & Charalambé Savvidis & Socrates Iossifides Montréal
STEVENS, Stratton D. 7275 est, rue Sherbrooke, S.A.M. - Bar "S.D.S. Holdings Inc." Place Versailles, Montréal
SOTIROPOULOS, Demetre 333, avenue Dollard, Restaurant "LaSalle Delicatessen Inc." LaSalle
ST-MARTIN, Maurice 1629, rue Sanguinet, Épicerie Montréal
SPRANGIS, Vassilios 11831, boul. Lachapelle Épicerie Montréal
TREMBLAY, Mme Esther 3323, rue Evelyn, Épicerie (Estelle) Verdun
UMANSKY, Samuel 5457 ouest, rue Sherbrooke Épicerie Montréal
TRYANSKY, Neil 1813, ouest, rue Ste-Catherine, Restaurant "Bob Binsky Inc." Montréal
LOUKERIS, Mme 3635 St-Denis S.A.M. - Bar Kyriakoula Montréal
OLIEL Mimoun 1267 Mackay Épicerie Montréal
Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:
SECRETARE GÉNÉRAL
Case Postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIE
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854
Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART BOURKE
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL SOLLICITE DES MÉMOIRES SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ÉDUCATION
Le PSBGM a mis en oeuvre un projet de sondages destiné à découvrir l'opinion publique vis-à-vis l'école et l'enseignement dans le but de formuler une ligne de conduite à la lumière des méthodes prévues par le public.
Toutes personnes ou tous groupes sont invités à présenter des mémoires qui reflètent leur conception des méthodes d'enseignement. Ces idées peuvent s'exprimer sous forme de critique visant les directives actuelles ou soumises à titre de recommandations en vue d'une nouvelle orientation. Celles-ci peuvent viser un domaine particulier ou s'exprimer sur le plan général.
Les personnes ou les groupes qui désirent présenter leur mémoire personnellement afin de faire connaître leur prise de position sur les questions d'importance, peuvent le faire en communiquant avec le directeur du projet.
Le 15 janvier 1972, est la date limite allouée à la présentation des mémoires.
Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:
Monsieur Ronald Chalmers,
Directeur du projet de l'étude de valeurs sociales,
Le Bureau métropolitain des écoles protestantes du Grand Montréal,
6000 Avenue Fielding,
Montréal 253, Québec.
Téléphone: 482-6000, poste 295

Bien vivant, le FRAP continue d'aspirer au "pouvoir populaire"

par Clément Trudel

Conséquents avec eux-mêmes, les militants du FRAP (Front d'action politique et ceux des sept CAP (Comités d'action politique) regroupés dans le FRAP continuent la lutte contre le "capitalisme exploiteur" et pour le pouvoir populaire. La présence se fait plus discrète, puisqu'il n'y a pas d'élections, comme en octobre 1970 — le FRAP avait recueilli 44.000 votes — mais par ses publications et par ses groupes d'étude et de formation pour militants, le Front d'action politique entend, sans se montrer sectaire, établir une base politique solide pouvant servir à la jonction des travailleurs et des étudiants. Logé dans le modeste sous-sol du 3878 de la rue Saint-Hubert, le "bureau d'administration" du FRAP a finalement obtenu en août un permis sollicité en mars (conformément au règlement 3740). C'est là que les permanents du Front ainsi que la secrétariat s'activent à consolider une structure que plusieurs avaient crue irrémédiablement compromise après le "scrutin sous les baïonnettes", le 25 octobre 1970. Pierre Vadeboncoeur n'avait-il pas prévu, dès le 28 août 1970, que les conditions de vie du FRAP ne seraient pas des plus sécurisantes? "Ce qui importe, avait dit le syndicaliste à l'ouverture du premier congrès du FRAP, c'est qu'il

y ait un commencement, un départ". Et encore: "La démocratie, c'est d'abord, c'est essentiellement le peuple solidement organisé, le peuple organisé par lui-même, et qui envoie ses propres délégués à lui, non pas pour le "gouverner" mais pour exécuter ce qu'il décide". Des trois permanents du mouvement, deux ont été choisis au congrès de mars 1971: Jacques Bourdouxhe et René Denis (l'autre, Yves Legault, fut désigné plus tard par le conseil permanent du FRAP). Denis et Bourdouxhe, que nous avons rencontrés à la permanence du FRAP, préféreraient ne parler que des projets, sans s'attarder aux débuts houleux. "Liaison" en est à son sixième numéro, sans parler des numéros spéciaux portant notamment sur l'affaire Lapalme; ce bulletin reproduit quelques-uns des autocritiques de l'un ou l'autre CAP (Ahuntsic, Papineau, Maisonneuve, Côte-des-Neiges, St-Edouard, St-Jacques et St-Louis) et privilégie l'analyse de certains conflits de travail. Impression, loyer et frais divers peuvent monter, mensuellement à \$1.200 ou \$1.300 mais chaque CAP a sa "capitation" et, à deux reprises, le Conseil central de Montréal, en congrès, a voté une subvention au FRAP. La rémunération des permanents est minime, compte

tenu des heures qu'ils consacrent à la tâche; mais ces permanents ne sont-ils pas ceux à qui l'on confie de recruter et de former des militants d'un type nouveau? Le "leadership nouveau" — par opposition au leadership traditionnel imbu de paternalisme, générateur de batailles "avec peu de perspectives politiques" — devra être dépersonnalisé et ne prendre son sens que dans les objectifs poursuivis. Deux priorités lient les responsables de l'actuel FRAP: 1) étude du système capitaliste et des luttes des travailleurs, au Québec et dans le monde et 2) travail politique d'implantation dans nos quartiers et sur nos lieux de travail. Le dernier dépliant explicatif sur le FRAP rappelle que du congrès de mars se sont dégagées deux constatations: 1) le système capitaliste est à l'origine de tous les problèmes sociaux et économiques (il faut le connaître si l'on veut le changer); 2) un travail politique effectué à la base dans nos quartiers, nos écoles, nos syndicats, nos usines, est indispensable si l'on veut bâtir sur du solide. La plupart des CAP tendent à l'utilisation d'une analyse marxiste dans leur travail. Reprochant à l'ensemble des députés péquistes d'avoir oublié que les comités qui les ont élus à l'Assem-

blée nationale sont composés surtout d'ouvriers, le même tract reproche au chef du PQ ses saillies récentes contre les chefs syndicaux et répète que ce qu'il faut, c'est "une organisation politique propre à la classe des travailleurs, capable de mener la lutte contre la classe capitaliste au pouvoir pour renverser ce système d'exploitation". Les permanents du FRAP soulignent que "la base", dans les centrales syndicales, se méfie parfois des cadres supérieurs et fait pression pour forcer les dirigeants syndicaux à "se brancher". C'est ainsi que l'on explique le flirt récent de ces centrales avec les idéologies de gauche. Certains groupes de travailleurs auraient aussi des problèmes avec des représentants syndicaux qui ne seraient pas gagnés, aussi paradoxalement que cela paraît, aux "intérêts des travailleurs". Le FRAP se préoccupe peu, pour l'instant, d'éventuelles élections à Montréal: "Le plus important, c'est de se développer comme organisation" (et précise le tract) "dans son développement, le FRAP verra à manifester de nouveau sa présence sur la scène politique, à se doter d'un programme politique précis répondant aux aspirations actuelles des travailleurs". Et avec ceux qui ne seraient pas d'ac-

cord sur la lutte contre le capitalisme? "Nous rencontrons des groupes qui, comme nous, cherchent des voies et vivent dans le désarroi face aux culs-de-sac du système et même si nos objectifs sont clairs, nous n'avons pas de position sectaire". Depuis peu, quelques contradictions ont pu être notées au sein d'un mouvement comme la CSN, selon J. Bourdouxhe: par deux fois, le conseil confédéral a renversé la tendance exprimée au bureau confédéral de la centrale (sur le projet de lock-out contre les revendications des permanents et sur l'ultimatum adressé aux "gars de Lapalme"). C'est là un signe encourageant venant de "la base" qui bouge et qui pourrait radicaliser la lutte syndicale, comme le laisseraient supposer deux documents syndicaux récents: "L'Etat, rouage de notre exploitation" (FTQ) et "Ne comptons que sur nos propres moyens" (CSN). Le numéro 5 de "Liaison" consacrait quatre pages au document qui servirait de base de discussion au prochain congrès de la CSN. Le FRAP reproche à l'animation sociale, telle que vécue dans les milieux québécois, de dissocier les problèmes les uns des autres (logement, école, santé, etc) et de rater l'occasion de fournir au citoyen une perspective

d'ensemble — ces idées émanent surtout de militants du CAP de Maisonneuve mais sont reprises dans d'autres secteurs où la "récupération systématique" des contestataires est susceptible de s'effectuer au profit des tenants du "statu quo". L'animation sociale serait donc à éliminer comme technique d'organisation des travailleurs parce qu'elle tendrait à dissocier ceux qui réfléchissent de ceux qui agissent. Le FRAP prétend arriver à abolir la frontière entre l'intellectuel et l'ouvrier; il estime avoir réussi à faire tomber cette frontière parmi ses militants dont le nombre n'importe pas tant que la profondeur de l'analyse qui sous-tend l'action des CAP. "Les salariés au pouvoir": c'était là le slogan du FRAP en tant que parti politique en 1970. Le FRAP actuel revient sur le besoin d'organisation qu'ont ces salariés s'ils désirent "le renversement du système capitaliste, source de l'exploitation quotidienne". Dans ce travail d'organisation, il y a bien la concurrence des tenants d'idéologies ne menant pas au socialisme; les permanents du FRAP n'excluent pas la collaboration avec ces "réformistes" mais se montrent plus exigeants quant aux résultats escomptés.

Les jeunes Chambres du C.-F.

Un seul district bilingue au Québec serait un recul

par Elie Lalencette, de la PC

OTTAWA (PC) — La Fédération des jeunes Chambres du Canada français a rejeté, hier, à Vanier, en banlieue d'Ottawa, la recommandation du Conseil consultatif des districts bilingues visant à ne créer qu'un seul district bilingue sur tout le territoire du Québec. Les quelque 200 participants à la rencontre ont suggéré unanimement que le gouvernement canadien s'en tienne aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui optait pour la création de 54 districts bilingues partout au Canada dont 24 au Québec. Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, la Fédération croit que la population francophone n'en sortira pas défavorisée, même si la recommandation du Conseil consultatif était mise en application. Un porte-parole de la Fédération a révélé que certaines discussions avec des fonctionnaires du gouvernement canadien permettaient de croire que les consultations n'étaient pas terminées et que le Québec ne deviendrait jamais un district bilingue. Les principales raisons militent en faveur de leur décision sont: — qu'un seul district bilingue au Québec constituerait un recul

pour le Québec et un moyen d'assimilation certaine de la population canadienne d'expression française: — que l'encadrement géographique, économique, social, juridique et culturel du Québec oblige les autorités à repenser tout le régime linguistique qui a prévalu jusqu'à maintenant; — que le gouvernement du Québec assume déjà le leadership en matière de bilinguisme et qu'il attend le rapport de la Commission Gendron sur la situation du français au Québec avant de faire connaître sa politique en matière de langue; — que le bilinguisme devient de plus en plus un phénomène mondial, le reste du territoire étant moins bilingue qu'il y a un siècle, tel que le suggérait M. Claude Ryan du journal Le Devoir. Enfin, les participants ont rappelé que, récemment, le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, déclarait, dans son rapport annuel que "l'avenir du français au Canada et en Amérique du Nord dépendra surtout de la façon dont le Québec saura affirmer sa principale langue de culture pour en faire une langue de travail et d'échanges sociaux".

Les efforts de fusion des Églises anglicane et unie sont un gaspillage d'énergies, affirme un théologien

WINDSOR (d'après CP) — L'Église anglicane et l'Église Unie du Canada devraient mettre fin au gaspillage d'énergies qui consiste à vouloir fusionner leurs structures puisque les problèmes de l'Église ne peuvent de toute façon être résolus par de nouvelles structures ou par une unification ecclésiastique, a déclaré le révérend R.G. Owen, lors de la neuvième assemblée de la commission générale pour l'Union des Églises, à Windsor. Cette intervention du révérend Owen a été particulièrement remarquée parce qu'il fut l'un des dix auteurs des "Principes de l'union des Églises anglicane et unie" adoptés par les deux parties en 1965. Depuis lors, ils servent de base aux négociations sur les modifications à apporter aux deux Églises. Normalement, un projet d'union définitive devait être préparé pour l'an prochain. "Il n'y a plus rien qui justifierait la poursuite de ces efforts interminables, accaparants et dispendieux pour fusionner les organisations", a déclaré M. Owen. Au contraire, estime-t-il, les Églises devraient immédiatement reconnaître leur pleine valeur mutuelle et décréter l'inter-communion sur la base des Principes de l'union. "Ceci fait, nous consacrerions notre temps, nos énergies et notre argent au seul vrai problème, c'est-à-dire au renouveau de l'Église du Christ dans sa pensée, sa prière, sa vie et son action" a-t-il déclaré. Les résolutions anglicanes proposées à la réunion allaient d'ailleurs dans le même sens. On demandait notamment à la commission d'accorder plus d'importance aux mécanismes qui permettraient aux Églises de grandir ensemble et moins à la préparation d'un plan de fusion détaillé. Cette assemblée réunissait des re-

présentants de trois Églises chrétiennes: l'Église Unie, l'Église anglicane et l'Église des chrétiens disciples du Christ. Ce congrès de cinq jours doit se terminer aujourd'hui. Les Églises anglicane et unie se sont heurtées à divers problèmes depuis qu'elles travaillent à se fusionner. D'abord elles ont remarqué que ces questions intéressaient surtout le clergé mais que les laïcs restaient indifférents. D'autre part, il n'y a pas d'évêques dans l'Église unie alors qu'il y en a dans l'Église anglicane. Enfin, où placer les "leaders" de l'Église Unie qui, tout en étant laïcs, forment des espèces de conseils

de pastorale au niveau de chaque communauté locale? Ces problèmes sont d'autant plus complexes que les solutions adoptées ne devront pas réduire les chances de dialogue œcuménique avec les autres Églises chrétiennes et notamment avec les catholiques.



Je cherche toujours mes numéros moi-même... c'est plus rapide!

"Chercher un numéro dans l'annuaire, c'est si facile! Et tout est là... par ordre alphabétique! Ensuite, je n'ai qu'à le noter dans mon carnet personnel et ça y est, je l'ai pour la prochaine fois!"

Si vous n'avez pas encore votre carnet personnel format de poche, appelez-nous. Nous vous en enverrons un gratuitement.

"On n'est jamais si bien servi que par soi-même!"



Bell Canada

IL EST ENCORE TEMPS POUR NOËL DE RÉNOVER VOTRE SALLE DE JEUX, OU SALLE DE BAIN



SPÉCIAL POUR CUISINE

pour un temps limité seulement

Armoires de cuisine complètement recouvertes avec du plastique lamellé, qui met fin à l'entretien.

SPÉCIAL DE NOËL \$3500 par pied linéal.

SALLE DE JEUX FINIE

11' x 17'

A partir \$114500

Nous faisons aussi n'importe quoi dans les rénovations de maison tel que:

- PAREMENT
- FENÊTRES
- ALUMINIUM
- CUISINE
- BALCON
- MENUISERIE
- POSE DE TAPIS
- SALLE DE JEUX
- PLANCHERS
- DÉCORATIONS
- PATIO
- PLOMBERIE
- PLOMBERIE DE CIMENT
- SALLE DE BAIN
- LUCARNE
- FOYER
- PAPIER PEINT
- RALLONGE
- TOITURE
- GRENIER
- PEINTURE
- PORTES
- BAR

SI VOUS PRÉFÉREZ

Un de nos conseillers vous rencontrera pour vous aider à la décoration de votre salle de jeu, salle de bain et cuisine, etc....

SALLE DE BAIN TOUT RECENT MODELE \$58500 et plus


ESTIMATION GRATUITE • SANS AUCUNE OBLIGATION

RÉNOVATIONS PROVINCIALES

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE 4058 ouest, Jean-Talon CESCO Building - Entrée de côté

ou si vous préférez Pour estimé gratuit, appelez: 24 heures par jour **342-2202**

Tout matériau et main-d'oeuvre garanti sans condition pour 5 ans



SOMMAIRE DU NUMÉRO 2

- La loi anti-casseur - "La Presse"
- Un Bloc Populaire québécois? - Le CEGEP Sainte-Foy - Le conflit indo-pakistanaï - Les associations d'artistes au Québec.

Un important supplément sur la littérature québécoise - des textes de Michel Beaulieu, Patrick Straram, Hubert Aquin, etc.

PRESQU'AMÉRIQUE

Le deuxième numéro de PRESQU'AMÉRIQUE sera disponible dans toutes les bonnes librairies et tabagies à compter du 6 décembre. Réservez immédiatement votre exemplaire.

Quelques exemplaires du premier numéro de PRESQU'AMÉRIQUE sont encore disponibles. On peut se le procurer en écrivant à PRESQU'AMÉRIQUE, C.P. 717, station 4, Québec, en joignant à votre demande un mandat postal ou chèque certifié au montant de \$0.50

Un exemplaire de ce dernier numéro est fourni gratuitement avec toute demande d'abonnement.

abonnement: presqu'amérique

12 \$4.99 numéros

C.P. 717 QUÉBEC 4.

NOM (EN CAPITALES) _____

ADRESSE (EN CAPITALES) _____

Nº. de tél. _____

Messieurs les libraires et autres détaillants sont priés de s'adresser aux Messageries Dynamiques, s'ils veulent assurer la distribution au détail du Magazine Presqu'Amérique. 9830 rue Jeanne-Mance, 384-6401

Les présidentielles italiennes

Un enjeu complexe dans une situation délicate

ROME (AFP) — L'élection du 6ème président de la république italienne, à partir de jeudi prochain, marquera un tournant important de la vie politique italienne. Les partis de l'actuelle coalition gouvernementale de centre gauche (démocrates chrétiens, socialistes italiens, sociaux-démocrates et républicains) devront — aussitôt après cette élection — examiner les conditions dans lesquelles ils pourront éventuellement poursuivre leur collaboration. L'enjeu est d'autant plus complexe que le président devra être l'émanation des aspirations à la fois des laïques et des catholiques, tout en sachant se maintenir au-dessus des partis, dans le plus grand respect de la constitution. Tel devra être le successeur (à moins qu'il ne succède à lui-même) de M. Giuseppe Saragat qui,

dans ce domaine a su acquiescer un grand prestige. Politiquement, la situation est très délicate, la coalition est divisée par le problème des "équilibres politiques plus avancés" éphémisme par lequel les socialistes italiens préconisent une collaboration avec les communistes. Lors de leur dernier comité central, en effet les socialistes ont affirmé leur intention de donner un nouveau cours politique se heurtant ainsi à la farouche opposition des sociaux-démocrates, des républicains et d'une partie de la démocratie chrétienne. Dans le domaine politico-confessionnel le problème du divorce est un écueil redoutable. La démocratie chrétienne a dû subir la loi introduisant le divorce en Italie. Elle a en contrepartie, fait voter la loi introduisant le référendum en laissant cepen-

dant à des personnalités hors du parti le soin d'avoir recours à cette arme pour abroger la loi. Le référendum, assurément à Rome (il doit en principe être organisé entre le 15 avril et le 15 juin), risque d'engendrer une guerre de religion. Les démocrates chrétiens ne l'ignorent pas et c'est pourquoi certains d'entre eux considèrent comme une échappatoire "positive" l'initiative des partis laïques (du parti communiste, notamment) de présenter une nouvelle loi sur le divorce amendant le texte en vigueur, et empêchant ainsi tout recours au référendum, du moins sur la loi actuelle. Il y a enfin le secteur économique et social. La production industrielle, pour les dix premiers mois de 1971, a subi une baisse de 3,5

pour cent par rapport à la même période en 1970 et les réformes les plus importantes, santé, université et école sans parler de la justice, sont encorées sur le tapis. Le gouvernement italien devra en outre compter avec la constitution (attendue pour le mois de février 1973) d'un syndicat unique groupant les trois confédérations: celle d'obédience communiste et socialiste de gauche, celle démocrate chrétienne, et celle sociale démocrate et républicaine. Enfin, pendant le prochain septennat auront lieu des élections politiques (députés et sénateurs) en 1973 et 1978 qui constituent des échéances auxquelles (surtout à celle de 1973) les partis politiques accordent d'ores et déjà une grande importance. Les 1.008 grands électeurs (630 députés, 320 sénateurs,

58 conseillers régionaux) ne devront perdre de vue ni ces problèmes, ni les objectifs de leurs partis, en tenant compte aussi du fait que le président de la république s'il n'a pas la possibilité de gouverner n'en a pas moins le pouvoir de conseiller et partant, à un incontestable poids politique. **Kid Punch n'est plus** LA NOUVELLE ORLÉANS (AFP) — Le trompettiste Ernest "Punch" Miller qui, à peu près à la même époque que Louis Armstrong, a contribué à lancer la grande époque du jazz à la Nouvelle-Orléans est mort samedi à l'âge de 75 ans. Moins célèbre que "Satchmo", Miller appelé aussi "Kid Punch" avait connu une carrière un peu semblable et, comme lui, était allé s'établir à Chicago.

Sécurité européenne

Le marchandage Est-Ouest

BRUXELLES (OTAN) — Les quinze ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique décideront cette semaine à Bruxelles si le moment est venu d'entamer à Helsinki la préparation multilatérale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Précédée demain par la réunion de l'euro-groupe (ministres de la défense des "Dix") et mercredi par celle du "comité des plans de défense" (les "15" moins la France), cette session du Conseil atlantique se situe à un tournant des relations entre l'Europe et l'Amérique ainsi qu'entre les pays occidentaux et le camp socialiste. Les "15" n'ont pas oublié l'invasion de la Tchécoslovaquie mais chacun n'en a pas moins conscience que l'on passe, comme le prévoyait Richard Nixon "de l'ère de la confrontation à celle de la négociation": progrès des SALT, pré-accord des quatre grands sur Berlin, succès des négociations inter-échanges, etc. Les Occidentaux ont déclaré, en juin à Lisbonne, que la préparation multilatérale de la conférence européenne pourra commencer quand les négociations sur Berlin auront pu aboutir à une heureuse conclusion. Les dirigeants soviétiques se sont forcés lors de

leurs visites à Ottawa, Paris et maintenant Copenhague de convaincre les Occidentaux de franchir le Rubicon après la conclusion des négociations inter-allemandes et sans attendre l'accord final des quatre grands sur Berlin. La France aurait plutôt tendance à considérer que cette signature des "quatre" ne sera qu'un enregistrement et qu'on pourrait donc aller à Helsinki aussitôt l'accord inter-allemand conclu. Les Scandinaves, mais aussi les Italiens, et peut-être même les Britanniques pensent à peu près la même chose. Mais Washington, — sans parler de La Haye, Ankara, Athènes et sans doute d'Ottawa — ne tiennent pas à brûler les étapes. Pourquoi? L'URSS, estime-t-on généralement dans les milieux atlantiques, est avant tout préoccupée d'obtenir la ratification par le Bundestag du traité germano-soviétique. Elle en a fait un préalable à la signature de l'accord quadripartite sur Berlin, tout en sachant que l'OTAN refusait d'aller à Helsinki avant d'avoir obtenu cette signature. L'ouverture des conversations préparatoires d'Helsinki constitue donc, fait valoir Washington, le dernier atout dont dispose l'ouest pour se garantir contre toute reculade soviétique sur Berlin.

aux 4 coins du monde

L'internement des opposants: le congrès de psychiatrie est resté muet à Mexico

MEXICO (AFP) — L'association mondiale de psychiatrie qui tenait depuis le 29 novembre son 5-ème congrès à Mexico a clôturé samedi ses travaux. Cette session qui s'est déroulée en présence de 4.000 spécialistes venus du monde entier, a été notamment marquée par les critiques de quelque 150 délégués d'Amérique latine qui ont remis en question les structures de l'association. D'autre part, les congressistes n'ont pas pris position, comme il avait été prévu au début des débats, sur l'utilisation des installations psychiatriques pour interner les opposants pratiquée dans certains pays.

Un Cessna contre un réacteur

RALEIGH (Caroline du Nord) (AFP) — Un avion à réaction de la compagnie Eastern Airlines venant de Miami a heurté en vol un avion léger Cessna près de l'aéroport de Raleigh-Durham, en Caroline du Nord. Après avoir volé quelques minutes accrochés l'un à l'autre l'avion de tourisme s'est détaché et s'est écrasé sur l'aéroport où il a pris feu. Les deux occupants ont été tués. L'avion de ligne a pu se poser quelques minutes plus tard sans dommages.

Un pacemaker qui dure 25 ans

NEW YORK (AFP) — Un nouveau "Pacemaker", régulateur du rythme cardiaque, pouvant durer jusqu'à 25 ans a été mis au point par le Dr. Robert Bernstein, professeur à l'école d'ingénierie et de science appliquée de l'université de Columbia (New York) et une équipe de chercheurs de l'institut israélien Weizmann. Ce nouveau "Pacemaker" à batteries de cadmium au nickel peut être rechargé chaque 4 à 6 mois grâce à un petit émetteur de radio fixé sur la poitrine. Cette opération se fait en 8 ou 10 heures; les appareils actuels qu'utilisent environ 50.000 Américains doivent être remplacés tous les 18 ou 24 mois par une opération chirurgicale qui entraîne des frais et toujours un risque d'infection. Le nouveau "Pacemaker" sera expérimenté pour la première fois sur des hommes au début de l'an prochain; il coûtera probablement moins de 1.000 dollars.

Un nouveau primat d'Espagne

MADRID (AFP) — Mgr Marcelo Gonzalez Martin, archevêque de Barcelone, est nommé archevêque de Tolède et primat d'Espagne, annonce-t-on en fin de semaine à Madrid, à la nomenclature apostolique. Le cardinal Vicente Enrique Tarazona, archevêque de Tolède, devient archevêque de Madrid-Alcala. Parmi les autres nominations rendues publiques par la nomenclature figurent celle de Mgr. Jose Maria Cirarda Lachiondo, évêque de Santander, qui devient évêque de Cordoue, et celle de Mgr. Antonio Anoveros Ataun, évêque de Cadix-Ceuta comme évêque de Bilbao, dans le pays basque.

DEMANDES D'EMPLOI

PROFESSEUR D'EXPERIENCE D'ARTS PLASTIQUES, D'ANGLAIS ET DE FRANÇAIS cherche un emploi immédiatement **484-8759** 4510 Kensington, N.D.G., Montréal

105.7
CFGL
le FM qui parle et qui chante

Carrières et Professions

POSTES EXECUTIFS D'HOTEL
A la suite de grandes rénovations et de modernisations l'Hôtel Ritz-Carlton de Montréal cherche:

- DIRECTEUR DE LA RECEPTION**
Jeune homme ambicieux, dans la trentaine, ayant acquis de l'expérience dans les hôtels de luxe de l'Amérique du Nord (expérience dans l'hôtellerie européenne désirée), parfaitement bilingue et capable de prendre en charge toutes les opérations de la réception et des réservations.
- ADJOINT AU DIRECTEUR DES VENTES**
Jeune homme ambicieux, entre 25 et 30 ans, parfaitement bilingue, pour prendre en charge le marché français de Montréal et de la province de Québec. Expérience dans ce domaine désirée.
- GOVERNANTE GÉNÉRALE**
Jeune dame dans la trentaine, parfaitement bilingue. La candidate doit avoir beaucoup d'expérience acquise dans des hôtels de première classe de l'Amérique du Nord (expérience dans l'hôtellerie européenne utile mais pas requise).

Bonne rétribution et excellents bénéfices marginaux.
Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une photo récente à:
Hôtel Ritz-Carlton
1228 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Québec
Toute candidature sera étudiée de manière confidentielle.

INGÉNIEUR
Manufacturier d'appareils de chauffage commercial et industriel demande un ingénieur. Expérience en électricité, combustion et mécanique générale pour prendre charge d'un département technique. Salaire à discuter.

Adresser curriculum vitae complet à:
Case 1636, Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAVY
REQUIERT LES SERVICES D'UN:
"RESPONSABLE D'UN CENTRE D'ÉDUCATION AUX ADULTES"

FONCTION:
Sous la direction du directeur d'éducation permanente assure la bonne marche de son centre, tant du point de vue administratif, pédagogique, culturel et professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
15 ans de scolarité
Expérience dans l'enseignement aux adultes
5 ans d'expérience en formation professionnelle

1 TECHNICIEN EN BIO-CHIMIE

FORMATION:
C.E.G.E.P.
Diplôme de technicien

Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 13 décembre 71 au:
Service du personnel
C.S.R. Duvernay
3983, boulevard Lévesque
Ville de Laval

ASSISTANT - CONTROLEUR
L'expansion de notre compagnie et le développement des opérations du contrôleur ont maintenant créé un nouveau poste d'assistant-contrôleur dans le plus grand chantier maritime du Canada: Davie Shipbuilding Limited, subsidiaire de Canada Steamship Lines Limited. Le candidat élu devra s'occuper notamment de la comptabilité, de la mécanographie, de la paie, des départements d'achats locaux et des magasins en vue de responsabilités futures dans quelques-uns de ces champs d'activités. Cet emploi offre une possibilité de carrière pleine de défis à relever aux candidats qui ont quelques années d'expérience, un diplôme universitaire ou un C.A., qui sont bilingues et capables de faire montre d'un potentiel les menant à de plus grandes responsabilités. Les curriculum vitae, tenus en stricte confidentialité, devront être expédiés avec une mention du salaire désiré et marqués "Confidentiel" à:
Jacques Regnaud
Davie Shipbuilding Limited
C.P. 130
Lévis, Qué.

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska recherche
- un professeur masculin d'anglais, langue seconde, sec. III
- un professeur d'anglais, langue seconde, sec. II

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 décembre à:
M. Paul A. Giguère, Directeur
Services au Personnel
C.S.R. de l'Yamaska
2270 Mailhot
St-Hyacinthe, Qué.

HÔPITAL NOTRE-DAME
recherche les services
D'INFIRMIÈRES AUTORISÉES
à temps complet pour combler des postes en chirurgie, médecine, neuro-chirurgie et équipe volante. Ces postes sont offerts en service stable de soir, nuit ou rotation. Les candidates intéressées sont priées de s'adresser au:
Bureau d'emploi
1560 est, Sherbrooke,
Montréal, Qué.
Tél.: 876-6930

LE CONSEIL SCOLAIRE DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY
recherche pour le 4 janvier 1972, un professeur pour
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE GLENGARRY ALEXANDRIA, ONTARIO
GÉOGRAPHIE - grade 10 à 13
Échelle de salaire: Cat. 1: \$7,100 - \$12,100
Cat. 2: \$7,400 - \$12,800
Cat. 3: \$8,200 - \$14,600
Cat. 4: \$8,700 - \$15,500
Les demandes doivent être envoyées à:
M. P. Lloyd, Principal
École secondaire de Glengarry
Alexandria, Ontario
Tél.: (613) 525-3110 (École)

DIRECTEUR DES FINANCES
Qualifications: C.A., C.G.A., ou R.I.A. avec expérience pertinente en milieu hospitalier.
Salaire: Selon les nouvelles échelles du Ministère des Affaires Sociales.
Faire parvenir curriculum vitae au:
Directeur général
Hôpital Général de Shefford
205, boulevard Leclerc
Granby, Qué.

Occasion exceptionnelle pour GÉRANT DE SUCCURSALE
Vente aux flottes de camions et à l'industrie
Nous avons un poste vacant des plus intéressants et très rémunérateur pour la Province de Québec. De notre succursale de Montréal, il dirigera la vente de nos instruments bien connus de contrôle industriel et de flotte de camions. Notre clientèle se compose de toutes les entreprises possédant une flotte de camions et de l'industrie. Le candidat bilingue choisi doit avoir de bonnes connaissances techniques et être un vendeur dynamique. Il dirigera les équipes de vendeurs et de service. Il recevra une formation complète et gagnera un salaire fixe substantiel plus un boni très intéressant sur les ventes. Il bénéficiera des avantages d'assurance collective habituels.
Téléphoner lundi, ou mardi à M. H. Ruhl de notre succursale de Montréal à 341-3307, ou écrire au:
Service du personnel
Argo Instruments
H. Ruhl Machinery Co. Ltd.
40 Advance Road
Toronto 18, Ont.

DIRECTEUR FINANCIER
Endroit: Hôpital St-Lambert Convalescents (120 lits)
Qualification: Être porteur d'un diplôme universitaire ou l'équivalent.
Fonctions: Assumer les tâches généralement définies dans les Règlements de la loi des hôpitaux.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Hôpital St-Lambert Convalescents
a/s Directeur général
831, rue Notre-Dame
St-Lambert, Qué.
Tél.: 672-3320

Le Conseil d'Éducation de Prescott-Russell recherche pour le 3 janvier 1972 les services de professeurs pour les matières suivantes:
ÉCONOMIE DOMESTIQUE 9 à 12
DACTYLOGRAPHIE
SCIENCES
ÉDUCATION PHYSIQUE (Garçons)
Les candidats sont priés d'adresser leur demande à:
Réal Pelland, Principal
École Secondaire de Rockland
Rockland, Ontario
Tél.: (613) 762-4483
R. Cusson, Président
E. Mageau, Directeur de l'Éducation

Pfizer
DIAGNOSTICS REPRÉSENTANT DES VENTES TECHNIQUES
QUALIFICATIONS:
- Diplôme universitaire en technologie médicale ou technologue enregistré (C.S.L.T.)
- Bilingue (français - anglais)
EXPERIENCE:
- Doit posséder de l'expérience pratique du laboratoire et des ventes.
RESPONSABILITÉS:
- Ventes et promotion des réactifs de diagnostics aux laboratoires médicaux.
ENDROIT:
- Montréal
SUJET:
- Pfizer est une compagnie internationale, diversifiée, avantageusement connue offrant un excellent salaire, de nombreux bénéfices marginaux, voiture, dépenses et chance d'avancement au sein de l'Administration.
STRICTEMENT CONFIDENTIEL:
- Envoyez curriculum vitae et qualifications à:
M. G. Beauchesne,
Division du Personnel,
Pfizer Company Ltd.,
50 Place Crémazie,
Montréal 351, P.Q.

CITÉ DE CHICOUTIMI "ANIMATEUR CULTUREL"
FONCTION: Établir une programmation de diffusion culturelle, coordonner sa réalisation en entretenant des relations suivies avec les responsables des divers groupes ou organismes, accomplir toutes les tâches inhérentes à sa fonction.
QUALIFICATIONS: Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences humaines ou toutes autres disciplines appropriées. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Avoir une bonne connaissance des méthodes d'animation et du milieu socio-culturel de la région Saguenay Lac St-Jean.
JURIDICTION: Du Comité des loisirs de la Cité formé de M. le Maire et de deux conseillers municipaux.
SALAIRE: À ÉTABLIR SELON LES COMPÉTENCES
Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent faire parvenir leur candidature à: M. Benoit Simard, Greffier, Cité de Chicoutimi, 201 est rue Racine, Chicoutimi.
ÉCHÉANCE D'INSCRIPTION: le 17 décembre 1971 - 16 heures
N.B. Veuillez identifier l'enveloppe:
"ANIMATEUR CULTUREL" BENOIT SIMARD, Greffier
Cité de Chicoutimi

informations

internationales

16 morts dans un pub

La politique du pire en Ulster

Le sommet Brandt-Pompidou

Rapprochement franco-allemand sur les questions monétaires

PARIS (AFP) — "Le train est remis sur les rails", commentait un diplomate français à l'issue du sommet exceptionnel franco-allemand, faisant allusion aux nuages qui ont assombri les relations entre les deux pays depuis la décision allemande du 9 mai de laisser flotter le mark. Il est vrai que depuis l'évolution de la crise monétaire mondiale et sa gravité comme sa complexité, ont été relégués au second plan le désaccord franco-allemand.

Pour le président Pompidou, les entretiens qu'il a eus vendredi et samedi avec le chancelier allemand ont été "extrêmement positifs, et leurs conséquences seront bénéfiques pour l'Europe, et notamment pour la France et l'Allemagne". Pour le chancelier allemand, les entretiens de Paris "ont prouvé une fois de plus la vitalité de la coopération franco-allemande". De part et d'autre, on convient que l'entente entre les deux pays demeure la pierre angulaire. — "l'âme même", a dit le président Pompidou — de la construction de l'Europe.

Plus précisément, on trouve du côté français trois motifs de satisfaction dans les intentions exprimées par les deux hommes d'Etat, à propos de la crise monétaire et des négociations internationales à venir. C'est d'abord leur souci d'aboutir à des taux de change réalistes. C'est ensuite la volonté affirmée de respecter le principe des parités fixes. C'est enfin la suggestion commune que les gouvernements des banques centrales des pays de la Communauté coordonnent leur politique monétaire en vue de défendre les parités à définir. Et par politique monétaire, a précisé le porte-parole français, nous entendons non seulement les liquidités, les taux d'intérêt, mais également le contrôle des mouvements de capitaux.

Ce point est particulièrement mis en valeur dans les milieux français, car on retrouve ici l'essentiel du désaccord entre les deux pays en matière monétaire. On ne se dissimule pas d'ailleurs les difficultés qui restent à surmonter. L'école libérale allemande s'accommodant mal des mécanismes de contrôle bien rodés qui ont été mis en place par la France, et qui ont fait preuve d'efficacité dans la crise actuelle.

Les deux hommes d'Etat ou en tout cas leurs techniciens, ont parlé chiffres au cours de ces deux journées, mais il ne s'est agi, selon le porte-parole français, que d'hypothèses sans conclusion, et elles ne sortiront certainement pas du secret de leurs discussions. Lorsqu'on parle "chiffres", il s'agit surtout, dans le cas présent, de l'écart entre le franc français et le Deutschmark dans la fixation des nouvelles parités. Vendredi encore, évoquant la prochaine réunion du club des Dix (les dix pays non socialistes les plus riches du monde), le porte-parole allemand Conrad Ahlers disait d'ailleurs: "il est possible qu'une solution de la crise monétaire mûrira à cette occasion. Mais il est plus probable qu'un règlement définitif n'interviendra que plus tard". Plus tard, c'est-à-dire après les sommets Nixon-Heath des 20 et 21 décembre, et Nixon-Brandt des 28 et 29 décembre.

Il reste, estiment les observateurs, que le président Pompidou dispose désormais d'un dossier beaucoup plus complet en prévision de sa propre rencontre avec le président des Etats-Unis aux Acores, les 13 et 14 décembre, et surtout que l'esquisse d'une politique monétaire européenne coordonnée, dont il sera par le jeu des calendriers le premier porte-parole auprès du président américain, a été définie par les entretiens de Paris.

En matière politique, peu de surprises, mais une précision intéressante: selon les deux hommes d'Etat, la conférence au sommet de la communauté élargie (les Six plus les pays candidats), prévue pour 1972, devrait se fixer pour objectif, pour la "prochaine étape", l'unification européenne, formule assez vague mais qui aura sans doute pour effet de satisfaire tous ceux qui espèrent voir parachéver l'édifice institutionnel de l'Europe communautaire.

L'accord est d'autre part complet, en ce qui concerne la politique à l'est de la République fédérale allemande. On est moins d'accord sur le problème de la réduction équilibrée des forces en Eu-

rope, mais on le savait au départ, les vues de l'Allemagne étant plus proches de Washington que celles de la France. Enfin les positions, dit-on du côté français, sont "proches" en ce qui concerne la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Pour ce qui concerne la reconnaissance de la République démocratique allemande, la position de la France n'a pas varié: elle reste "calquée" sur celle de la République fédérale.

M. Brandt retrouvera le président Pompidou à la fin janvier ou au début février, à l'occasion d'un nouvel entretien "au sommet", normal, cette fois. Celui de la fin de semaine était "hors série", et n'entrait pas dans le cadre normal des consultations bi-annuelles prévues au plus haut échelon par le traité franco-allemand de 1963. La crise monétaire l'avait suscité. On espère à Paris qu'elle sera en voie de règlement lorsque les deux hommes d'Etat français et allemand se rencontreront à nouveau. On semble d'avis en tout cas que le "sommet" qui se termine amorcé ce règlement.

Castro est rentré à Cuba

LA HAVANE (AFP) — M. Fidel Castro a regagné La Havane hier matin. Le premier ministre cubain a été accueilli à sa descente d'avion par le président de la République, M. Osvaldo Dorticos, et le vice premier-ministre, son frère, M. Raul Castro.

Des milliers de Cubains, enthousiastes, s'étaient donnés rendez-vous à l'aéroport et sur les 15 km de route qui mènent de l'aéroport "Jose Marti" au centre de la capitale de l'île.

M. Fidel Castro avait quitté Cuba le dix novembre pour une visite officielle au Chili qui a duré jusqu'au quatre décembre date à laquelle il s'est rendu à Lima, puis à Guayaquil.

Pendant l'escale de quatre heures, à Lima, M. Fidel Castro s'est entretenu avec M. Juan Velasco, président de la République du Pérou.

Après son entrevue le premier ministre cubain a déclaré que, "s'il était un révolutionnaire péruvien, il appuierait le gouvernement de Lima au lieu de le combattre, car cette dernière attitude servirait les intérêts de l'impérialisme".

L'agressé d'Ottawa est arrière-grand-père

COPENHAGUE (AFP) — M. Alexei Kossyguine, président du conseil des ministres soviétique, est devenu arrière-grand-père samedi pendant qu'il se trouvait au Danemark.

Le premier ministre danois, M. Jens Otto Krag, a annoncé cette nouvelle au journal parlé de Radio-Danemark samedi soir. Lui-même avait appris l'événement "alors qu'il déjeunait avec M. Kossyguine et sa fille, Mme L.A. Gvishiani, dans sa maison de campagne à Skiveren, dans le Jutland septentrional.

M. Fidel Castro a affirmé que Cuba ne réintégrera pas l'Organisation des Etats américains (OEA), qui selon lui cessera un jour d'exister. Interrogé par les journalistes sur le rétablissement de relations diplomatiques avec le Pérou, le premier ministre cubain a dit qu'il apprécie les relations humaines existant entre les deux pays, et que le rétablissement de liens diplomatiques se fera quand le Pérou le jugera opportun.

Sans connaître l'enthousiasme qui avait marqué son arrivée, le chef de la révolution cubaine avait reçu pour son départ du Chili des marques d'admiration impressionnantes de la part d'une foule très importante massée sur les terrasses de l'aéroport.

Le président de la République chilienne, M. Salvador Allende et le premier ministre cubain se sont donné le traditionnel "abrazo" en se congratulant avec émotion "je quitte le Chili en vous réitérant toute ma reconnaissance", a déclaré M. Castro.

Le leader de la révolution cubaine a laissé à ses hôtes chiliens le souvenir d'une activité débordante. Sans horaire, sans protocole, sans programme établi, cette visite officielle de vingt-quatre jours a consisté en une course contre la montre pour "tout voir et tout comprendre".

Pour M. Allende, ce voyage du premier ministre cubain est "la rencontre de deux peuples unis dans une fraternité historique et révolutionnaire". Pour Fidel Castro, il s'agit de "la découverte d'une expérience insolite et unique dans l'histoire de l'humanité".

BELFAST (AFP) — L'attentat qui a fait seize morts et treize blessés samedi soir dans un pub du quartier catholique de New Lodge à Belfast a soulevé une émotion considérable dans toute l'Irlande, où pourtant la violence est devenue monnaie courante.

Il s'agit en effet, de l'attentat le plus meurtrier qu'ait connu l'Ulster en trois ans de troubles incessants: jamais auparavant on n'avait compté plus de cinq morts au cours d'un seul attentat.

Toute la nuit, pompiers et sauveteurs bénévoles se sont affairés dans les ruines du Gurr's Pub, réduit à un amas de poutres et de débris calcinés par l'explosion de vingt cinq kilos de gélinite. Leur enchevêtrement était tel qu'il a fallu attendre jusqu'au début de l'après-midi de dimanche pour dégager le dernier corps.

Cet acte de terrorisme a été unanimement condamné par toutes les tendances de l'opinion nord-irlandaise. Le premier ministre, M. Brian Faulkner, l'a décrite comme l'oeuvre de "fanatiques malsains", tandis que le cardinal Conway, primat de l'Eglise catholique l'a qualifié de "crime contre l'humanité".

Personne n'a jusqu'à présent accepté la responsabilité de l'attentat. L'IRA a affirmé de Dublin que les coupables devaient être recherchés du côté de l'"Ulster Defence Regiment", milice paramilitaire composée d'Irlandais en majorité protestants, mais de son côté, M. John Taylor, ministre de l'intérieur, a nié qu'il puisse s'agir d'une réaction protestante.

Selon les observateurs, si l'on exclut la thèse de l'accident, les auteurs de l'attentat doivent être recherchés parmi les partisans de la politique du pire. Cet acte sans précédent coïncide en effet avec une évolution des esprits en Irlande, très sensible depuis quelques jours, en faveur de l'unification de l'île. Dans le sillage de M. Harold Wilson, qui, il y a une dizaine de jours, a présenté au parlement un plan visant à la réunification dans quinze ans, se profile maintenant la silhouette du pasteur Ian Paisley. Celui qui, il y a quelques mois encore,

apparaissait comme l'intraitable champion de l'irréductible protestant, a en effet, au cours d'une interview accordée la semaine dernière à un journal de Dublin, envisagé les conditions dans lesquelles

l'unité pourrait se faire. Le virage que semble opérer le pasteur Paisley ne fait que refléter le sentiment d'un nombre croissant de protestants, qui se demandent si après tout une Irlande unie,

leur ménageant certaines garanties, ne vaudrait pas mieux que l'humiliation d'un gouvernement direct par Westminster, considéré de plus en plus comme déjà entré dans les faits.

Carrières et Professions

École Professionnelle de SECRETARIAT reconnue par le Ministère de l'Éducation

AVIS

Une session débutera en janvier 72, pour la formation de: STENO-DACTYLOS et SECRÉTAIRES

Ces cours s'adressent aux personnes ayant une bonne formation scolaire et soucieuses d'apprendre rapidement en utilisant des méthodes modernes et énergiques.

Une entrevue est nécessaire. Prière de prendre rendez-vous immédiatement.

En tout temps, sont offerts des cours de RECYCLAGE (jour et soir). -12 options différentes: dactylo, dicta, steno, français, anglais, comptabilité, administration, droit civil et commercial. -STAGES -ASSISTANCE-PLACEMENT

CARRIÈRES & PROFILS Place Bonaventure étage F 875-6870 (métro)

Des millions de personnes ne peuvent vivre dans la dignité humaine. SI VOUS NOUS AIDEZ NOUS POURRONS LES AIDER



CE N'EST PAS UNE SOLUTION, C'EST UN MOYEN

OXFAM C.P. 10, Montréal 215, P.Q.

Jean Kay s'est conduit noblement (Malraux)

PARIS (AFP) — L'écrivain français André Malraux estime que Jean Kay, l'homme qui

4 morts dans une tentative d'évasion

MEXICO (AFP) — Trois prisonniers et un gardien ont été tués au cours d'une tentative d'évasion samedi soir à la prison Lecumberri de Mexico. Un quatrième détenu a été grièvement blessé.

L'un des trois détenus abattus par les gardiens de la prison est le professeur Pablo Alvarage, parent du professeur Genaro Vasquez Rojas, chef de la guérilla dans l'Etat de Guerrero, qui était détenu depuis deux ans.

a tenté vendredi, à l'aéroport d'Orly de détourner un Boeing 720 de la Pakistan International Airlines afin d'obtenir des médicaments pour les réfugiés bengalis. "s'est conduit noblement".

Samedi, au cours d'une interview télévisée, M. André Malraux, qui s'était, il y a quelques temps, déclaré prêt à se battre pour le Bangla Desh, a mis en cause le terme de "pirate". "Même si on est en désaccord complet avec la méthode, il ne faut jamais employer le mot piraterie".

Quant à Jean Kay, il a été inculpé samedi de séquestration de personnes, de prise d'otages, de port d'arme et de tentative d'homicide volontaire. Auparavant, il avait re-

fait pour les enquêteurs français, à l'intérieur même du "Boeing" pakistanais, les gestes de sa tentative de détournement de vendredi.

Le Foudroyant mis à flot

CHERBOURG (AFP) — Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins "Le Foudroyant" a été lancé, samedi matin, à l'arsenal de Cherbourg. C'est le troisième S.M.N.L.E. (sous-marin) nucléaire lanceur d'engins mis à flot par la France sur une série qui doit en compter cinq.



Postez tôt À l'extérieur En ville avant le 13 déc. avant le 17 déc. et ficellez votre courrier par catégorie: 1ère classe/en ville/à l'extérieur identifiez chaque catégorie par nos étiquettes Nouveaux tarifs outre-mer: courrier-avion cacheté: 15¢ courrier-avion non cacheté: 12¢

Offrez aux vôtres CE QUE NOUS AVONS DE MIEUX

Faites cadeau d'hospitalité à vos relations d'affaires de Montréal... Un dîner au restaurant le Castillon... Une soirée au cabaret Le Portage... le choix de tout ce que nous avons de mieux... Offrez-leur un bon-cadeau de Noël de l'hôtel Bonaventure.

Le Portage Hotel Bonaventure WESTERN INTERNATIONAL HOTELS Partenaire en travel with United Air Lines Le CASTILLION

Présentez des jolies cartes de souhaits contenant des coupures de \$10 - \$15 - ou \$25 pouvant être utilisées en retour de n'importe quels de nos services. Payez-les au moyen de votre carte de crédit American Express. Pour obtenir des renseignements supplémentaires et des formules de commande, appelez Carrol, au poste 604. (514) 878-2332

BONS-CADEAUX de NOËL

un compagnon prestigieux en toutes occasions...

Champagne TAITTINGER

FONDÉE EN 1734 A REIMS

COMTES DE CHAMPAGNE SPECIAL BRUT "BLANC DE BLANCS" 574-B BRUT RESERVE 574-G BRUT ROSE RESERVE 574-C

IMPORTÉ DE FRANCE

Pour renseignements: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION Tél. 932-7249

La rivalité Moscou-Pékin, en filigrane de la guerre indo-pakistanaise

MOSCOU (AFP) - Dans la "Pravda" de dimanche, un réquisitoire antimaisiste coléreux et d'une rare âpreté, accusant entre autres la Chine de faire le jeu de "l'impérialisme", tend à confirmer le sentiment des observateurs que l'attitude soviétique dans le conflit indo-pakistanaise doit beaucoup à l'antagonisme sino-soviétique.

et l'activité de la diplomatie chinoise sur la scène internationale ont provoqué au Kremlin une réaction violemment hostile, et que l'article-fléuve idéologique que signe ce grand-prêtre de l'idéologie en URSS pose les bases d'une nouvelle offensive antichinoise, susceptible de puissants développements.

PEKIN (AFP) - Quelques heures après la "condamnation" du gouvernement indien par M. Chi Peng-fei, ministre chinois des affaires étrangères, l'agence Chine nouvelle dans une longue diatribe, a accusé hier le gouvernement soviétique d'avoir incité l'Inde à attaquer le Pakistan.

venue au bout de quelques heures avec le discours prononcé samedi soir par le ministre des affaires étrangères par intérim, M. Chi Peng-fei. Le ministre chinois a, certes, prononcé une condamnation formelle du gouvernement indien, tenu pour entièrement responsable de l'aggravation de la situation, mais il n'a annoncé aucune initiative chinoise pouvant conduire à une aggravation du conflit.

engageé à apporter au Pakistan, ce sera, pour autant qu'on puisse le prévoir, sur le plan diplomatique et devant le Conseil de sécurité, dont elle fait partie depuis un peu plus d'un mois. En dehors de cela, le "soutien" chinois pourrait consister en une aide militaire accrue, mais l'on exclut généralement toute forme d'engagement direct.

On observe à cet égard que la situation sur la frontière sino-indienne est totalement calme depuis quatre ans, contrairement à ce qu'elle était au moment de la guerre indo-pakistanaise de 1965.

Trois guerres en 24 ans

La 3ème "guerre" indo-pakistanaise s'est déclenchée avec une violence et une ampleur sans précédent dans le conflit qui oppose depuis 24 ans les deux pays. La première guerre indo-pakistanaise éclata à propos du petit Etat du Cachemire où une dynastie hindoue régnait sur une majorité musulmane, et dont les débouchés naturels vers la plaine se trouvaient en territoire pakistanaise.

Bien qu'étant à l'origine du conflit du Cachemire, la religion de l'Islam n'a pas réussi à empêcher l'éclatement des deux Pakistan, dont elle constituait l'unique ciment. Tout a été dit sur la colonisation économique et politique du Pakistan-Orient par le Pakistan Occidental, qui a utilisé les devises procurées par le jute "oriental" pour développer sa propre industrie et construire ses propres barrages.

mèrent leur autonomie et s'organiseront pour l'obtenir par la force. Le Pakistan occidental déclencha le 25 mars une sanglante répression. Mais cette fois, les "combattants de la liberté" n'étaient plus pakistanaïses mais bengalis et c'est l'Inde qui les soutenait, comme en 1947 et en 1965, le Pakistan avait soutenu les "combattants" du Cachemire. Bien que les effectifs des deux armées ennemies soient sensiblement les mêmes qu'en 1965, la position du Pakistan se trouve affaiblie par l'hostilité de dix millions de Bengalis et par l'ouverture au Pakistan Oriental d'un front où ses forces se trouvent en net état d'infériorité.

Pour les États-Unis L'Inde est responsable

WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis ont taxé l'Inde en fin de semaine d'être responsables de l'aggravation de son conflit avec le Pakistan. Un haut-fonctionnaire du département d'Etat a déclaré quelques heures après l'annonce de recours américain au Conseil de sécurité: Nous pensons que, depuis le début de la crise, la politique de l'Inde a mené d'une façon systématique à la prolongation et à l'aggravation de la crise et que l'Inde porte la responsabilité principale des hostilités plus graves qui en ont résulté.

L'assistance économique américaine à l'Inde est évaluée à environ 400 millions de dollars pour l'année en cours. L'aide militaire se montait à seulement quelque 5 millions de dollars avant d'être coupée. L'aide économique américaine au Pakistan se monte à environ 200 millions de dollars par an et a déjà fait l'objet d'un réexamen. L'envoi d'armes, d'un montant relativement faible, avait d'ailleurs déjà été interrompu en mars dernier à la suite des mesures prises par Islamabad en vue de réprimer par la force le mouvement séparatiste dans la province orientale.

La déclaration publiée précédemment par le secrétaire d'Etat William Rogers pour annoncer le recours au Conseil de sécurité s'était borné à noter les incursions des troupes indiennes sur le territoire du Pakistan oriental. Le haut-fonctionnaire qui s'est entretenu par la suite avec les journalistes a expliqué que la démarche américaine avait principalement pour but d'amener aussi vite que possible un cessez-le-feu et un retrait des troupes. Il a toutefois ajouté que l'action du conseil devrait permettre également d'engager le processus politique par lequel le conflit pourrait être réglé.

La révolte des populations traditionnellement turbulentes du district de Poonch, qui refusèrent de payer un impôt nouveau, provoqua la fin de cet équilibre instable. Des bandes armées dites de "Cachemire libre" soutenues par les autorités pakistanaïses volèrent au secours de leurs coreligionnaires tandis que le maharadjah menacé jusque dans sa capitale, faisait appel à l'Inde et adhéra à l'Union indienne le 26 octobre 1947.

Le choc initial entre les deux armées ennemies fut atténué par le fait qu'elles avaient chacune un commandant en chef britannique: le général Gracey (pour le Pakistan), le général Bucher pour

l'Inde ainsi qu'un "commandant suprême" commun: le maréchal Auchinleck. Dans ces conditions la lutte put être circonscrite essentiellement dans la région de Poonch. Un cessez-le-feu fut finalement imposé le 1er janvier 1949 par les Nations unies, qui décidèrent le retrait des forces pakistanaïses, la réduction des forces indiennes et la tenue d'un plébiscite. Loin de relâcher sa pression sur le Cachemire, l'Inde remplaça le cheikh Abdullah, partisan d'une autonomie accrue, par Ghulam Mohammad, qui préconisait l'intégration de son pays à l'Union indienne.

Le haut-fonctionnaire qui s'est entretenu par la suite avec les journalistes a expliqué que la démarche américaine avait principalement pour but d'amener aussi vite que possible un cessez-le-feu et un retrait des troupes. Il a toutefois ajouté que l'action du conseil devrait permettre également d'engager le processus politique par lequel le conflit pourrait être réglé.

Le haut-fonctionnaire qui s'est entretenu par la suite avec les journalistes a expliqué que la démarche américaine avait principalement pour but d'amener aussi vite que possible un cessez-le-feu et un retrait des troupes. Il a toutefois ajouté que l'action du conseil devrait permettre également d'engager le processus politique par lequel le conflit pourrait être réglé.

Le haut-fonctionnaire qui s'est entretenu par la suite avec les journalistes a expliqué que la démarche américaine avait principalement pour but d'amener aussi vite que possible un cessez-le-feu et un retrait des troupes. Il a toutefois ajouté que l'action du conseil devrait permettre également d'engager le processus politique par lequel le conflit pourrait être réglé.

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1971 LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Moser Krakower, Louis Krakower, Joseph Krakower et Goldie Krakower faisant ensemble sous la raison sociale de Times Square Clothes a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24 novembre 1971 sous le No. 2314541. Banque de Montréal, le 30 novembre 1971.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 novembre 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Kerlan Factors Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ème jour de novembre 1971, sous le numéro 2314386. Ce 23ème jour de novembre, 1971 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juillet 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Kerlan Factors Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31ème jour de septembre 1971 sous le numéro 2318864. Daté ce 31ème jour de décembre 1971 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 novembre, 1971, par lequel Rockwood Fire Protection Co. Ltd. a transféré et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 24 novembre, 1971, sous le numéro 2314540 - Banque de Montréal, le 24 novembre, 1971.

Un excellent CHOIX? Le SCOTCH par excellence! Grand Old Parr Scotch Whisky. LE SCOTCH Whisky VIEILLI À POINT. DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE. DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q. 25 oz: 330 F 40 oz: 330 G

AVIS est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages. DONNE À SAINT-BASILE-LE-GRAND, ce troisième jour de décembre 1971. Gilles Champagne, R.L.A., O.M.A. Secrétaire-Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages. DONNE À SAINT-BASILE-LE-GRAND, ce troisième jour de décembre 1971. Gilles Champagne, R.L.A., O.M.A. Secrétaire-Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages. DONNE À SAINT-BASILE-LE-GRAND, ce troisième jour de décembre 1971. Gilles Champagne, R.L.A., O.M.A. Secrétaire-Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages. DONNE À SAINT-BASILE-LE-GRAND, ce troisième jour de décembre 1971. Gilles Champagne, R.L.A., O.M.A. Secrétaire-Trésorier.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTRÉAL AVIS AUX ENTREPRENEURS. Des soumissions cachetées adressées au sous-sigé et portant la suscription "SOUSMISSION POUR LA CONVERSION DE TROIS (3) BALANCES À GAIN D'OPÉRATION MANUELLE À AUTOMATIQUE, ÉLÉVATEUR À GRAIN NO. 4, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC," seront reçues au bureau du Directeur du port, Conseil des Ports Nationaux, Montréal, Québec, Édifice du Port de Montréal, Cité du Havre, Montréal 104, Qué., jusqu'à trois heures de l'après-midi, mercredi le 15 décembre 1971, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Directeur Intérimaire du port.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS MODIFICATIONS DU CENTRE ADMINISTRATIF 225 rue St. Rédempteur, Hull, Qué. JEAN ISSALYS - ARCHITECTE DEMANDE DE SOUMISSIONS. La commission scolaire régionale de l'Outaouais, demande des soumissions pour la modification du centre administratif de la C.S.R.O. sis à 225 rue St-Rédempteur, Hull, Qué.

Direction des Contrats Bureau no 905 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada. Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

AVIS est par les présentes donné que le 13 décembre 1971 à 7:00 heures p.m. le Bureau de Revision de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tiendra sa première séance et ajournera autant de fois que cela sera nécessaire afin de juger les plaintes reçues conformément à l'article 495 de la Loi des Cités et Villages. DONNE À SAINT-BASILE-LE-GRAND, ce troisième jour de décembre 1971. Gilles Champagne, R.L.A., O.M.A. Secrétaire-Trésorier.

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRE TYPE "PACKAGE DEAL" Projet no. 600-187—Quai de raccordement pour transporteurs de passagers à l'aéroport international de Montréal, Dorval, Québec. Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à: BUREAU DES APPELS D'OFFRES, BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, 318ème AILE, 318ème ÉTAGE, ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL, CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL. seront reçues jusqu'à 15.00 heures (heure normale de l'est). MARDI, LE 21 DÉCEMBRE 1971. Les croquis et devis fonctionnels peuvent être obtenus par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-haut mentionnée, sur présentation d'un chèque visé de \$25.00 au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatre (4) jours de l'ouverture des soumissions. Ce projet inclut la préparation des plans et devis à être soumis au client pour approbation. Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-8824. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Benoit Baribeau, Administrateur Délégué. TRANSPORT/CANADA

MUNICIPALITE DE VILLE DE WINDSOR SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

AVIS D'APPEL D'OFFRES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT LOGEMENT À LOYER MODIQUE. La MUNICIPALITÉ de la Ville de Windsor appelle le PROPRIÉTAIRE, sur invitation de la Société d'habitation du Québec, à soumettre une proposition écrite, ayant sa principale place d'affaires au Québec, des propositions pour la construction de (48) logements à loyer modique sur un (des) terrain (s) situés à l'intérieur des limites de la municipalité, le tout conformément au dossier de demande de proposition. Les formalités de la demande, de la réception et, le cas échéant, de l'adjudication et de l'exécution du contrat, sont celles établies au dossier de demande de propositions de développement. Les propositions comprendront nécessairement des soumissions cachetées et adressées au PROPRIÉTAIRE et toutes les pièces connexes exigées dans le dossier de demande de propositions ainsi que tout autre document que le PROMOTEUR/UR jugera nécessairement de soumettre. Les propositions devront être nécessairement remises, en trois (3) exemplaires, au bureau de M. J. Emile Langelier, Coordonnateur, Hôtel de Ville de Windsor, 22 rue St-Georges, Windsor, avant 19:30 heures, le 17 janvier 1972. Lesdites propositions seront ouvertes au même endroit, en public, immédiatement après l'heure de fermeture, lors d'une assemblée spéciale du PROPRIÉTAIRE à laquelle assistera un représentant de la Société d'habitation du Québec. Les PROMOTEURS/SOUMISSIONNAIRES, en s'adressant au PROPRIÉTAIRE, aux soins de M. J. Emile Langelier, Coordonnateur, Hôtel de Ville, 22 rue St-Georges, Windsor, Qué., sur paiement, non remboursable, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre du PROPRIÉTAIRE, d'un montant égal à autant de fois vingt-cinq dollars (\$25.00) qu'il sera demandé d'exemplaire, pourront obtenir, à compter du 1er déc. 1971, le dossier de demande de propositions. La soumission de chaque PROMOTEUR/SOUMISSIONNAIRE devra nécessairement être accompagnée d'une garantie de soumission, soit sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne ou une caisse populaire à l'ordre du PROPRIÉTAIRE, soit sous forme d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, au nom du PROMOTEUR, et pour le bénéfice du PROPRIÉTAIRE, l'un ou l'autre d'un montant égal à autant de fois 51,000.00 qu'il y a d'unités de logement proposées par le soumissionnaire et valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des propositions. Le PROMOTEUR, advenant que sa proposition soit retenue par le PROPRIÉTAIRE, devra obligatoirement, lors et à l'occasion de la signature du contrat, remettre au PROPRIÉTAIRE une garantie d'exécution et du paiement de la main-d'œuvre et des matériaux sous l'une ou l'autre des formes ci-après mentionnées: a) un cautionnement d'exécution représentant vingt-cinq pour cent (25%) du montant du contrat et un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux représentant vingt-cinq pour cent (25%) du montant du contrat, l'un et l'autre émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire. b) un chèque visé conjointement à l'ordre du PROPRIÉTAIRE et de la Société d'habitation du Québec représentant dix pour cent (10%) du montant du contrat. Le PROPRIÉTAIRE ne considérera que les propositions qui respectent les présentes conditions et celles prévues dans le dossier de demande de propositions. Le PROPRIÉTAIRE ne s'engage pas à accepter la proposition offrant la plus basse soumission, ni aucune des propositions reçues et le PROMOTEUR/SOUMISSIONNAIRE ne pourra prétendre aucune indemnité, ni conteste, pour quelque motif que ce soit, le choix du PROPRIÉTAIRE. De plus, les propositions seront jugées au mérite suivant les critères décrits au dossier de demande de propositions. MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE WINDSOR par: J. Emile Langelier, Coordonnateur. le 6 décembre 1971 (date de l'avis)

Télévision

CBFT

8.55	Aujourd'hui à CBFT	
9.15	En mouvement	
9.30	Les Orléans	
9.45	Arts plastiques	
10.00	Les 100 tours de Centours	
10.15	La souris verte	
10.30	Fabio le magicien	
11.00	Poly	
11.30	Les globe-trotters	
12.00	Yogi	
12.30	Skippy le kangourou	
12.30	Bou-Bou dans l'Étéro	
1.30	Cinéma	
1.30	L'Agile Noël (drame Italien, 1971)	
1.00	Femme d'aujourd'hui	
1.00	Bobino	
1.30	Magrison et Gras Double	
2.00	Daktari	
6.00	Le gourmet farfelu	
6.30	Téléjournal	
6.50	Nouvelles du sport	
7.00	Format 30	
7.20	Madame et son fantôme	
8.00	A la seconde	
8.30	Mont-Joye	
9.00	Le paradis terrestre	
9.30	Marcus Welby M.D.	
10.30	Téléjournal	
10.50	Nouvelles du sport	
11.00	Ce soir, Jean-Pierre	
11.30	Son et images	
12.00	Cinéma	
12.00	"Huit dans les vignes" (comédie française 1951)	
1.45	Téléjournal	

CFTM

8.30	Mire et Musique	
8.40	Horaires-Bienvenue	
8.45	Mini-Annonces	
9.00	Bonjour Montréal	
10.00	Au p'tit matin	
10.00	Super Héros	
11.30	Marine Boy	
12.00	Le 10 vous informe	
12.15	Cinéma	
12.15	"La route du crème" (général Américain 1958)	
2.00	Banco-Banco	
2.30	Pour vous mesdames	
4.00	Le Capitaine Bonhomme	
4.30	Mission impossible	
4.30	"Meurtre en différé"	
5.30	Studio 10"	
6.00	Madame est servie	
6.55	Billet populaire	
7.00	Le concubinaire	
7.00	Le 10 vous informe	
7.25	Les commentaires de Me Alban Flamand	
8.00	Les Berger	
7.30	Anything you can do	
8.00	Claude Blanchard	
9.00	Manna	
10.00	Découvertes 71	
10.30	Les nouvelles TVA	
11.00	La couleur du temps	
11.15	En pantoufles	
11.15	"Tempête sur les nuages" (drame français 1952)	
12.00	Dernière édition	
12.40	Fin des émissions	

CBMT

8.23	Standby six	
8.25	Mr Dress up	
9.00	Quebec School televis	
10.30	Friday Night	
10.45	Chez Hélène	
11.00	Seaside street	
12.00	Dream of Jeannie	
12.30	Ethelwood Glover's luncheon date	
1.00	News	
1.15	Standby noon	
1.30	Family court	
2.00	The galloping gourmet	
2.30	Sea Hunt	
3.00	Take thirty	
3.30	The Edge of night	
4.00	Paul Bernard psychiatrist	
5.00	Mr Wizard	
5.30	Get smart	
6.00	My three sons	
6.30	Hourglass	
7.30	The Irish rovers	
8.00	The Partridge family	
8.30	Cartoon	
9.30	Front page challenge	
10.00	The nature of things	
11.00	"The South western desert"	
11.00	The national	
11.22	Viewpoint	
11.30	Night Report	
11.45	Cinéma	
11.45	"Tarzan of the Apes" 1918	
12.45	Final report and weather	

CFCF

7.15	Montreal bulletin board	
7.20	University of the air	
8.15	Hupert Beau	
8.30	Hercules	
9.00	Magie Tom	
9.30	Yoga	
10.30	Green Acres	
11.00	All about faces	
11.30	McGowan and Co	
12.00	The Flinstones	
12.30	Martinez with Joe Van	
12.30	"Abandoned" (drame américain 1949)	
2.30	Mantrap	
3.00	Another world	
3.30	Anything you can do	
4.00	The Dick Van Dyke show	
4.30	Lassie	
5.00	Truth or consequence	
5.30	Beat the clock	
6.00	Palooza	
7.00	The Dick Van Dyke Show	
7.30	Medical center	
8.30	James Garner as Nichols	
9.30	Prig wistatie	
10.00	Ironside	
11.00	The CTV National news	
11.18	Palooza	
12.00	Monday night feature movie	
12.00	"City across the River" (drame américain 1949)	
2.00	Sign-off	

cinéma

ALOUETTE: "Biribi" 1.00 - 3.00 - 5.05 7.10 - 9.20
ANDRÉ: "Palais des anges érotiques" et "5 filles dans une nuit chaude" 6.30
ARLEQUIN: "Marcy" 2.50 - 6.10 - 9.30 et "Les drogues de l'amour" 1.00 - 8.20
ATWATER: "Cinéma 1" "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35
ATWATER: "Cinéma II" "Carry on again doctor" 7.30 - 9.35
BARRI: "Le mirage de la vie" 2.00 - 5.15 - 9.45 "Un soupçon de vice" 12.00 - 5.05
BLOOM: "Le Spécialiste" 1.10 - 4.40 - 8.10
5 Sept fois par jour 2.55 - 6.23 - 9.53
BONAVENTURE: "Interplay" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CANADIAN: "Le mariage collectif" 1.30 - 4.25 - 7.25 - 10.20 - Scènes de chasse en "Favril" 12.40 - 2.35 - 5.30 - 8.40
CAPITOL: "Man in the Wilderness" 12.30 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20
CHAMPLAIN: "Love Story" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
CHATEAU: "Les anges nus" 12.40 - 3.15 - 6.35 - 9.40 et "Avides de sensations" 2.00 - 5.00 - 8.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "Cinéma 1" "The Reckoning" 2.25 - 5.50 - 9.20 et "Non Sunday" 12.30 - 4.15 - 7.40
CINEMA COTE-DES-NEIGES: "Cinéma II" "L'arnal knowledge" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30 - 9.35
COMEDIE CANADIENNE: "Rosemary's baby" 7.40 - 9.30
CREMAZIE: "Le soufflé au cœur" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
DAUPHIN: "Salle Bonheur" "Catch 22" 7.30 - 9.40 et "Playtime" 7.30 - 9.30
ELECTRA: "Voyage au Chateau"
EYSER: "Salle Esteinent" "A drif" 9.30 pour les deux salles
FESTIVAL: "Voyage au Chateau"
FLEUR DE LYS: "Voyage au Chateau"
FESTIVAL: "Voyage au Chateau"
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 - 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45 - 2.55 - 5.25 - 7.30 - 9.30
JEAN-TALON: "Érotic Story" 8.00 et Ici Londres 6.17 - 9.47
KENT: "Out back" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.20 - 11.20 - 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
LOUENS: "The organization" 10.25 - 12.45 - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
LUCERNE: "Little big man" et "Light at the edge of the world" 7.15

MERCER: "L'Exposition" 6.20 - 9.45 et "C.L.A. mène la danse" 8.05
MONDRIAN: "The owl and the Pussy Cat" 3.00 - 6.30 - 10.05 et "Doctor's wives" 1.15 - 4.45 - 8.15
MIDNIGHT: "Y'a plus de trou à Percé" 2.05 - 5.35 - 9.05 et "Boulevard du Rhum" 12.00 - 4.35 - 7.55
MONTREAL: "L'écume des jours" 7.00 et "Person" 9.30
PALACE: "Stewards" 12.50 - 2.15 - 3.40 - 5.10 - 6.40 - 8.10
PAPINEAU: "Les Leopards de Churchill" 3.00 - 6.15 - 9.35 et "Son nom c'est vengeance" 1.15 - 4.30 - 7.50
PICASSO: "Voyage au Chateau" 7.30 - 9.35
PIGALLE: "Voyage au Chateau" 7.30 - 9.35
PARIS: "L'homme orchestre" 10.30 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.10
PLACE DU CANADA: "The go-between" 5.30 - 7.30 - 9.30
PLACE VILLEMARIE: "Grand cinéma" "Music lovers" 12.10 - 2.10 - 4.15 - 6.20 - 8.25
PLACE VILLEMARIE: "Grand cinéma" "One Day In The Life of Ivan Denisovich" 12.35 - 2.55 - 4.55 - 7.05 - 9.15
PLAZA: "Voyage au Chateau" 7.30 - 9.35
PUSYCAT: "Yellow bird" 12.15 - 2.40 - 5.10 - 7.35 - 10.00 et "A piece of her action" 1.30 - 3.35 - 5.45 - 8.00
RIVOLI: "Voyage au Chateau" 7.30 - 9.35
SAINTE-ANNE: "Mon oncle Antoine" 12.35 - 2.55 - 4.55 - 7.05 - 9.15
SEVILLE: "Four time that night" 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45
SNOWDON: "Scorpio" 7.10 - 3.45 - 5.55 - 7.30 - 9.45
VAN HORNE: "Loving and laughing" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30
VENDOME: "Traffic" 12.45 - 3.00 - 3.15 - 7.30 - 9.45
VERSAILLES: "Rouge voir Chateau" 7.30 - 9.35
VEV: "Poste limite zero" et "Et puis... m. je t'aime" 6.10
VIEXX MONTREAL: "Studio A" "Les maudits voyageurs" 5.30 - 7.35 - 9.45 et "Studio B" "entertainment Mr. Sloane" 5.20 - 7.30 - 9.40
VERDE: "Borsalino" 7.00 - 9.30
VILLERAY: "Les tous volants" 5.50 - 7.50 - 9.50 - 11.50 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
WESTMONT SQUARE: "Serogee" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
WESTMONT: "Desperate characters" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
YORK: "The touch" 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.20
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Re-liche lundi" 7.15

Fellini tourne "Rome" à Rome

ROME (AFP) — Federico Fellini vient de terminer le tournage de son nouveau film, intitulé "Rome". Les prises de vues, dans les studios de Cinecittà et en extérieurs à Rome, ont duré 22 semaines, soit deux de moins que ne le prévoyait le plan de travail et ont été interrompues à deux reprises comme le souhaitait Fellini.

"Cette idée de suspendre le tournage s'est révélée extrêmement positive, dit le metteur en scène, j'ai la possibilité de voir et de monter les différents morceaux du film, et j'ai pu ainsi réfléchir plus à fond, redimensionner et modifier ce magma d'images, ce chaos d'émotions, de curiosités et de découvertes que Rome m'a offert et continue à m'offrir".

Dans ce nouveau film du réalisateur de Satyricon, Rome est vue sous trois aspects: la Rome qu'imaginait Fellini pendant son enfance à Rimini, celle qu'il découvrit pour la première fois en 1940, et enfin la capitale telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Roma aura coûté plus de deux milliards et demi de lires, au lieu du milliard et demi prévu.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

Témoignage

à l'émission

du 6 au 11 décembre 1971

LUNDI: Dr Beltrami: Que valent les théories nouvelles sur le mariage ?

MARDI: Mme St Pierre: L'Église serait-elle anti-féministe ?

MERCREDI: Dr Beltrami: Les querelles de ménage peuvent être source d'équilibre ?

JEUDI: P. Hamel: Les anthropologues suppriment-ils les miracles ?

VENDREDI: L. Poirier: Boules de couleurs et Noël éternel ?

SAMEDI: J.-D. Rouleau: Les animateurs de pastorale sur la salette

À Montréal: **CISO Sorel** 8h. 40 (au cadran 1320k) / **CKBS St-Hyacinthe** 15h. 35 (au cadran 1240k) / **CFLV Valleyfield** 13h. 45 (au cadran 1370k) et à 50 autres stations au Canada

Une nouvelle crème plastique pour les dentiers

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la genève supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures! Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™.

La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez marcher avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger de façon plus naturelle. Les dentiers n'ont jamais été aussi faciles à porter qu'avec FIXODENT. Faites un essai!

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

AIDE générale pour travail de 9 A.M. à 7 P.M. Outremont, références. Non logée, \$35 par semaine. Tél: 276-1289, 11-12-71

AIDE générale, \$200 par mois. Ville Mont-Royal. Logée, références. Tél: 737-2620, 8-12-71

APPARTEMENT À LOUER

A sous-sol, près Galeries d'Anjou et Place Versaille, grand 3 1/2, piscine, sauna etc. Appelez Pierre Morin 748-7751, soir 354-7344. 9-12-71

AVE CLANRANALD 5827A, 2 1/2 pièces, genre studio confiné à deux jeunes filles ou jeune couple. Tapis cover-all, bien éclairé, cuisinette comptoir, semi sous-sol donnant sur jardin. \$100 non meublé, cependant frigidaire et cuisinière compris. Tél: 489-6096, 7-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB 6652: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, meublés, neufs, librs, immédiatement. 20-12-71

MONTREAL-NORD: spacieux 1 1/2 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - ascenseur, piscine, bail, taxes payés. Tél: 321-3167 ou 482-7743, 27-12-71

LONGUEUIL: 3 1/2 - \$100, 4 1/2 - \$125, 5 1/2 - \$145. Grandes pièces, chauffées, eau chaude, taxes payées, concierge etc. Téléphonez immédiatement. 679-0770, 7-12-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

ILE DES SOEURS: 4 1/2, libre 11 décembre, \$201, par mois incluant garage chauffé, décembre gratuit. M. Raymond 861-5471 ou 768-9994 10-12-71

DOMAINE D'IBERVILLE: Longueuil près métro, 15 minutes du centre-ville, 2 grandes chambres à coucher, salon et salle à dîner. Le tout très clair dans immeuble de 15 étages, \$226, tout compris. Stationnement extérieur gratuit. Vue spectaculaire sur le fleuve et le Grand Montréal. Très grand balcon avec table pliante encastrée. Aucune pollution. Sous-location 1er février ou plus tôt, jusqu'à 1er juin 1973 avec option de renouvellement de bail. Jour 283-4613, soir et week-end 670-2577. 8-12-71

MERCEDS 280S, 1968, particulier, excellente condition, pneus radial d'éte et pneus d'hiver, un seul prix. Tél: 861-3798 (entre 10 a.m. - 4 p.m.) Demandez Yvan Marcotte. 8-12-71

IMPERIAL Le Baron, 1969, 4 portes, toit rigide, air climatisé, vitres et sièges électriques, serrures de portes automatiques, pneus Michelin, 47 000 miles, gris charcol, toit vinyl noir. Un seul propriétaire. Jour 688-8450 après 5 p.m. et week-end 352-1459, 11-12-71

VOLVO, 1971, Demo, tout équipée SPÉCIAUX

VOLVO, 1967, 1225, bonne condition \$895.00

VOLVO, 1968, 1445, très propre \$1,295.00

VOLVO, 1966, 1800S, très propre \$1,395.00

Up-Town Automobiles Ltée, 400 boulevard Décarie, St-Laurent, 748-8807 7-12-71

VOLVO 144S, 1967, en très bon état, \$950. Tél: 435-1543, 11-12-71

FALCON 1966, 6 cylindres, transmission standard, utilisée comme deuxième auto, économique, en très bonne condition. Particulier \$575. 9-12-71

BUICK 1968, toit rigide, toute équipée, excellente condition, 44 000 miles, Particulier \$1750. Tél: 489-7575, 9-12-71

ACHAT - VENTE

LIVRES usagés, achat et vente. Librairie Le Grimoire, 1018 Laurier ouest, Tél: 279-9344, 9-12-71

HOMME DEMANDE

ASSURANCES GÉNÉRALES

Notre compagnie requiert pour son Siège Social les services d'un SOUS-SCRIPTEUR D'ASSURANCES, ayant une bonne connaissance de la section risques divers et aussi une connaissance de la section risques multiples.

Le candidat: - Aura environ 25 ans.
- A complété ou est en train de terminer les cours d'assurances.
- Aura environ 5 ans d'expérience
- Sera bilingue.
Le salaire et les bénéfices sociaux sont avantageux.

Pour rendez-vous, communiquer avec: **R.quesnel 849-9471, 7-12-71**

OCCASION D'AFFAIRES

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous recherchons des hommes responsables pour prendre charge de nos succursales en amélioration de maisons pour localités suivantes:

Laval-Est Laval-Ouest Rive Sud Montréal-Est

Les personnes demandées doivent être spécialisées en amélioration de maisons et avoir un passé irréprochable.

LES 1001 RÉNOVATIONS LEBLANC & FILS INC. MONTREAL 254-6051 demandez E. LeBlanc pour rendez-vous 9-12-71

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

DIVERS

POESIE, poèmes personnalisés pour toutes occasions (réveil, cadeau mariage, anniversaire etc.) Contactez L'Impromptu de 16 à 21 heures tous les jours 523-1936, 9-12-71

Dactylos manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons. Enseignons français, anglais, dactylo, sténo, jour-soir, correspondance. Cours privés, petits groupes. Venez. Frère St-Sylves, Directeur 332-0044, 688-5777 31-12-71

DIVERS

Tapis de salon, dessins orientaux, couleurs attrayantes. 9' x 12', 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél: 739-0162 20-12-71

Coffre-fort de notaire, 62" hauteur, 40" largeur, 25" profondeur. Tél: 721-8686 7-12-71

TELEVISION Electrohome, 1970 à \$50, récents modèles. 3828 St-Denis, près Pius, Ouvert jusqu'à 10-00 hres tous les soirs. 284-2141 29-12-71

DUPLIX À LOUER

LONGUEUIL: haut de duplex, semi-détaché, neuf, 5 1/2, très grandes pièces, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées. Prix \$155. Prêt immédiatement. Tél: 679-9112, 7-12-71

DUPLIX À LOUER

LONGUEUIL: haut de duplex, semi-détaché, neuf, 5 1/2, très grandes pièces, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées. Prix \$200 (6 1/2 avec garage \$210). Tél: 679-0770 7-12-71

DUPLIX À LOUER

CAUSE DÉPART: L'AVL duplex "Médillon", 2-5 1/2, salle de jeux, garage double. SCHL 8 1/2, propriétaire. Tél: 676-4535, 9-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

SECRETARIE pour bureau d'avocats. Initiative et expérience utiles. Ecrire à: Case postale 1374 Place d'Armes, Montréal 126, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETARIE LEGALE demandée avec ou sans expérience. Tél: 842-9531, 8-12-71

arts

spectacles

La semaine littéraire

Pélo dans l'espace, Jasmin dans l'escalier

par Robert Guy Scully

Ce sera donc Pélo, (voir notre illustration) vedette de la semaine dernière, qui dé-

corera cette chronique. En effet, son oeuvre "Un grand amour" lancée mercredi der-

nier, possède de grandes qualités visuelles: grand poster tragique, tout en noir avec

déménagements fréquents à l'intérieur d'une ville comme Montréal, ils sont le symptôme, non pas d'un vague goût du neuf, mais d'un "gaspillage de territoire inquiétant". Avis au poète Pélo, qui possède un fort bel appartement rue Saint-Marc, et qui a tout intérêt à y rester.

L'entretien sera diffusé à 22h30, soit lundi au poste FM de Radio-Canada, soit vendredi à l'AM. Lundi de 5 à 7, deux lancements auront lieu, celui du Jour, qui nous présentera les "Origines" du poète Gilbert Langevin, et celui de la Clinique Barbeau, avenue Laurier ouest, qui lancera "La cause du Cancer" signé Raymond Barbeau. La cause du cancer, si je ne m'abuse, était encore à l'étude il y a quelque temps, et je me demande si ce volume répondra à la question ou pas. Victor-Lévy Beaulieu, par contre, répond aux questions de santé. Aux futures mamans de Montréal, la maison de Jacques Hébert offrira un livre auquel V.L. Beaulieu et E. Cocke, deux auteurs du Jour, tenaient "Gymnastique aquatique pour la future maman": ajoutons, en toute justice, que l'auteur dans Dussault-Corbelle y est pour beaucoup. Sans le jurer, je crois qu'il s'agit d'un des premiers livres sur le sujet en langue française, donc un excellent ouvrage à envoyer à M. Laffont pour co-édition.

Car la co-édition, l'éditeur parisien le sait mieux que personne, ça fonctionne dans les deux sens, comme une auto. Lancement mercredi à 17 heures.

Entre-temps, mardi vers 21 heures, à CBF-FM, Jorge Luis Borges, sans aucun doute le plus grand écrivain latino-américain vivant (même si les prix suédois, par deux fois, sont allés à des ambassadeurs) s'entretiendra avec Eric Bockstael, au cours de cette émission "Documents" de Madeleine Gérôme qui compte déjà trois parties, sur les lettres de l'Hémisphère latin. Je parierais vingt pesos que M. Bockstael a rencontré l'auteur de "Fictions" dans son bureau de la Bibliothèque Nationale, rue Mexico 564 à Buenos Aires, où il reçoit tous ses visiteurs. Le bulletin de Radio-Canada relève que Borges est un écrivain ayant toujours refusé le régionalisme, ce qui est plus que vrai. Mais ce bulletin nous apprend aussi que "selon Bockstael, c'est ce qui a contribué à lui valoir le prix Nobel de littérature 1967". Ou étais-je donc en 1967? A l'Expo? Je n'ai pas appris cette nouvelle, mais je félicite, du fond de cette chronique, l'écrivain argentin. Après Neruda et Asturias, les deux ambassadeurs lauréats, les auditeurs entendront ainsi un

troisième Nobel parler de sa ville Buenos Aires, du labyrinthe, et des rapports écrivain-écriture. Bref, de tous ses thèmes préférés.

Mercredi, à Radio-Canada toujours, une émission radiophonique sur la taumachie, et une émission télévisée basée sur une oeuvre de Jean Giono. La taumachie inspirait Montherlant et Hemingway, deux auteurs aussi différents que peuvent l'être la France et les USA, mais cette fois, un poète français, Robert Marteau, racontera ce sport espagnol. L'animateur animera des conversations avec des professionnels du métier. Une série de trois qui débute au FM à 21 heures 30. La série télévisée "Provinces", qui vise à illustrer certaines provinces européennes et canadiennes au moyen des grands auteurs, sera centrée sur Giono et sa Provence. A 11 heures.

Enfin, le retour à la radio de Claude Jasmin s'effectuera jeudi soir, à la radio d'Etat (21 heures) alors que Joseph et Josaphat Lefebvre monteront les escaliers de l'Oratoire dans une nuit de pèlerinage où ils rencontreront madame la Mort. Les amateurs du style "jasminien" voudront grimper cet escalier, sans courir les risques du couple Lefebvre, évidemment. Une réalisation de Roger Citerne.

phase un

Après avoir dénoncé la mort, le poète Claude Péloquin a pleuré un grand amour. C'est d'ailleurs le titre qu'il donne à ce livre-album noir, où trois "phases" de l'amour en question s'étaient, encadrées de deux bandes dessinées.

Un an après, Ryerson revit

Voulant "commémorer" de façon particulière la vente il y a un an de l'éditeur canadien Ryerson Press à des intérêts américains, un groupe de douze éditeurs et écrivains canadiens anglophones s'est formé. Le groupe a pris le nom des "Amis de Egerton Ryerson", et distribue un poster du digne fondateur des presses homonymes. Rappelons que cette fondation remonte à 1829, et que M. Ryerson, sur son piédestal, un livre dans la main (il s'agit d'une statue bien connue) ressemble à un notable britanni-

que. Sur ce poster toutois, les "Amis" ont ajouté un noeud papillon rouge et blanc, plus un bout de chemise et de pantalons bleus, qui rappellent singulièrement la Star spangled banner. Enfin, comme si cette allusion ne suffisait pas, une bulle de bande dessinée reprend un refrain devenu quasi-caricatural, même aux USA, celui de la chanson patriotique, "Yankee Doodle". Au bas, là où devrait se trouver une sobre mention funéraire, trois petites phrases: "Ryerson Press - fondée en 1829. Vendue aux Etats-Unis le 1er décembre 1970. In memoriam". Une cérémonie tenue le 1er décembre dernier, devant cette même statue (qui s'élève sur le campus du Ryerson Polytechnic Institute, à Toronto) marquait l'événement proprement dit. Quant au poster, il se vend sans doute déjà à Toronto.

Rappelons que c'est à McGraw-Hill, important éditeur de manuels scolaires américains, que le propriétaire de RP, l'Eglise Unie du Canada, avait cédé ses intérêts. Une controverse publique avait entouré toute l'affaire, qui avait néanmoins été conclue. Cette fois, l'éditeur albertain Mel Hurtig, le professeur et écrivain James Eayrs (de l'Université de Toronto), le lauréat du prix du Gouverneur-Général David Godfrey, les éditeurs Lorimer, Martin, Frank, Siebrasse, etc., entendent mener la lutte, et soulignent la situation particulièrement périlleuse des éditeurs canadiens-anglais en dehors de l'Ontario. En effet, cette province a pris récemment, grâce à une commission royale qui enquêtait sur la situation, quelques mesures protectrices.

Littérature francophone des Caraïbes et d'Haïti

NOUVELLE OPTIQUE



La revue "Nouvelle optique", de recherches haïtiennes et caraïbéennes, offre dans son numéro de décembre trois articles de création littéraire, "Coulé Crasé" de Georges Castéra, "Davertige" du même auteur, et "Aux champs pour Messéde" de Jean-Richard Laforest.

SALON DES METIERS D'ART DU QUÉBEC



Place Bonaventure - du 4 au 19 décembre, 10 heures - entrée libre - de midi à 2 heures

8e Semaine POUR TOUS

Les maudits sauvages

avec Pierre Dufresne, Nicole Fillion, Rachel Calihier

Studio A

Studio B ANGLAIS 18 ANS

PETER McEMERY EASTMANCOLOR

Entertaining Mr. Sloane

de DOUGLAS HICKOX

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est. St-Paul (Place Jacques-Cartier)

861-7863

quelques blancs (les mots), que l'on pile en quatre si on veut absolument le lire comme un livre, ou que l'on garde tel quel, selon son goût. On peut le lire si vite (pas dans le proverbial métré cependant, à cause des dimensions dangereuses de l'oeuvre) qu'un chroniqueur n'a pas le droit d'en lire le contenu. Achetez-le, lisez-le, puis donnez-le en carte de Noël. Je ne ferai que rappeler l'opinion unanime de ceux qui n'ont parlé du lancement: un succès sur le plan émotif, culturel, social. Un grand lancement, dirait Pélo.

Grand comme le Québec et Louis-Edmond Lemelin nous le dira. Géographe, il a composé des "Réflexions méthodologiques sur le langage géographique"; l'entretien qu'il a accordé à Alain Pontaut portera précisément sur l'espace québécois, ou plutôt, pour ne pas trahir René Houle, sur "les difficultés structurelles de l'espace québécois". Outre sa "vastitude" (dixième) Manitobaine de grand talent) qui nous rend si fiers, l'espace québécois constitue un "atout sûr" de par ses ressources naturelles. Matelots, en garde! Le Saint-Laurent, présentement international, devrait être "provincialisé". Et puisque nous sommes restés "peuple du littoral", les problèmes de régions désertiques, du point de vue peuplement, se posent à nous, même entre Québec et Drummondville. Quant aux

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR (Lundi 6 déc.) d'après Boris Vian de Charles Belmont

7:00 L'ECUME des JOURS en français (en vidéo et couleurs)

9:30 PERSONA d'Ingmar Bergman v.o. s.t. anglais

demain à 7:30 ELVIRA MADIGAN demain à 9:30 L'HEURE DU LOUP

1248 Bernard **OUTREMONT** 277-4145

CE SOIR à MERCREDI

Jean-Paul BELMONDO et Alain DELON

BORSALINO

(en français) à 7:00 et 9:30

5280 St-Laurent **verdi** 277-3233

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

12e Sem. Version Française

Arrabal

EN COULEUR

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

CE SOIR à 7:00 et 9:30

RIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARIE 18 ANS

Rosemary's Baby

Mia Farrow elle est enceinte et elle a peur...

le très grand film de Roman Polanski d'après le célèbre roman d'Ira Levin en français et en couleurs

7:00, 9:30

à la Comédie Canadienne

84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

dès vendredi: **SERGIO LEONE** "Il était une fois dans l'ouest"

TROIS DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

L'opéra du Québec II Trittico

"une aventure lyrique qu'il faut vivre" Le Devoir

"un spectacle visuel impressionnant!" The Gazette

"un spectacle à ne pas manquer!" The Montréal Star

une distribution entièrement canadienne avec

Clarice Carson, Jean Bonhomme, Bernard Turgeon, Napoléon Bisson, Sylvia Saurrette et Tadea Pytko.

sam. 4 déc., lun. 6 déc., jeu. 9 déc., sam. 11 déc. à 20 heures précises

Prix des billets: \$9.00 et \$10.00

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Cinemas ODEON

CATCH-22

DANS LA MÊME VEINE QUE M. A. S. H. 14 ANS

ALAN ARKIN en couleurs

7:30 1e DAUPHIN

9:30 BEAUBIEN PRÈS D'YVERVILLE 721-6080

PlayTime POUR TOUS

7:30 - 9:30

1e DAUPHIN

EN COULEURS EN FRANÇAIS UN FILM DE JACQUES TATI

BEAUBIEN PRÈS D'YVERVILLE 721-6080

6e SEMAINE 18 ANS

'Le Souffle au Coeur'

EN COULEURS

DE LOUIS MALLE

1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique

Au pupitre

FRANZ-PAUL DECKER

Soliste

le jeune et célèbre pianiste hongrois

TAMAS VASARY

Programme

APPLEBAUM: "Barbara Allen" (Extraits)

MOZART: Concerto en mi bémol majeur K. 482

BRUCKNER: Symphonie no 5 en si majeur

LES GRANDS CONCERTS

MARDI-MERCREDI, 7-8 DÉCEMBRE, 8 H. 30 P.M.

\$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$6.00

100 billets de dernière-heure à \$1.50 les soirs de concerts à 7 heures

Les concerts débuteront à 8 h. 30 précises

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

4e SEM

"C'EST TRÈS DRÔLE"

FRANÇOIS TRUFFAUT

Sous-Titres Anglais

un film de Jacques Tati

10:45 2:35 5:05 7:35 9:30

VENDÔME

LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

9e SEM

la maison sous les arbres

FRANÇOIS TRUFFAUT

14 ANS

REPRÉSENTATION 12:45 2:30 5:05 7:35 9:30 P.M.

IMPERIAL **ROYAL** Drummondville

"marche ou crève... et merci mon officier"

ALOUETTE

318 STE-CATHERINE Q. 861-2807

biribi 14 ANS

1.00 3.00 5.05 7.10 9.20 P.M.

ALEXANDER SOLZHEWITSYNS

ONE DAY IN THE LIFE OF IVAN DENISOVICH POUR TOUS

12.55 2.55 4.55 7.05 9.15 P.M.

Elliott Gould in Ingmar Bergman's **"The Touch"** 14 ANS

1.00 3.00 5.05 7.05 9.20 P.M.

YORK

1487 ST. CATHERINE Q. 837-8978

VOYEZ-LES EN PERSONNE!

Ce soir à 8h. P.M.

5 HOMMES 5 FEMMES sur chaque équipe 1

Roller Derby

MATCH SUR ROULETTES

LES BOMBERS DE SAN FRANCISCO (Champion mondial)

VS

THE CANADIAN CHIEF (les nouveaux porte-couleurs du Canada)

Voyez en personne nos vedettes canadiennes: Francine COCHU, Charlie O'CONNELL, Mike GAMMON et plusieurs autres étoiles.

Voyez les Derby à tous les samedis au canal 5

FORUM Billets \$5, \$4, \$3, et \$2. en vente au Forum et au Montreal Trust (PVM)

NE MANQUEZ PAS L'ACTION!

LES ARCHANGES

de Dario Fo

Mise en scène: Olivier Reichenbach

Décor: Guy Neveu

Costumes: Wendell Dennis

Musique: Fiorenzo Carpi

avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoit Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.

Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Relâche dimanche et lundi. Billets à \$1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

Seulement 12 représentations

Réervations: 288-6139

THEATRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

LP CLASSIQUE

VENTE VENTE VENTE

1.99 CHACUN

POUR UNE PERIODE LIMITEE

Notre ligne complète **VOX** Sélection LP ET PLUSIEURS AUTRES

- Haydn
- Mozart
- Bach
- Brahms
- Vivaldi
- Stravinski

discomanie

366 quest, Ste-Catherine

Près Bleury - Face à Dapper Dan's 866-9292

2e SEM

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!

BOULEVARD DU RHUM

Midi-Minuit Pigalle

3e SEM

Quand tu fais LA LA LA... pense aux conséquences!

LOUIS DE FUNES

L'homme ORCHESTRE

10:30 12:30 2:35 4:40 6:55 9:05

CINEMA PARISIEN

Vers une union politique des Maritimes

HALIFAX (CP) — Le président du Conseil économique des Maritimes est d'avis que l'intégration des services de ces trois provinces conduirait éventuellement à une union politique.

Responsable des travaux de recherches du Conseil économique, le docteur Stephen Weyman participait en fin de semaine à une rencontre réunissant les premiers ministres Gerald Regan, de la Nouvelle-Écosse, Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, et Alex Campbell, de l'Île du Prince-Édouard.

Dans un mémoire soumis aux trois chefs de gouvernements, le président du Conseil économique insiste sur l'urgence d'établir une commission permanente de planification pour les trois provinces. Cette proposition était déjà contenue dans une étude préliminaire sur l'union

politique éventuelle des Maritimes.

Selon M. Weyman, aussi longtemps que cette commission ne sera pas établie, le rôle du Conseil économique des Maritimes et du secteur privé en général ne seront pas efficaces et l'intégration des services de ces trois provinces ne saurait alors se faire de façon satisfaisante.

Le mémoire fait observer que le temps de réflexion est terminé et qu'il faut maintenant passer à des actions concrètes. "Ces gestes concrets doivent venir du gouvernement et dans les plus brefs délais", ajoute le président du Conseil économique.

Interrogé au terme de cette réunion, M. Stephen Weyman a souligné que les chefs des trois gouvernements ne s'étaient pas compromis dans la décision de

créer immédiatement la commission "mais nous étions tous d'accord que la mise sur pied préalable d'un secrétariat commun pourrait, entre-temps, assumer plusieurs fonctions importantes".

Il appert que les premiers ministres des provinces Maritimes ne sont pas encore convaincus de l'opportunité d'une union politique. Ils n'ont pas non plus entièrement souscrit au thème développé par le conseil économique: "La plus étroite coopération". Pour l'instant, a fait remarquer M. Weyman, les premiers ministres utilisent le terme "intégration". Puis il ajoutait: "Mais pour moi, l'intégration est un pas certain vers l'union politique. Vous progressez étape par étape et soudainement vous vous dites, aussi bien tout mettre en commun."

Les pharmaciens accusent Ottawa de faire une publicité induite à certains médicaments

Quand le gouvernement fédéral signale aux citoyens les écarts importants entre les prix de détail des mêmes médicaments "d'usage courant" à travers le Canada, mousse-t-il la vente de ces produits? Et quand certains de ces médicaments contiennent des narcotiques, le gouvernement enfonce-t-il la loi sur les stupéfiants en leur faisant une telle "publicité"?

Le Collège des pharmaciens du Québec répond oui à ces

deux questions. C'est pourquoi il a récemment soumis une protestation officielle à M. John Munro, ministre de la santé nationale et du bien-être social.

"Le Collège des pharmaciens se déclare très surpris de constater que le ministre de la santé nationale se permet de faire des suggestions quant au prix de détail de certains médicaments d'usage courant", dit la lettre.

Le Collège signale que les

comprimés 222 de la compagnie Frosst contiennent entre autre 1/8 de grain de codéine, alcaloïde extrait de l'opium. Sous le nom de méthylmorphine, la codéine est mentionnée à l'annexe de la loi des stupéfiants. On en conclut donc que les Frosst 222 sont des stupéfiants aux yeux de la loi.

"Il est interdit de publier, de faire publier ou de fournir toute annonce destinée au grand public au sujet d'un stupéfiant", stipule le règlement no 50 de cette loi. Par "annonce", on entend "toute représentation faite en vue de mousser directement ou indirectement la vente ou la façon de disposer d'un stupéfiant".

Avec ces textes de loi à l'appui, le Collège des pharmaciens du Québec accuse donc le ministre Munro de déroger à ses propres lois puisque le dépliant sur les

prix de détail des médicaments à travers le Canada est une publication destinée à cinq millions de personnes et "faisant valoir" des médicaments comme les "Frosst 222".

Le Collège des pharmaciens conclut sa protestation en signalant les dangers d'une telle publicité qui considère les drogues comme des produits inoffensifs. "C'est une des façons de créer une société orientée vers le médicament ou la drogue qui servira alors de béquille à la population."

"Etant donné que les produits mentionnés dans le dépliant sont des drogues du point de vue légal (loi de pharmacie 1964) du point de vue pharmacologique, du point de vue thérapeutique et que toutes ces drogues, étant des poisons en substance, peuvent être dangereuses, toxiques et même mortelles pour certaines personnes (...), le Collège des pharmaciens trouve inadmissible que le ministre de la santé contribue à favoriser l'automédication avec tous les dangers y faisant suite."

Loyola-SGW

Le conseil d'administration du collège Loyola a approuvé une résolution demandant d'étudier la possibilité de s'affilier, de sa fusionner ou de former une fédération avec l'université Sir George Williams.

Mgr Patrick Malone, président du collège Loyola, a déclaré vendredi, lors d'une interview que le conseil avait auparavant adopté une résolution recommandant d'étudier la formation d'une nouvelle université fédérée ou d'une nouvelle forme d'affiliation, acceptée mutuellement.

Un comité doit être créé qui s'occupera de rencontrer les autorités de Sir George Williams.

Mme Onassis craint le photographe

NEW YORK (PA) — Jacqueline Onassis redoute à ce point le photographe pigiste Ronald Galella qu'elle "se trouve prisonnière" dans son appartement de la Cinquième Avenue à New York.

"Je n'exagère pas", a précisé la veuve du président John Kennedy, en adressant une requête au tribunal du district. "Je crains pour ma sécurité", d'ajouter la plaignante.

Madame Onassis avait déjà intenté une poursuite contre Galella, pour une somme de \$15 million, et le photographe a pris de son côté des procédures pour \$13 million disant que Jacqueline Onassis s'ingérait dans ses affaires.

Le juge Irving Ben Cooper a déclaré que Ronald Galella avait recommencé un comportement préjudiciable au bien-être physique et mental de madame Onassis.

Le magistrat a ordonné au photographe de se présenter devant le tribunal le 15 décembre, pour expliquer sa conduite relative à des procédures antérieures.

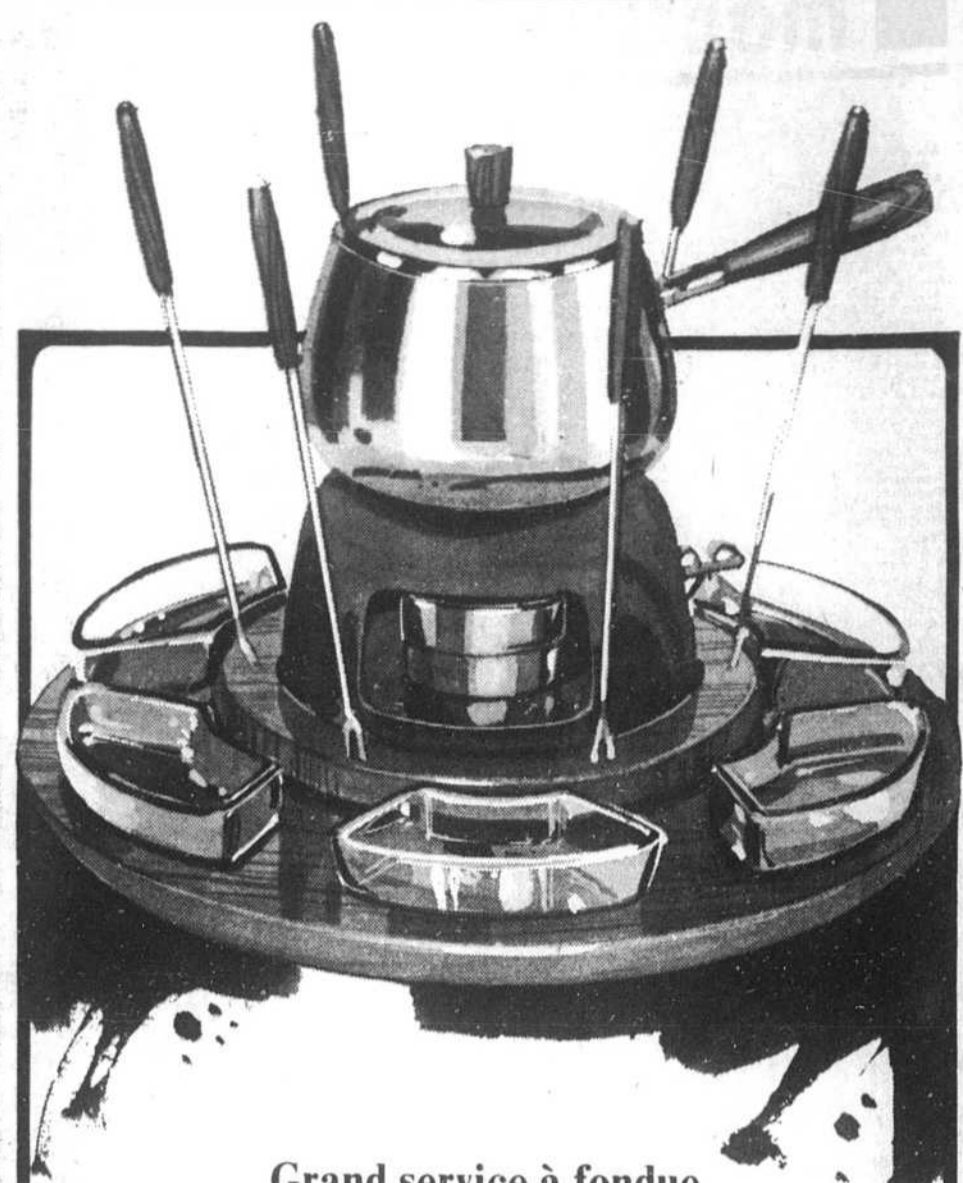
Dans sa requête, madame Onassis mentionne que Galella accompagné de quelques collègues, se sont rendus mercredi soir au théâtre St. James, où elle assistait à une représentation.

Ils ont pénétré dans la salle pour prendre des photos de Jacqueline Onassis, ce qui a dérangé les spectateurs, et mettant la plaignante dans la gêne.

Madame Onassis et ses amis ont ensuite soupé dans un restaurant où le photographe les a suivis. C'est pourquoi elle n'ose plus sortir de son appartement de crainte que cet homme fasse le guet à la porte d'entrée.

Elle demande au tribunal d'empêcher Galella d'empoisonner son existence. "Il n'a pas le droit de le faire,

ni personne d'autres", a souligné madame Onassis. En attendant l'audience du 15 décembre, le juge a ordonné au photographe de ne pas s'approcher de madame Onassis, non plus que ses enfants, Caroline et John Kennedy.



Grand service à fondue sur plateau tournant

Un magnifique ensemble qui facilite et rend plus agréable le service de la fondue. Que de réceptions réussies pour un prix relativement modique! Le caquelon de deux pintes et le réchaud sont en acier inoxydable; les 6 fourchettes sont identifiées par des couleurs différentes. Avec six ravers en verre pour servir les sauces. Dimension hors-tout: 14" de diamètre x 16 1/2" de haut. Service complet, \$29.95.

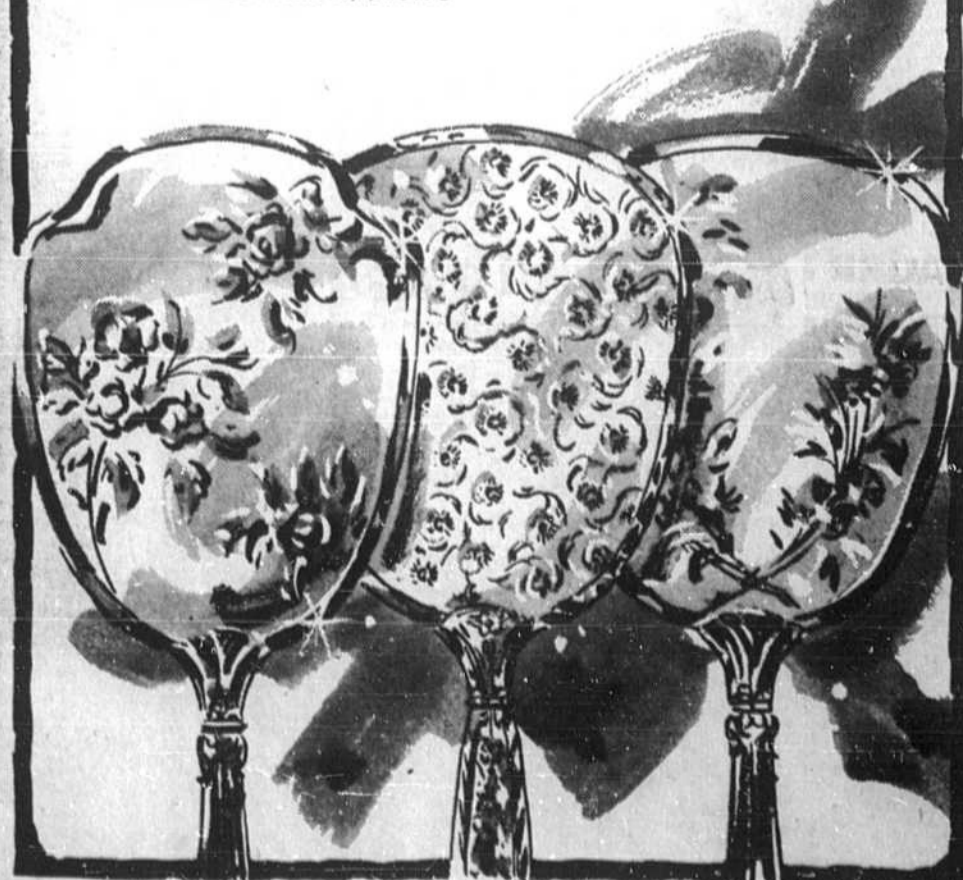
BIRKS
JOAILLIERS



La beauté en beauté chez Birks

Un miroir, une brosse et un peigne composent ces ensembles. Au choix, quatre modèles portant le cachet d'élégance de Birks... motif floral délicat ou de brocart. Tout ensemble illustré ici, \$15.95

BIRKS
JOAILLIERS



Elle croira que vous avez dépensé une fortune!

En effet, ces magnifiques montres-bracelets, au mouvement suisse 17 rubis, sont moins chères qu'elles en ont l'air. Métal doré ou argenté, au choix. La montre, à gauche, ne coûte que \$69.50. Celle de droite, \$79.50.

BIRKS
JOAILLIERS

General Motors rappelle 6.6 millions de voitures

DETROIT (PA) — La société General Motors procédera dans les prochaines semaines au plus important rappel de véhicules de toute son histoire.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que General Motors fera parvenir des avis à plus de 6.6 millions d'Américains propriétaires de Chevrolet.

Il s'agit, a précisé le porte-parole, d'installer des supports sur ces modèles pour prévenir les conséquences possibles par suite d'une erreur dans le montage des moteurs.

Le représentant de la GM a également fait observer que ces réparations seront faites aux frais de la compagnie. Il a ajouté que les propriétaires de ces modèles ainsi que les vendeurs seront avisés le plus rapidement possible et que les changements seront appor-

tés dans les plus brefs délais.

Le rappel touche environ 6.682.000 propriétaires de modèles Chevrolet et Nova, de 1965 à 1969, ainsi qu'un certain nombre de modèles Camaro fabriqués entre 1967 et 1969. Quelques milliers de camions légers seront également rappelés.

Le dernier rappel d'importance dans l'histoire de General Motors remonte au 26 février 1969 alors que la compagnie avait avisé 4.9 millions de propriétaires. Il s'agissait alors de défauts dans le montage des carburateurs et des tuyaux d'échappement.

Dans le rappel dont il est aujourd'hui question, la compagnie fait observer que seuls les engins V-8 sont impliqués et que cette mesure ne touche pas les modèles Chevelle et Corvete.



Vive l'an neuf!
Y a d'la joie
la veille du Jour de l'An au

CHATEAU CHAMPLAIN

1. A l'Escapade.

Y a d'la joie qui éclate dans les étoiles, tout là-haut sur Montréal. "Grand buffet". Deux pistes de danse. Trois orchestres: les ensembles de Sacha, Gene Donaty et Los Cumbancheros. De 20h. à 3h. \$18 par personne.

2. Au Tournebroche.

Y a d'la joie autour de la table. Pour la bombance, le plus plantureux repas de réveillon de la Saint-Sylvestre. Pour la musique et la danse, et le plaisir, Mark Harwood et son orchestre. Et la vedette surprise. De 20h. à 3h. \$18 par personne.

3. Au Caf'Conc'.

Y a d'la joie sur la scène. Ça saute et ça danse et ça rit et ça chante. Un spectacle spécial, sensa! Y a d'la joie dans la salle. Deux orchestres pour danser et tout ce qu'il faut pour s'amuser. \$30 par personne, menu spécial et couvert inclus. De 20h. à 3h.

4. Au Neufchatel, intime élégance.

Initiation gastronomique à l'année nouvelle. Menu gourmet, \$15 par personne. Ou à la carte. De 18h. à 2h.

ET LE JOUR DE L'AN UN RÉGAL

A l'Escapade — De midi à minuit, le buffet de l'an neuf. Musique et danse à partir de 17h, avec les ensembles Gene Donaty et Sacha. \$10 par personne.

Au Tournebroche — Grand menu du Jour de l'An. De midi à 23h. De \$7 à \$10 par personne.

Au Neufchatel — Souper "Grand traiteur" pour une année nouvelle. A partir de \$9 par personne. De 17h. à 23h. (les enfants de moins de 12 ans paient moitié prix dans les restaurants ci-dessus).

Au Caf'Conc' — Régal des yeux et du palais. Danse. Spectacle à 20h.30 et 22h.30. Repas à la carte. Frais de couvert: \$5 par personne.

Taxes et service en sus.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

***** Super.

Réervations: 878-1688



la semaine

Denrées et matières premières

L'argent: un métal "décevant"

Par Albert Lambert, Adm. A. de John T. Geldermann & Co.

L'argent: On est surpris en regardant le cours actuel peu élevé de l'argent de constater que la consommation mondiale dépasse de beaucoup la production. Ainsi, le déficit de 1970 fut de 98 millions d'onces et celui de 1969 de 132 millions d'onces.

Ce métal est utilisé dans l'industrie photographique, les rayons X, les films à l'électronique et dans la bijouterie. Depuis qu'il a perdu son rôle de monnaie, car on ne le trouve plus dans les pièces métalliques, le Trésor américain a vendu il y a plus d'un an les énormes réserves qu'il détenait et cela a eu pour effet d'inonder les marchés et de contribuer à la faiblesse des cours. Au rythme de production actuel, ces réserves pourraient compenser le déficit annuel pour plusieurs années à venir. L'argent n'est pas un métal que l'on recherche pour lui-même, mais il est surtout un sous-produit de l'industrie métallurgique, le cuivre, le plomb, etc. Les principaux producteurs sont le Mexique, les E.U., le Pérou et le Canada.

L'argent se négocie sur les bourses de New York, de Londres et de Chicago. Chose curieuse, il est toujours possible de négocier l'argent sur la bourse de Montréal, même si cela ne s'est pas produit depuis près de 10 ans.

Le contrat sur la bourse de Chicago est de 5.000 onces, la mise exigée est de \$500, et une variation d'un cent à la hausse ou à la baisse représente un montant de \$50. Les mois négociables sont: février, avril, juin, août, octobre, décembre.

Revue hebdomadaire

Contreplaqué... Avons pris une position à découvert à \$89.50 le mille pieds carrés et nous plaçons un ordre d'achat "on stop" à \$90.30 pour une perte possible de \$6. Aux cours actuels, le marché anticipe une forte demande pour la construction comme ce fut le cas l'année dernière, mais il est fort possible qu'une hausse semblable ne se répète pas cette année, car le nombre de maisons construites mais non vendues est à la hausse. Mars... \$89.50 le mille pieds carrés.

Cuivre... Aux E.U., les grandes compagnies productrices de cuivre ont réduit les prix de 2 1/2 cents la livre. Depuis plusieurs semaines, les cours étaient à la baisse et avaient anticipé une telle décision. Le conflit entre les Indes et le Pakistan peut, pour une courte période de temps, faire monter les cours car cela peut signifier une plus grande demande pour ce métal. Devant ce fait, il est à craindre que bien des spéculateurs, ayant une position à découvert, prennent peur et s'empressent d'acheter, ce qui a pour effet de faire monter les cours. Il est suggéré d'acheter le contrat de mai 1972 entre 46 et 47 cents la livre avec un ordre de vente "on stop" 1/2 cent plus bas.

Mai... 47.10 la livre. Planches de pores... Les cours montrent de nouveau des signes de faiblesse. Fondamentalement, les inventaires et les arrivages sont élevés et les cours devraient baisser beaucoup plus. Cependant, la bourse n'est pas tout à fait logique et les cours malgré tout demeurent...

Blé... On ne peut que s'étonner de la hausse des cours du blé car la récolte de cette année sera abondante. Seule une "certaine" rareté de blé dans la région de Chicago semble responsable de la hausse car ceux qui doivent livrer les contrats promis ont de la difficulté à trouver suffisamment de blé immédiatement. Il est préférable d'attendre avant de prendre une position à découvert mais seulement sur des contrats éloignés tels que les mois de mai et de juillet 1972.

Décembre... \$1.70 1/2 le boisseau. Fève soya... Les stocks s'accumulent; ils sont présentement 20% plus élevés que l'année dernière à pareille date. Cette hausse peut être attribuée à la grève des dockers car cela a eu pour effet de réduire les exportations. A court terme il est préférable d'avoir des positions à découvert.

Mars... \$3.16 7/8 le boisseau. Ces informations sont reçues de sources dignes de foi mais ne sont pas garanties.

financière

La performance des banques à charte serait encore meilleure en 1972

(PC) — Un regain de fin d'année a permis aux banques à charte du Canada de s'en tirer en assez bonne posture financière en 1971 pour ce qui est des profits. Les analystes en placements prévoient un rendement encore meilleur en 1972. Les banques ont terminé leur année financière le 31 octobre et les statistiques connues à ce jour indiquent un profit d'opération d'environ cinq pour cent supérieur à celui de 1970. N'eût été le resserrement général des profits dans tous les secteurs de l'économie, les banques auraient pu faire encore mieux. L'actif a augmenté d'environ 13 pour cent au cours de l'année, atteignant un total sans précédent de \$52 milliards, au regard d'un gain d'à peine plus de 11 pour cent l'an dernier.

Le meilleur critère pour juger de la performance des banques est le profit d'opération ou la balance des revenus, calculé après les pertes et les impôts. Sous ce rapport, trois des huit banques rapportent des reculs sur l'année précédente: la Banque Royale enregistre un déclin de 2.7 pour cent, la Banque de Commerce 10.8 pour cent et la Banque Canadienne Nationale 5.5 pour cent. Les autres ont enregistré des gains: Banque de Montréal, 2.9 pour cent; Banque de Nouvelle-Ecosse, 4.8 pour cent; Toronto Dominion, 18.9 pour cent; Banque Provinciale, 21.3 pour cent et British Columbia, 76.6 pour cent. Une baisse de 1.5 pour cent dans les revenus indique que les difficultés financières de l'économie ont influé sur les profits des banques. Pour compenser, les banques ont réduit leurs frais de 2.6 pour cent. En conséquence, le profit net du groupe a augmenté de 10.1 pour cent au regard de 10.1 pour cent en 1970. Mais la situation pourrait s'améliorer en 1972. Dans une revue des rendements, Richardson Securities of Canada prévoit que les profits des banques devraient s'accroître au cours des prochaines années à un rythme annuel de plus de 10 pour cent. Cet optimisme se fonde notamment sur la stabilisation des taux d'intérêt et leur tendance à la hausse. Cela devrait permettre aux banques de profiter de l'accroissement important des actifs domestiques qui s'est produit en 1971.

Par ailleurs, l'Association canadienne des banquiers vient de révéler les derniers chiffres inconnus à quel point le Canada moyen utilise les services bancaires. Factbook 1971, l'ouvrage publié par l'association, note que près de quatre millions d'instruments de paiement — chèques, mandats, traites, etc. — passent par les banques à chaque jour de travail. Cela fait un total d'environ 1.3 milliard par année. Cela signifie que les Canadiens font en moyenne 52 chèques par an, ou un par semaine, contre 22 par an en 1950. Au cours de la dernière décennie, environ 8 millions de nouveaux comptes d'épargne ont été ouverts et la valeur totale en dollars a plus que doublé.

Durant le 31ème trimestre de cette année, les pétroles furent passablement accumulés par les fonds mutuels, canadiens et américains. La province de l'Ontario vient d'emprunter \$25,000,000 de débetures à 6%, échéant le 15 décembre 1977, ainsi que \$75,000,000 de débetures, à 7 1/4%, échéant le 15 décembre 1996. Les premières furent offertes en souscription à 99.25 pour rapporter 6.15% et les secondes à 100, pour rapporter 7.25%. Wood Gundy Limited et McLeod Young Weir & Company étaient à la tête du syndicat financier qui a offert au public les dites valeurs, faisant bien ressortir la tendance à la baisse du loyer de l'argent. Ces valeurs seront datées du 15 décembre 1971.

la chronique de Marcel Clément

Groupe Sullivan East Sullivan Mines Limited et le Groupe Minier et Sullivan ont tenu au milieu de la semaine dernière, leur assemblée annuelle respective à l'Hôtel Bonaventure. 6,048,776 actions y étaient représentées en personnes ou par procurations, dont 2,863,029 représentaient des actions d'East Sullivan, selon le rapport du scrutateur la Guaranty Trust of Canada. Comme il fallait s'y attendre, les actionnaires ont approuvé le bilan combiné des dites entreprises et ils ont réélu les mêmes administrateurs, responsables du maintien de leurs opérations à des niveaux satisfaisants, en dépit de la chute des prix des métaux usuels et de la parité de notre dollar avec celui des E.U. cause, évidemment, de pertes pécuniaires considérables, si l'on s'en rapporte au passé. Affichant un actif global de \$41,125,644, au 31 août 1970, date de la fin du dernier exercice financier, le groupe Sullivan est la plus importante mine contrôlée par des Canadiens français.

Potins financiers A moins qu'un certain pourcentage d'actions minoritaires de la C.S.L. soit 1,388,982 actions n'aient été déposées, aujourd'hui le 6 décembre 1971, conformément à l'offre de Power Corp. of Canada Ltd de payer \$40.00 par action minoritaire de la C.S.L., Power Corporation ne sera pas liée par son offre précitée, bien qu'elle soit supposée expirer le 3 mars 1972, seulement. Il y a 3,065,400 actions de la CSL en circulation et Power Corp. en possède déjà 1,510,000, directement ou indirectement. Au dire du président de la Canada Permanent Trust Company, "il ne faudrait pas trop s'en faire avec la nouvelle législation fiscale attendue, car elle serait généralement favorable à l'industrie et, même, bénéfique à bien des institutions fiduciaires. S'il faut en croire le Conseil du Patronat du Québec, "l'entreprise québécoise paiera, cette année, les taxes les plus considérables de tout l'Occident, si l'on tient compte des impôts fédéraux, provinciaux, municipaux et scolaires". Il importe, donc, de mettre fin à un tel état de chose, si l'on veut que l'économie québécoise progresse rapidement. C'est vendredi de cette semaine qu'Hiram Walker réunira ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle. Comme ses profits furent équivalents à \$2.96 l'action durant le dernier exercice vs

Au cours d'une assemblée des membres du conseil d'administration de Les Distilleries MELCHERS Limitée, tenue la semaine dernière, le Lt-Colonel Sarto Marchand, président et directeur-général de cette compagnie, a annoncé qu'en raison du changement survenu dans la fin de l'exercice financier de l'entreprise — le 31 décembre, au lieu du 31 août antérieurement — la question du dividende trimestriel a été reportée à la prochaine assemblée du conseil précitée, soit à vendredi de cette semaine, le 10 décembre 1971. L'ancien dividende trimestriel de 6 cts l'action sera-t-il déclaré? Fort possible, à moins que la direction profite des Fêtes pour déclarer un dividende supplémentaire. C'est, après-demain, qu'expire l'offre des Industries Molson Limitée fait aux actionnaires de Beaver Lumber Company Ltd, consistant en 4 actions de la classe "A", de Molson, plus \$20.00 comptant, en échange de 5 actions ordi-

naires ou de 5 actions de la classe "A" de Beaver. Un groupe de vendeur-solliciteurs, ayant à leur tête Dominion Securities Corporation Ltd et Greenshields Incorporated facilitait cet échange de titres. Durant le 31ème trimestre de cette année, les pétroles furent passablement accumulés par les fonds mutuels, canadiens et américains. La province de l'Ontario vient d'emprunter \$25,000,000 de débetures à 6%, échéant le 15 décembre 1977, ainsi que \$75,000,000 de débetures, à 7 1/4%, échéant le 15 décembre 1996. Les premières furent offertes en souscription à 99.25 pour rapporter 6.15% et les secondes à 100, pour rapporter 7.25%. Wood Gundy Limited et McLeod Young Weir & Company étaient à la tête du syndicat financier qui a offert au public les dites valeurs, faisant bien ressortir la tendance à la baisse du loyer de l'argent. Ces valeurs seront datées du 15 décembre 1971.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for the Montreal market, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for the Toronto market, listing various companies and their share prices.



Les indices boursiers pour les titres industriels ont connu une forte hausse la semaine dernière à Montréal et Toronto après plusieurs semaines d'une performance très décevante. A la bourse de Montréal, l'indice industriel a monté de 8.31 pour terminer la semaine dernière à 174.90; pendant ce temps, à Toronto, la hausse était de 9.19, l'indice marquant à cet endroit 171.63 en fermeture vendredi.

Advertisement for Haig Scotch Whisky, featuring a bottle and the text 'Haig. La plus vieille marque de scotch. Le déguster, c'est comprendre! Le scotch le plus vendu en Angleterre. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited'

Advertisement for Consolidated Bathurst, including a notice for the annual general meeting and information about the company's expansion and collaboration with the government of New Brunswick.

Large advertisement for Parc/Aéro parking service at Montreal Airport, featuring a woman in a dress and text: 'Venez stationner avec moi... Stationnement gratuit à l'aéroport. C'est gratuit les 24 premières heures si vous utilisez ce coupon. PARK/AÉRO Stationnement pratique, près du Montréal Aéroport Hilton.'

Surprises de taille dans la LNF

Les surprises étaient à l'ordre du jour, hier dans la ligue Nationale de football. Il y eut d'abord le bouleversant triomphe de 34-13 des Patriots de la Nouvelle-Angleterre sur les Dauphins de Miami, qui n'avaient subi qu'un seul revers jusqu'ici et qui étaient en quête de leur 9ème triomphe d'affilée. Il y eut aussi la victoire des Oilers de Houston, leur 2ème seulement de l'année, face aux solides Steelers de Pittsburgh. Enfin, les peu réputés Eagles de Philadelphie ont ravi un triomphe de 23-20 aux Lions de Détroit, à Détroit même.

DAUPHINS 13, PATRIOTES 34

FOXBORO, Mass. — La recrue Jim Plunkett a célébré son 24ème anniversaire de naissance de façon extraordinaire comme passeur, et les Patriots de la Nouvelle-Angleterre en ont profité pour surclasser les Dauphins de Miami 34-13, mettant ainsi fin à une série de huit triomphes consécutifs de ces derniers, qui devront maintenant arrêter l'élan des champions Colts de Baltimore pour remporter le championnat. A. — 61,457.

RAIDERS 13, FAUCONS 24

ATLANTA — Les Faucons d'Atlanta ont profité de cinq erreurs de leurs adversaires et d'une course de 60 verges sur un échappé recouvert par la recrue Tom Hayes, pour causer toute une surprise en prenant la mesure des puissants Raiders d'Oakland 24-13. A. — 58,850.

STEELERS 3, OILERS 29

HOUSTON — Une brigade défensive fanatisée a intercepté trois passes d'affilée du quart-arrière Terry Bradshaw dans la première demie, et en a profité pour accumuler des points dans une victoire de 29-3 sur les Steelers de Pittsburgh, éliminant du même coup ces derniers de la course au championnat. A. — 37,7780

AIGLES 20, LIONS 16

DETROIT — Peter Liske a réussi une courte passe touchée à Kent Kramer une minute avant la fin du match, pour procurer un triomphe étonnant de 23-20 aux Eagles de Philadelphie sur les Lions de Détroit. Ces derniers avaient pris une avance de 20-16 53 secondes plus tôt grâce à un touché. A. — 54,418.

GEANTS 7, PEAUX-ROUGES 23

WASHINGTON — Plus opportunistes que jamais, les Peaux-Rouges de Washington ont accumulé 20 points dès la 1ère demie grâce à des interceptions, pour une victoire facile de 23-7 sur les Géants de New York. A. — 53,041.

BENGALES 27, BROWNS 31

CLEVELAND — Leroy Kelly a réussi un plongeon de touché sur 4 verges, moins de deux minutes avant la fin, pour procurer un triomphe de 31-27 aux Browns de Cleveland sur les Bengales de Cincinnati, éliminant ainsi ces derniers de la course au championnat et assurant le titre de leur section aux Browns. A. — 82,705.

BILLS 0, COLTS 24

BALTIMORE — Les Colts de Baltimore, tenus à l'égalité jusque là, ont réussi deux touchés au 3ème quart, dans une victoire de 24-0 sur les Bills de Buffalo, gain qui les rapproche à seulement une demi partie des Dauphins de Miami au sommet de leur section. A. — 58,476.

COWBOYS 52, JETS 10

DALLAS — Les Cowboys de Dallas ont gâché le retour de Joe Namath au poste de commandement de l'attaque des Jets de New York, humiliant ces derniers 52-10 samedi après-midi, au nouveau stade d'Irving, Texas. Isaac Thomas a réussi un touché de 101 verges sur le botté d'ouverture, et par après, les vainqueurs se débarassèrent vite de Namath en accumulant les points. A. — 66,689.

VIKINGS 14, CHARGERS 30

SAN DIEGO — Les Chargers de San Diego ont accumulé 20 points au dernier quart et décroché une surprenante victoire de 30-14 sur les puissants Vikings du Minnesota. A. — 54,505.

SAINTS 28, RAMS 45

LOS ANGELES — Le demi Willie Ellison y est d'abord allé d'une course à l'emportepièce de 80 verges pour un touché, puis a totalisé 247 verges au sol en 26 essais par la suite, un nouveau record du circuit, dans une victoire de 45-28 des Rams de Los Angeles sur les Saints de la Nouvelle-Orléans.

BEARS 3, BRONCOS 6

DENVER — Les Broncos de Denver, incapables de réussir un seul leur essai au 2ème, 3ème et durant la moitié du 4ème quart, ont profité de deux placements par Jim Turner pour décrocher un gain de 6-3, dans un match erratique contre les Bears de Chicago.

PACKERS 16, CARDINAUX 16

SAINT-LOUIS — La recrue Tim Webster a fait oublier un placement raté au 2ème quart en réussissant un de 27 verges, au moment où le match prenait fin, pour procurer aux Packers de Green Bay une égalité de 16-16 avec les Cardinals de Saint-Louis.



AUCUNE CRAINTE ! Il ne s'agit pas d'un débutant qui fait une mauvaise chute. C'est plutôt une petite démonstration d'acrobatie sur skis que fait Dan Genge, instructeur au club Don Valley, à Toronto, au bénéfice de quelques spectateurs abasourdis. Genge est bel et bien refombé du bon côté. (Téléphoto PC)

DES CANADIENS PLUTÔT CUPIDES QU'É CUPIDONS!

par MARC THIBEAULT

Pris dans une lutte aux honneurs, certes aussi monétaires qu'athlétiques, avec les Rangers de New York et les Bruins de Boston, les Canadiens de Montréal se sont révélés, mercredi et samedi soirs derniers, plutôt cupides que cupidons. On se souviendra qu'au milieu de la dernière semaine, ils bombardèrent leur ancien gardien Rogatien Vachon, nouveau marié, de 50 lancers avant de le vaincre au compte de 5-3. Samedi soir, ils écrasèrent Vancouver 7-0 même si le défenseur Jocelyn Guévremont des Canucks, à sa 1ère visite au Forum après y avoir joué pour les Canadiens juniors durant trois hivers, s'était fiancé la veille avec Diane Desautels de Laval.

La chose peut-être plus importante à signaler est que les clubs expansionnistes ne sont pas encore de la même classe que les plus anciens. Si le gardien George Gardner, le Lachine, n'avait pas été assez chanceux et si le tir du grand Frank Mahovlich avait été plus précis, on peut croire que les Canadiens auraient gagné 14-0.

Si nous mentionnons ces détails c'est uniquement pour vous donner une idée de ce que sera, si jamais elle naît, la future association Mondiale du hockey avec ses 12 nouvelles équipes! Son calibre de jeu sera à la fois pathétique et catastrophique, surtout si on considère aussi le fait que la ligue Nationale va, dès juin prochain, créer deux autres nouveaux clubs elle-même!

Un échange inexplicable

Des nombreux échanges exécutés la semaine dernière dans le domaine du baseball, le plus incompréhensible est certainement celui par lequel le bon lanceur gaucher Dave Roberts du San Diego est passé des Padres aux Astros de Houston pour trois joueurs de calibre bien mineur.

C'est la deuxième mauvaise transaction, pensons-nous, que le président Buzzie Bavasi du San Diego, ex-directeur général des anciens

Royaux de Montréal de la ligue Internationale, se permet de commettre. On se souviendra qu'il y a un an, il céda le lanceur Pat Dobson au Baltimore pour quelques joueurs sans trop de talent, le seul important étant un Enzo Hernandez qui a joué, tant bien que mal, à l'arrêt-court pour les Padres l'été dernier. Et qu'a fait Dobson, lui? Il a gagné 20 parties pour les Orioles, après avoir eu un dossier bien passable (surtout avec San Diego) de 14-15 et 3.76 en 1970. En plus de Hernandez, les Padres requèrent Tom Phoebus, Al Severinsen et Fred Breene (et ils donneront Tom Dukes en plus de Dobson pour obtenir ces "as"!); trois joueurs très ordinaires.

En échange de Roberts (14-17 et 2.10 la saison dernière), San Diego a obtenu de Houston les lanceurs Bill Greif et Mark Schaeffer et le 2ème-but Derrel Thomas, tous trois avec Oklahoma City l'été dernier et où ils ne firent pas fureur. Certains disent que Thomas est un joueur prometteur (qu'est donc et alors Roberts?!). D'autre part, il semblerait que Greif ait pour première utilité le fait que les anglophones peuvent, avec son nom, se servir souvent du calembour "Good grief"! Quant à Schaeffer, son rôle principal sera peut-être d'être la petite vedette de petites réclames commerciales pour la brasserie du même nom!

Le connaisseur de baseball appréciera les statistiques suivantes à propos de Roberts et aura tôt fait, comme nous, de ne pas comprendre la raison de son départ pour Houston. L'été dernier, il a complété 14 de ses 34 départs, a travaillé 270 manches, a retiré 135 frappeurs au bâton et n'a donné que 66 buts sur balles. Nous avons déjà dit que Roberts, en 1971, avait remporté 14 victoires contre 17 défaites avec un club de dernière place. Or, si les Padres avaient compté seulement 4 points à chacun de ses départs, Roberts aurait terminé la saison avec une fiche de 31 victoires contre 4 défaites!

Choix de "Monsieur Lee" à B.B.

Après la fin de semaine, notre sélectionneur a désigné 82 gagnants en 330 courses pour une moyenne de 24.8%. D'autre part, dans ses paris, il a fait sauter sa banque. Nous lui ajoutons donc un nouveau montant de \$200. Il a maintenant \$400 en jeu et une banque de \$182.40.

Voici ses choix pour ce soir:

1ère course: 1-Kimberly Don (no 2); 2-Handsome Pick (no 9); 3-Speed Flight (no 5).
2ème course: 1-Ace Dean (no 7) 2-The Saver (no 1); 3-Keystone Sturdy (no 5).

Pari double suggéré: 2-7.

3ème course: 1-Direct M. Adios (no 3) 2-Attorney N. (no 1); 3-Dukes Victor (no 8).
4ème course: 1-Mighty Hoot (no 3); 2-Larnscliff (no 2); 3-Peony Hanover (no 1).
Quinielas suggérées: roulette 3-2-1.
5ème course: 1-Zeno (no 2);

2-Annie Tipfield (no 7); 3-Fancy Thoughts (no 3).

6ème course: 1-Freeway Dillon (no 3); 2-Drummond Shot (no 1) 3-Capri Mir (no 8).

Quinielas suggérées: roulette 3-1-8.

7ème course: 1-Armbro Ladyship (no 5) 2-Stage Presence (no 3) 3-Grant Minbar (no 4).

8ème course: 1-Golden Michele (no 1); 2-Dolly Chief (no 8); 3-Countess Rene (no 4).

9ème course: 1-Superman Mir (no 3); 2-Wealthy (no 7); 3-Serk IR. (no 1).

10ème course: 1-Hela Legrand (no 8); 2-Hed Golby (no 1); 3-Mountain Apache (no 9).

En jeu: \$400. En banque: \$182.40

Ce soir, "M. Lee" mise la somme de \$8 de la façon suivante:

2ème course: \$2 sur le pari double 2-7;
3ème course: au mutuel, \$2-0-0 sur le no 3;
4ème course: \$2 sur la quiniela 3-2.

Le Canadien Jim Hunter se classe 9ème... Bernard Russi 1er vainqueur de la saison

SAINT-MORITZ, Suisse (d'après AFP et PA) — Le jeune Canadien Jim Hunter, grâce à une fin de course enlevante, a pris la 9ème position dans la descente du "Ruban blanc", hier à Saint-Moritz, première épreuve comptant pour la Coupe de Monde de ski alpin et gagné par le Suisse Bernard Russi, déjà champion du monde dans cette discipline.

Un autre fait saillant de cette course fut l'impuissance de l'équipe française à placer un seul skieur parmi les 10 premiers. Bernard Orceel, son meilleur, se contentant de la 11ème place, plus de deux secondes derrière Russi, qui négociait le parcours de 2.980 mètres de longueur, 805m de dénivellation et de 24 portes, en 1 minute, 53.93 secondes, cinq centièmes de seconde seulement devant l'Autrichien Heini Messner. Le Suisse Walter Tresch s'est classé 3ème en 1:54.63.

Hunter, partant de la 18ème position, a négocié la pente en 1:55.91, soit un peu moins que deux secondes derrière le vainqueur. Cette 9ème position, encore plus que la 8ème, place décrochée par Betsy Clifford dans la descente du "Ruban blanc" jeudi dernier, est un véritable tonique pour les jeunes membres de l'équipe masculine du Canada, considérée comme bien inférieure à la formation féminine face à une opposition internationale de toute première force. Russi, 23 ans, un dessinateur

industriel d'Andermatt, a gagné par un temps ensoleillé et une température idéale. Mais sa victoire fut un peu chanceuse car Messner, qui réussit une descente endiablée, faillit chuter vers la fin dans un trou fait par un coureur qui était tombé plus tôt.

Michel Deatwyler, de Suisse, se classait 4ème, suivi des Autrichiens Karl Schranz, et Josef Loidl, de l'Allemand Franz Vogler, du Suisse René Berthod, de Hunter et du Suisse Jean-Daniel Deatwyler.

LES SPORTS À LA PIGE

CUBA, grâce à une fiche impeccable de neuf victoires en autant de matches, a remporté hier, à La Havane, le championnat mondial de baseball amateur, pour la 11ème fois en 19 tentatives. Le Canada, qui a été vaincu 5-0 samedi par l'équipe de Porto Rico, termine au 6ème rang des 10 pays participants avec une fiche de 4-5. L'Italie (2-7), seul pays européen à la compétition, a terminé au 8ème rang.

SHANE GOULD, une nageuse d'Australie âgée d'à peine 15 ans, pourrait bien remporter quatre médailles d'or en style libre aux prochaines Olympiques de Munich, si elle garde son rythme actuel. En fin de semaine à Sydney, elle établissait un 4ème record mondial d'affilée quand elle nageait les 800 mètres, style libre, en 8 minutes, 58.1 secondes, 1.2 seconde de moins que l'ancien record. Elle est déjà titulaire mondiale dans les 100, 200 et 400 mètres.

STAN SMITH a battu son compatriote américain Cliff Richey 4-6, 6-3 et 9-7, hier au stade Coubertin de Paris, lors d'un tournoi de tennis à la ronde disputé entre sept des meilleurs professionnels au monde, pour un premier prix de \$15,000 d'une bourse totale de \$50,000. Smith en était à son 2ème triomphe d'affilée, tout comme le Français Pierre Barthes, qui a eu raison du Yougoslave Zeljko Franulovic 7-5, 4-6 et 6-3. Les autres participants sont Ili Nastase, Jan Kodeš et Clark Graebner.

FRANÇOISE DURR, de France, a remporté hier le tournoi international de tennis de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, grâce à sa victoire de 6-3 et 6-0 sur l'Américaine Billie Jean King. Dans le double, Mme King a fait équipe avec Rosemary Casals pour décrocher le titre contre Mlle Durr et Judy Dalton, qu'elles ont battues 6-3 et 9-8.

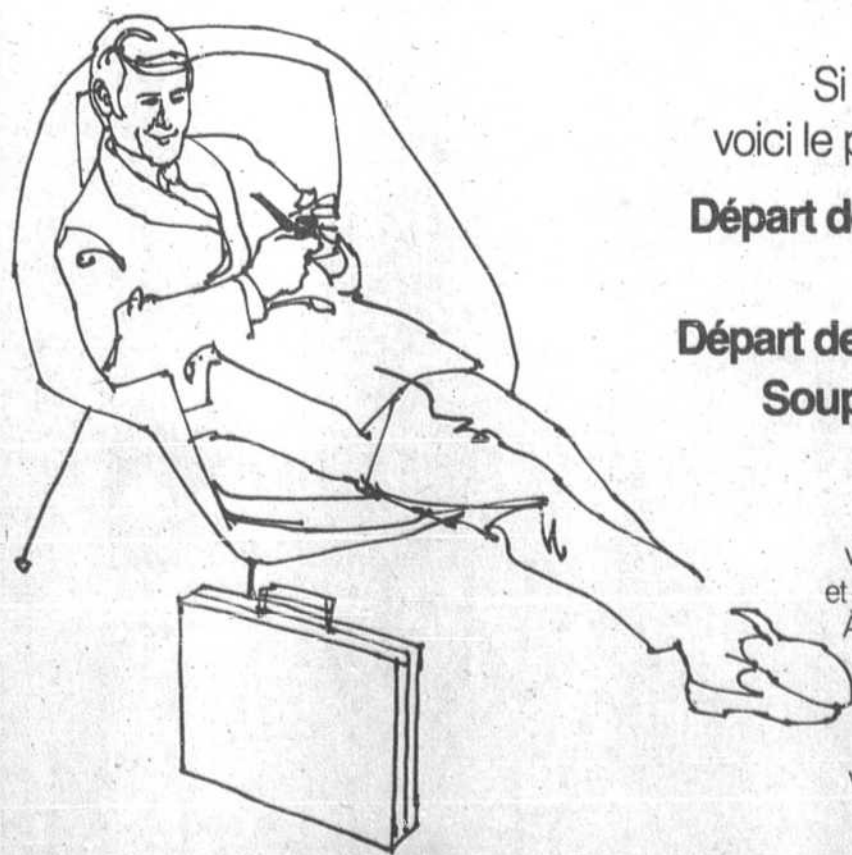
Judy Dalton, qu'elles ont battues 6-3 et 9-8. BOB CHARLES, le brillant golfeur gau-

cher, a gagné le tournoi de golf Otago de \$16,800 à Auckland, Nouvelle-Zélande, hier. Charles, un Néo-zélandais, a gagné \$2,800 et a fini 6 coups en avant de l'Américain Marty Bohen, celui-ci gagnant \$2,128. Charles a joué 70-67-67-69-273 à comparer à 70-67-71-71-279 pour Bohen. L'Australien Peter Thomson et Walter Godfrey ont terminé bons 3èmes avec 280.

LEE ELDER, le Noir américain, a réussi une ronde de 65, soit 6 coups sous la normale, hier au club Ikoyi de Lagos, pour gagner l'Omnium Nigérien et un premier prix de \$3,500. Elder a devancé son plus proche rival, l'Anglais John Cook, par la marge de 5 coups. Elder, 37 ans, a récemment été le premier golfeur noir à pouvoir participer à un tournoi de golf en Afrique du Sud. Il a dit qu'on l'avait bien reçu et qu'il avait l'intention d'y retourner l'an prochain, comme à Lagos d'ailleurs.

HERVE FILION, hier après-midi à Blue Bonnets, a connu l'agréable surprise de recevoir un télégramme du premier ministre Pierre Elliot Trudeau. En voici le texte intégral: "J'apprends que vous venez de remporter votre 500ème victoire de l'année aux courses attelées. C'est là un exploit sensationnel dont tous les amateurs de sport au Canada se réjouissent. Le record mondial que vous avez établi rehausse avec éclat le prestige international de l'athlétisme canadien. Je vous félicite bien chaleureusement et vous souhaite une longue suite de succès".

CARLOS MONZON, champion mondial des poids moyens, n'a mis que six minutes pour disposer de l'Américain Fradser Scott, samedi à Buenos Aires, devant 12,000 personnes, dans un combat prévu en 10 assauts où le titre n'était pas en jeu. Scott a déclaré forfait après deux rondes.



Si vous avez des affaires à traiter à Winnipeg, voici le programme que vous suggère Air Canada.

Départ de Montréal à 7 h. Petit déjeuner à bord — Arrivée à Winnipeg à 9 h 30.
Départ de Winnipeg par vol sans escale à 15 h 55. Souper à bord — Arrivée à Montréal à 19 h 25.

Vous disposez d'environ 6 heures, entre votre arrivée et votre départ, pour régler toutes vos affaires. Bien sûr, il se peut que vous n'avez pas besoin d'autant de temps. Air Canada y a pensé et vous offre un vol de retour à 13 h 30 arrivant à Montréal à 17 h 40. A temps pour souper en famille. Enfin, pour les hommes d'affaires à l'agenda très chargé, Air Canada a prévu un autre vol quittant Winnipeg à 19 h 25 pour arriver à Montréal à 23 h 10. A temps pour une bonne nuit de sommeil réparateur. Quels que soient vos horaires, quelles que soient vos destinations, pensez toujours à Air Canada! Votre temps d'homme d'affaires est précieux. Air Canada prend bien soin de l'épargner. On y va? On y va!

Réservez auprès de votre agent de voyage ou d'Air Canada.

AIR CANADA

Rien qu'une tête momifiée

Transfert des restes de Richelieu

PARIS (AFP) — Les restes du cardinal de Richelieu ont été solennellement transférés samedi matin du transept sud de l'église de la Sorbonne jusque dans le choeur de cette église où a été réinstallée à sa place primitive son tombeau. Les restes du grand cardinal tiennent dans une petite boîte, le format d'une boîte à cigares. On ne possède en effet de lui que la tête momifiée, quelques poils de barbe et un annulaire.

La tête du cardinal a eu une odyssee assez extraordinaire: en 1793, le corps de Richelieu fut arraché de son tombeau dans l'église de la Sorbonne par ses ennemis qui le démembrèrent et le jetèrent à l'égout. Mais leur chef, un chapelier nommé Cheval, emporta la tête chez lui pour la remettre peu après à un prêtre, l'abbé Armez, qui la confia à son tour à son frère, maire de Plourivo, près de Paimpol (Côtes du Nord).

L'un de ses descendants, le député Charles Armez, la porta à Paris pour que le peintre François-Ignace Bonhomme puisse faire un portrait du cardinal pour le conseil d'Etat, mais il reporta la relique qui, par la suite, fut offerte au collège de Saint-Brieuc. Elle était exposée solennellement dans la salle des fêtes lors des distributions de prix. A la suite de négociations, la tête de Richelieu fut remise en 1866 au ministre de l'instruction publique d'alors, Victor Duruy, qui la rapporta à la Sorbonne. Elle fut placée dans une cassette scellée dans le tombeau de Richelieu placé primitivement dans le choeur et qui, à cette date, avait été ramené dans le transept sud. En 1895, on s'aperçut que le soubassement du tombeau était fissuré. On en profita pour retirer la cassette et procéder à une nouvelle vérification des cachets. Une cérémonie se déroula en présence de Raymond Poincaré, alors ministre de l'instruction publique. Quant aux poils de barbe et l'annulaire du cardinal, ils étaient conservés dans un coffret à l'université de Paris.

Samedi, c'était M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, qui présidait la cérémonie.

Évacuation de l'île Saint-Vincent

SAINT VINCENT (AFP) — Un accroissement de l'activité du volcan Soufrière, situé au nord-ouest de la petite île britannique des Caraïbes de Saint-Vincent, a obligé les autorités à accélérer les préparatifs d'évacuation des populations vivant dans la zone dangereuse.

Sur les 10.000 personnes vivant dans cette zone 3.000 ont déjà été évacuées, conformément aux recommandations de deux vulcanologues.

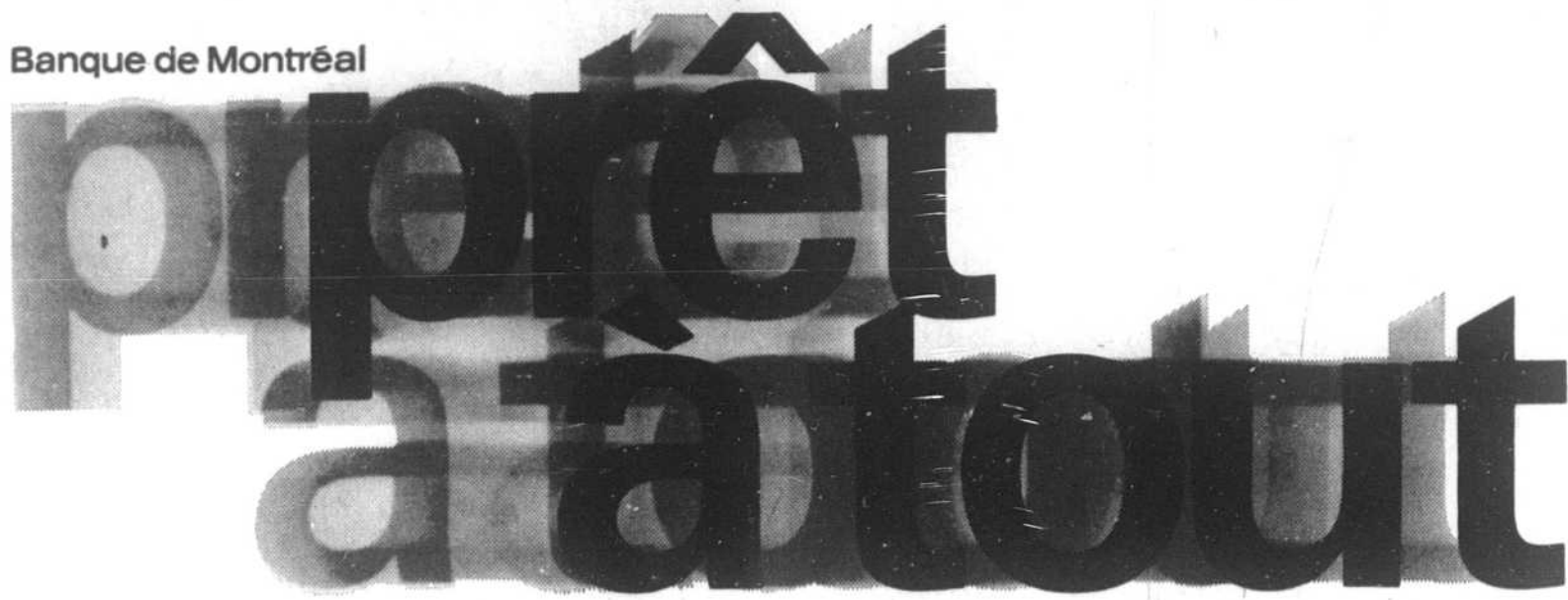
DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

CARON. A Québec, le 4 décembre, à l'âge de 59 ans, est décédé Dr Wilfrid M. Caron, chef du service de chirurgie de l'Université Laval, époux de Louise Amyot, demeurant au 4603 St-Félix, Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Denise, son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Dr et Mme Jacques Caron (Marcelle Leclerc), Mlle Berthe Caron, Mlle Rosane Caron, Mlle Rita Caron, M. Mme Yves Trahan (Josée), Mme Georges Bergeron (Jeanine), M. Mme W. H. Irvine, M. Mme René Samson, M. Mme Jules Caouette, Mme Gaston Amyot, Mme John Walkden, Mlle Madeleine Amyot et le Dr Jacques Amyot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Cloutier Ltée, 975 Marguerite - Bourgeois, Québec à 13 heures 30 pour se rendre à l'église St-Félix, Cap-Rouge où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Belmont. S.V.P. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval.

ROVIRA, Jean-Paul. A Montréal, le 5 décembre 1971 à l'âge de 50 ans, est décédé, Jean-Paul Rovira, il laisse dans le deuil sa mère, Mme A. Rovira Proulx, son frère M. Charles Rovira (époux de Anna Girgras), sa nièce Mme Christiane Johnson et son neveu Charles André Rovira. Les funérailles auront lieu mercredi 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée No 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Monde où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Banque de Montréal



Soyez prêt à mettre la main à la pâte.

Remplissez le guide "prêt à tout": c'est un bon moyen d'éviter les casse-tête car il vous indiquera votre pouvoir d'emprunt en vous révélant les mensualités que vous pouvez acquitter. Si vous découvrez que vous avez les moyens d'emprunter, notre "prêt à tout" pourrait vous intéresser. Il est économique et en a aidé plusieurs. Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous ?

GUIDE PRÊT À TOUT

Gains mensuels

Salaires net _____
 Surplus _____
 Total \$ _____

Coût de la vie

Loyer/Hypothèque _____
 Taxes _____
 Chauffage _____
 Électricité _____
 Téléphone _____
 Nourriture _____
 Vêtement _____
 Transport _____
 Assurances _____
 Médecin/Dentiste _____
 Autres mensualités _____
 Loisirs _____
 Divers _____
 Épargnes _____
 Total \$ _____

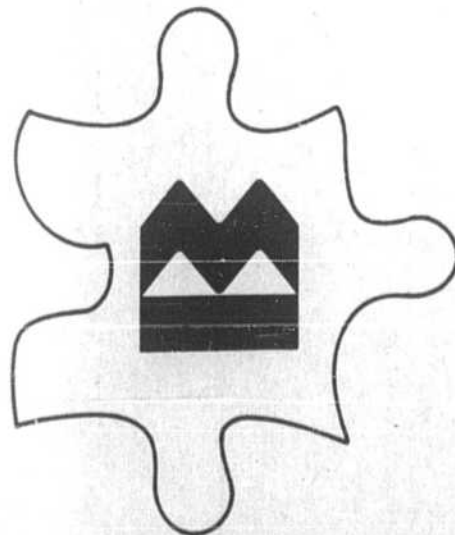
Gains mensuels _____
 moins
 Coût de la vie _____
 égale revenu disponible \$ _____

Le directeur de votre succursale de la Banque de Montréal serait heureux de discuter avec vous des mensualités que vous pouvez vous permettre.

POUVOIR D'EMPRUNT — TABLEAU DES MENSUALITÉS

PRÊT	18 MOIS		24 MOIS		36 MOIS		48 MOIS	
	Mensualités	Coût de l'emprunt*	Mensualités	Coût de l'emprunt*	Mensualités	Coût de l'emprunt*	Mensualités	Coût de l'emprunt*
\$1,000	\$ 60.94	\$ 96.84	\$ 47.03	\$128.64	\$ 33.17	\$194.00	\$ 26.29	\$ 261.67
1,500	91.40	145.26	70.54	192.96	49.75	291.00	39.43	392.51
2,000	121.87	193.68	94.05	257.28	66.33	388.00	52.57	523.34
2,500	152.34	242.10	117.57	321.60	82.92	485.00	65.71	654.18
3,000	182.81	290.52	141.08	385.92	99.50	582.00	78.86	785.01
3,500	213.27	338.94	164.59	450.24	116.08	679.00	92.00	915.85
4,000	243.74	387.36	188.11	514.56	132.67	776.00	105.14	1,046.68
4,500	274.21	435.78	211.62	578.88	149.25	873.00	118.28	1,177.52
5,000	304.68	484.20	235.14	643.20	165.84	970.00	131.43	1,308.35

*REMARQUE: Ces sommes représentent le montant total des intérêts payés durant la période de temps indiquée au-dessus. Taux annuel de l'intérêt: 11.9%.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?